



Université d'Oran 2  
Faculté des Sciences sociales

**THESE**

Pour l'Obtention du Diplôme de Doctorat Es Sciences  
En Psychologie

VIOLENCES CONJUGALES  
NECESSITE D'UNE APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE  
DANS UN CONTEXTE SOCIOCULTUREL DETERMINE

Présentée et soutenue publiquement par :  
Mme NADIA SEBAA-BERROUAYEL

Devant le Jury composé de :

FSIAN HOCINE	Professeur	Univ. Oran 2	Président
RAHAOUI-KAHOULA SOUAD	Professeur	Univ. Oran 2	Rapporteur
JAADOUNI ZAHRA	Maître de Conférences A	Univ. Mascara	Examineur
BEKRI ABDELHAMID	Maître de Conférences A	Univ. Saïda	Examineur
LASGAA HASNIA	Maître de Conférences A	Univ. Oran 2	Examineur
BENOSMAN BERRHAYEL JAQUIDA	Maître de Conférences A	Univ. Tlemcen	Examineur

Année 2017

## REMERCIEMENTS

*Je tiens à remercier, toutes les femmes rencontrées qui ont bien voulu me faire confiance en me faisant le récit de leur vie.*

*Que soient également remerciées toutes les personnes (professionnels, collègues, proches et amis) qui, grâce à leurs conseils, à leurs commentaires et à leur soutien, m'ont permis d'élaborer ce travail.*

*Mes plus vifs remerciements à Madame Le Professeur Souad Rahaoui-Kahloula d'avoir accepté de guider et de diriger cette recherche par ses orientations et ses judicieux conseils ainsi que son attitude soutenante et respectueuse.*

*Au terme de ce parcours je remercie particulièrement mes parents Fatima et Rabeh SEBAA pour leurs attentions et encouragements tout au long de ces années, pour leur soutien et leur confiance indéfectible dans mes choix.*

*Merci surtout pour avoir respecté et encouragé notre désir de comprendre et d'avancer en tant que jeune chercheur.*

*Je remercie également les Membres du Jury qui nous feront l'honneur de lire ce travail et de nous éclairer de leurs remarques.*

*A toutes les femmes victimes de violences conjugales, j'espère que ce travail permettra de mieux les comprendre et les soutenir.*

*A Mehdi et Leith*

« L'HOMME EST SI BÊTE QU'UNE VIOLENCE RÉPÉTÉE FINIT PAR  
LUI PARAÎTRE UN DROIT »

*HELVETIUS*

« Si des hommes maltraitent leur femmes et si les femmes le subissent docilement, aussi bien la violence des hommes que la résignation des femmes sont les suites des mauvais traitements de l'enfance. C'est pourquoi des petits enfants de l'un et l'autre sexe peuvent être victimes d'adultes de l'un et l'autre sexe... Ce n'est que lorsque l'on aura découvert ces racines de toute violence que l'on pourra étudier ensuite les phénomènes, sans dissimuler ni enjoliver les choses".

(Alice Miller, 1990)

# Sommaire

## INTRODUCTION

1- Problématique.....	10
2- Position du problème.....	11
3- Hypothèses.....	12
4- Motifs du choix du sujet.....	13
5- Echantillon de la recherche.....	14
6- Choix des outils d'investigation.....	15

## CHAPITRE I

### CORPUS THEORIQUE

<b>1. La notion d'homéostasie.....</b>	<b>17</b>
<b>2- L'école de Palo Alto.....</b>	<b>19</b>
2-1 La communication.....	20
2-2 L'analyse transactionnelle.....	21
<b>3- Approche systémique.....</b>	<b>22</b>
<b>4- Le concept de soi.....</b>	<b>24</b>
4.1 Apparition du concept de soi.....	24
4.2 Acceptation de soi et estime de soi.....	25
4.3 La dimension de soi .....	26
4.4 L'ouverture de soi.....	26

## CHAPITRE II

### **VIOLENCE ET AGRESSIVITE..... 28**

- 1- L'agressivité.....30**
  - 1.1 Caractéristiques de la notion d'agressivité.....31
- 2- La notion de violence.....32**
  - 2.1 Origine de la violence.....33
  - 2.2 Thérapies possibles.....35
  - 2.3 Conflit et médiation.....36

## CHAPITRE III

### **VIOLENCES ENVERS LES FEMMES.....40**

- 1- Les violences à l'égard des femmes.....40**
- 2- Les différentes formes de violences.....43**
- 3- Violences contre les femmes (Algérie) : Statistiques récentes.....45**

## CHAPITRE IV

### **LE CONCEPT DE VIOLENCE CONJUGALE.....49**

- 1- Définitions des violences conjugales.....51**
- 2- Différents types de violences conjugales.....53**
  - 2.1 Violences verbales et psychologiques.....53
  - 2.2 Violences physiques et sexuelles.....54
  - 2.3 Violences économiques.....54
- 3- Un phénomène récemment réprimé : évolution des lois.....55**

<b>4- Les obstacles au changement : les mythes de la femme victime et de l'homme violent.....</b>	<b>58</b>
4.1 La femme victime.....	59
4.2 L'homme violent.....	59
<b>5- L'homme auteur de violence conjugale.....</b>	<b>59</b>
<b>6- Le courant psychologique : une personnalité déstructurée.....</b>	<b>60</b>
<b>7- L'approche sociologique : l'homme, le rôle du dominant.....</b>	<b>64</b>
<b>8- Cycle de la violence conjugale.....</b>	<b>66</b>
<b>9- Caractéristiques des violences conjugales.....</b>	<b>70</b>
<b>10- L'approche systémique : la violence conjugale symptôme d'une communication pathologique.....</b>	<b>71</b>
10.1 - Le système « couple ».....	72
10.2 - La structure.....	73
10.3- Le fonctionnement du système.....	73
10.4- Les deux fonctions de la violence conjugale dans la théorie systémique.....	74

## **CHAPITRE V**

<b>ETUDES DE CAS ET ANALYSE DES DONNEES .....</b>	<b>78</b>
<b>1- Démarche et outils méthodologiques.....</b>	<b>79</b>
<b>1.1 L'entretien psychologique.....</b>	<b>81</b>
Techniques de l'entretien.....	81
Le contenu de l'entretien.....	83
<b>1.2 L'observation.....</b>	<b>84</b>
<b>2- Population étudiée.....</b>	<b>85</b>
<b>3- Problématique.....</b>	<b>86</b>
<b>4- Hypothèses.....</b>	<b>88</b>
<b>5- Méthodologie .....</b>	<b>88</b>

<b>6- Analyse des données.....</b>	<b>91</b>
<b>6.1- Présentation et analyse des entretiens.....</b>	<b>92</b>
<b>6.2- Discussion des résultats.....</b>	<b>106</b>
<b>7- Critiques, limites et perspectives.....</b>	<b>110</b>
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>113</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>121</b>
I - Guide d'entretien.....	122
II- Focus groupes : Représentations de la violence à l'égard des femmes.....	124
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>125</b>

## INTRODUCTION

Les sociétés humaines ont de tout temps, eu à faire face aux comportements déviants, déséquilibrés et aux troubles mentaux de certains de leurs membres. Leurs réponses face à ces phénomènes ont été multiformes : s'agit-il d'intégrer cette population en fournissant des explications d'ordre surnaturel, mystiques ou alors de l'isoler et de s'en méfier ? Selon la période historique et le degré de développement des sociétés, l'une ou l'autre des explications à ces phénomènes ont été adoptées entraînant une définition particulière de leur prise en charge.

Toujours est-il qu'aucune société humaine n'est restée insensible à leur sort. Elles ont été ainsi amenées à tenter de comprendre ces comportements, à chercher à "guérir", souvent à protéger la personne d'elle-même mais aussi à protéger les autres de ses agissements.

Aujourd'hui, la représentation que nous avons des déséquilibres de personnalités et des troubles mentaux, est largement influencée par les acquis de sciences telles que la psychologie clinique, la psychopathologie et tout récemment les neurosciences. Toutes ces approches partant du présupposé, véhiculé plus ou moins implicitement, que le trouble mental se situe à l'intérieur du sujet qui en souffre. Le patient se doit ainsi d'être isolé de son milieu et son symptôme étudié comme une production du dysfonctionnement de son appareil psychique. Mais l'idée que l'être humain est une entité bio-psycho-sociologique, laisserait entendre que nous sommes face à une réalité où les choses ne sont pas si simples et il semble évident que d'autres facteurs influencent son psychisme. D'ailleurs, plusieurs courants de pensée ont tenté de contrebalancer cette approche, comme l'antipsychiatrie (Laing, Cooper, Esterson) dans les années soixante, ainsi que l'ethnopsychiatrie, l'approche systémique, etc.

De plus, si un type spécifique de trouble ou de comportements se répand dans une population donnée, nous ne pouvons faire l'impasse sur une dimension

sociale du phénomène à étudier. Les relations entre les êtres humains : femmes, hommes, enfants, adolescents, de différents âges, de différents niveaux d'instruction et de différents milieux socioéconomiques ne peuvent se faire sans conflits et sans influence sur l'équilibre psychologique de chacun d'entre nous.

Comprendre sur le plan intrapsychique et psychologique, les femmes qui subissent de façon répétée les violences de leur époux, frère, fils, mais également d'autres femmes, constitue un véritable défi pour le psychologue. En Algérie et vu le peu d'articles consacrés au sujet dans la littérature spécialisée, nous constatons la difficulté rencontrée à penser et analyser leur vécu psychique au moyen des concepts habituels de la psychopathologie.

Au sein d'une réalité sociale complexe, entourant ces comportements et en nous appuyant sur un cadre théorique approprié (Approche systémique, homéostasie, thérapie cognitivo-comportementale), nous tenterons d'évaluer la part prise éventuellement dans la perpétuation du phénomène par une faiblesse de l'organisation psychique des femmes victimes mais aussi la part du social et du culturel (traditions, conditions socioéconomiques, etc.).

Actuellement l'Algérie connaît de profondes mutations sociales qui vont de la réduction de la taille de la famille<sup>1</sup>, comme la tendance croissante vers le modèle de la famille nucléaire (couple et enfants) qui représente désormais 69% de l'ensemble des familles, à l'apparition de l'emploi féminin, en passant par le recul de l'âge du mariage et la scolarisation des filles. Tous ces éléments vont avoir une influence certaine sur les individus et surtout sur leurs représentations, attitudes et comportements.

Sur la question de la violence envers les femmes et notamment de la violence conjugale, en ce qui concerne la société Algérienne, très peu d'études, d'enquêtes et de travaux existent. Nous citerons néanmoins deux études

---

<sup>1</sup> Le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine a réalisé une étude (2004) sur les transformations de la structure familiale.

importantes (INSP 2005 et CRASC 2006) dont nous donnerons les principaux résultats dans ce travail.

En Novembre 2015, les amendements au Code pénal visant à renforcer la protection des femmes contre certaines formes de violence furent adoptés<sup>2</sup>. Cela nous semble important car ces amendements sanctionnent la violence exercée sur les femmes au sein de l'espace privée, considéré jusqu'alors comme hors de contrôle et laissant des membres de la famille (hommes ou femmes) libres d'exercer des violences sur d'autres membres.

La violence exercée contre les femmes et les enfants n'est pas n'importe quelle violence. Elle a la particularité d'être orientée vers des personnes perçues comme faibles, ne jouissant pas de tous leurs droits et sur lesquelles on pense avoir un contrôle.

Dans les premiers temps de la vie du couple conjugale, les violences sont souvent verbales et psychologiques. Les femmes sont alors fragilisées psychologiquement. Il leur sera donc plus difficile de s'opposer aux violences physiques quand elles apparaissent. Les violences peuvent devenir de plus en plus graves et aller jusqu'à la mort, par homicide ou suicide. Dans tous les cas, si rien n'est fait, la violence tend à s'aggraver et ne diminue pas avec le temps, contrairement à ce que l'on pense. La violence conjugale, quelle que soit sa forme, présente des constantes. Elle est un moyen utilisé par l'un des deux partenaires ; dans notre étude le cas analysé est celui de l'homme contre la femme pour s'imposer systématiquement dans le couple.

« *C'est quoi ton sujet de thèse ?* » me demande-t-on souvent. Je réponds : « *les violences conjugales. J'aimerais savoir pourquoi on a tant de difficultés à les repérer et à les prendre en charge* ». Nous constatons que ce sujet peut étonner, interpeller, choquer, mais il ne laisse personne indifférent. J'ai commencé à m'impliquer et à faire des recherches sur le sujet pendant mes études en post graduation.

---

<sup>2</sup>Ces amendements, annoncés par le Gouvernement Algérien en juin 2014 et votés par l'Assemblée Populaire Nationale le 5 mars 2015, érigent les violences physiques et psychologiques contre un(e) conjoint(e) en infractions spécifiques passibles de peines de prison et pénalisent également le recours à la contrainte ou à l'intimidation contre un(e) conjoint(e) afin d'acquérir ses biens ou ressources financières.

Lors de notre soutenance du Magister portant sur les difficultés du lien conjugal vécues par les femmes violentées et l'impossible réalisation de soi, un membre du Jury, nous a posé la question suivante : en quoi ce type d'étude et de recherche sert notre société et est utile aux individus qui la composent ?

## **1- Problématique**

L'amélioration de la condition sociale des femmes de manière générale à travers le monde a permis de mettre en évidence le caractère inacceptable des violences conjugales. Ne perdons pas de vue que ce que nous condamnons aujourd'hui comme un délit (dans de nombreux pays, y compris le notre) était autrefois un droit, communément admis.

Les organisations des Nations Unies, activent depuis des années pour la création de cadres juridiques pour la prévention et la prise en charge de ce problème mondial qu'est la violence à l'égard des femmes (résolutions internationales 48/104 de l'ONU en 1993, WHA 49.25 de l'OMS en 1996). Mais l'année 2003, a vu une augmentation des préoccupations des Nations Unies.

Ainsi, dans un rapport approfondi débattu à l'ONU (web, 10 Octobre 2006) sur « *toutes les formes de violence à l'égard des femmes* », le Secrétaire Général a dénoncé un fléau « *généralisé* » qui menace les progrès vers l'égalité, le développement et la paix.

« *La violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de l'homme, qui s'enracine dans les relations de pouvoir traditionnellement inégales entre les hommes et les femmes, ainsi que dans la discrimination systématique à l'égard des femmes omniprésente aussi bien dans la sphère publique que privée* », affirme le rapport du Secrétaire Général. Une étude, initiée en 2003, par l'Assemblée Générale des nations Unies et présentée le 9 octobre à sa 3<sup>ème</sup> Commission, conclut que « *la violence à l'égard des femmes est universelle et se produit dans toutes les sociétés et cultures, mais qu'elle revêt différentes formes et n'est pas vécue de la même manière* ».

Dans cette étude, les violences conjugales sont présentées sous les différents aspects qui les caractérisent, aussi bien au niveau psychologique que

psychosociologique. L'étude se porte alors sur la femme qui en est victime et sur son organisation psychique, en s'efforçant de caractériser un ou des facteurs de vulnérabilité. La théorie des phénomènes transitionnels sert de cadre à cette recherche. Elle permet, grâce à une analyse de contenu portant sur les entretiens avec plusieurs femmes, d'ouvrir des perspectives pour une prise en charge performante non seulement de la femme violentée, du couple mais aussi de toute la structure familiale.

Pour ce travail notre questionnement fait suite à :

- Toutes nos lectures sur la question des profils psychologiques et des relations interpersonnelles mais aussi des droits humains et notamment des droits des femmes et la question des violences à l'égard des femmes
- Nos travaux antérieurs : mémoire de fin de licence<sup>3</sup> : *Violences à l'égard des femmes et tentative de suicide* et thèse de magister *Violences conjugales et impossible réalisation de soi*<sup>4</sup>
- Notre activité en tant que responsable de cellule d'écoute psychologique au sein d'une association de défense des droits des femmes à Oran
- Notre stage pratique au sein du service de médecine légale du CHU Oran et de différents centres de soins de la ville d'Oran.

## 2- Position du problème

Les violences conjugales ont des répercussions sur l'état de santé des victimes : selon l'OMS, les femmes victimes de violences conjugales perdent entre une et quatre années de vie en bonne santé, leur prise en charge reste encore à définir mais peut revêtir différentes approches.

---

العنف ضد المرأة و علاقته بمحاولة الانتحار. تحت إشراف الأستاذة معتمد ميموني بدرية . جامعة وهران. قسم علم النفس 3

و علوم التربية. السنة الجامعية 2006-2007

<sup>4</sup>*Violences conjugales et impossible réalisation de soi Thèse de Magister sous la Direction du Pr Souad Rahaoui-Kahloula Université d'Oran Es Sénia 200....*

Souvent en décidant de prendre en charge sur le plan thérapeutique les femmes victimes de violences, le principal reproche qui est avancé est le fait que le conjoint violent est également à prendre en charge. Certes, toute personne en difficultés est à prendre en charge à condition qu'elle en formule la demande (même de manière codée) mais ceci nous a poussés à nous intéresser plus spécifiquement dans le cadre de cette recherche, au lien conjugal et à son maintien malgré la ou les violences qui le sous tendent. Comprendre et analyser ce lien, conduiraient à une meilleure prise en charge de la violence conjugale.

Notre recherche est volontairement axée sur le vécu des femmes violentées et non sur les conjoints violents car nous avons eu du mal à les approcher. Ils refusent tout contact avec un psychologue sur ce sujet. Il nous a semblé plus opportun de travailler avec des femmes qui de part leur statut de victimes et au regard de leur statut au sein de la société étaient plus motivées pour une collaboration avec un psychologue.

### 3- Hypothèses

Notre première hypothèse est que la femme resterait aussi longtemps dans cette relation parce qu'au départ elle aurait choisi son conjoint en fonction d'une problématique qui leur serait commune : présence d'une faille narcissique. Son couple aurait une valeur thérapeutique permettant d'atteindre un certain équilibre personnel et toute remise en question de cet équilibre représenterait un danger vital pour elle.

La deuxième hypothèse est que la femme serait prise dans une logique inconsciente de reproduction d'un schéma intériorisé, vécu dans le passé, d'endurance à la souffrance pour réparer l'objet aimé sous couvert d'un sentiment de culpabilité si l'objectif n'était pas atteint.

La troisième hypothèse est que, une fois l'image de soi restaurée, la femme prend conscience de sa valeur intrinsèque et sera à même d'assumer ses futures décisions : soit la séparation, soit le maintien du couple conjugal mais sous

d'autres conditions (prise en charge thérapeutique du conjoint, refus ferme de toutes violences, surinvestissement affectif des enfants...)

Il reste bien entendu que d'autres hypothèses que nous qualifierons de secondaires sont à soulever telles que :

- Le respect des coutumes et traditions qui contribue au maintien du lien (ne pas divorcer, se sacrifier pour ses enfants, l'homme « doit battre » sa femme pour être respecté...)
- Les raisons d'ordre socioéconomique (pas de ressources et refus des parents de recevoir leur fille avec ses enfants) obligent la femme violentée à maintenir le lien conjugal
- La durée du lien conjugal a une influence sur la décision de rompre ou non ce lien
- Le groupe familial exerce un impact certain sur le fonctionnement du couple.
- L'amour et l'affection ressentis pour cette personne (lien amoureux morbide)

Mais il faut préciser que notre thèse consiste à explorer d'autres segments de recherche dans ce domaine et sortir des explications trop vite avancées et qui souvent ne rendent pas vraiment compte de la complexité de la personnalité et du relationnel.

#### **4- Motifs du choix du sujet**

Cette recherche fait suite à notre travail pour l'obtention d'un Magister intitulé : *Violences conjugales et impossible réalisation de soi* où un travail exploratoire fut mené grâce à un stage effectué au sein du service de médecine légale du CHU Oran nous a permis de rencontrer des femmes ayant subi des violences. Nous avons réalisé des entretiens avec ces femmes, ce qui nous a permis dans un premier temps d'approcher le phénomène de la violence à

l'égard des femmes, mais aussi de cerner le vécu des femmes violentées et la question de leur prise en charge, tant sur le plan psychologique qu'institutionnel. Comment cette violence peut avoir de grandes répercussions sur la famille en général et sur les enfants.

Nous avons également assisté à de nombreuses rencontres sur le sujet (sur le plan national<sup>5</sup> et international<sup>6</sup>) et tout naturellement il nous a semblé important d'essayer de comprendre pourquoi ces femmes maintenaient le lien conjugal sans que les violences ne cessent ? Quels étaient les facteurs les plus déterminants poussant au maintien du lien : des facteurs internes comme une faille narcissique, la non estime de soi, le manque de confiance, la dépendance à l'autre ou alors des facteurs externes d'ordre socioéconomiques ? Nous verrons que souvent ces deux types de facteurs s'entremêlent dans les histoires douloureuses des sujets.

## **5- Echantillon de la recherche**

Notre méthodologie étant de type qualitatif, nous avons approché une dizaine de femmes violentées, mais nous avons choisi d'en présenter quatre (4) car elles nous semblaient représenter un condensé de ce que nous avons rencontrés. Ces femmes ont une durée de plus de cinq ans de mariage et nous les avons choisis en fonction des différents niveaux sociaux, actives (ayant un emploi) ou sans emploi, ayant un niveau d'instruction ou analphabète.

Nous avons également organisé des focus groupes constitués de personnes de différents statuts, âges et sexes pour tenter de saisir quelles étaient les représentations au sein de la société sur la question des violences exercées sur les femmes<sup>7</sup>. Il nous a semblé important de comprendre comment étaient perçus les actes violents et quels gestes étaient qualifiés de violents. Quelle différence d'appréciation entre les hommes et les femmes, entre les générations, entre les différents niveaux d'instruction, etc.

---

<sup>5</sup> Rencontres nationales au sein du Centre d'information et de documentation des droits des femmes et de l'enfant CIDDEF – Alger (23/01/10)

<sup>6</sup> Séminaire International : *Les questions d'égalité entre homme et femme dans le droit et la jurisprudence des Etats du Maghreb*. Tunis 29-30 Juin 2009

<sup>7</sup> Voir guide en annexe

Il est à souligner que les femmes acceptent généralement toutes de nous parler et d'être en entretien avec nous. Elles ont toutes accepté de revenir au sein du service de médecine légale du CHU Oran (milieu anxieux), mais dès que nous parlions d'un travail qui allait être présenté beaucoup ont pris peur malgré nos précautions et notre assurance de respecter leur anonymat.

## **6- Choix des outils d'investigation**

D'après le Dictionnaire Littré : « *psychologue se dit de celui qui connaît intuitivement et empiriquement les sentiments d'autrui. Se dit plus spécialement du clinicien, du thérapeute spécialiste de la psychologie* ». Nous voyons à travers cette définition toutes les difficultés et l'ambiguïté des interprétations qui sont données actuellement de la psychologie clinique et de l'activité du psychologue clinicien.

Pour approcher toute personne en demande d'aide le psychologue clinicien dispose de trois outils d'investigation essentiels : l'observation (directe, indirecte), l'entretien clinique (de différents types : Rodgerien, psychanalyse...) et les tests (projectifs, de personnalité et d'aptitude...)

Pour notre étude nous avons surtout privilégié l'entretien et l'observation, mais aussi l'analyse de contenu du récit de vie et ce pour deux raisons essentielles que nous développerons dans la partie clinique de notre travail.

Une première partie traitera des données de la littérature concernant les violences conjugales tant sur le plan national, régional qu'international. La deuxième partie abordera la méthodologie de l'étude clinique, la troisième partie ses résultats et leur analyse. La quatrième partie sera consacrée à la discussion des résultats et aux perspectives futures.

**CHAPITRE I**  
**CORPUS THEORIQUE**

## CHAPITRE I

### CORPUS THEORIQUE

Dans ce chapitre nous tenterons d'aborder les différents outils conceptuels que nous comptons utiliser dans cette étude, tels que les concepts et notions d'homéostasie, de système, de violence et d'agressivité, mais aussi d'approche systémique, de communication, de lien conjugal et de statut personnel...

#### **1- La notion d'homéostasie**

Selon, Cannon, physiologiste américain, l'homéostasie se compose de deux mots grecs qui sont *homoios* "semblable" et *statis* "position". La notion est initialement apparue en biologie, comme l'équilibre chimique des organismes vivants, mais les chercheurs l'ont trouvée utile à la définition de toutes formes d'organismes vivants : *"L'homéostasie est une des plus remarquables et des plus typiques propriétés de grande complexité des systèmes ouverts. Un système homéostatique (une entreprise industrielle, une grande organisation, une cellule) est un système ouvert qui maintient sa structure et ses fonctions par le biais d'une multiplicité d'équilibres dynamiques rigoureusement contrôlés par l'interdépendance des mécanismes de régulation. Ce système réagit à chaque changement dans l'environnement ou à toute perturbation aléatoire, à travers une série de modifications de la taille et de l'égalité de sens opposé à ceux qui ont créé le trouble. L'objectif de ces modifications est de maintenir les équilibres internes »* (Cannon 1926)

L'homéostasie est donc la capacité que peut avoir un système quelconque à conserver et maintenir son équilibre de fonctionnement en dépit des contraintes et pressions qui lui sont extérieures, *« l'homéostasie est l'équilibre dynamique qui nous maintient en vie »*.

Sur le plan psychologique, la notion d'homéostasie s'applique à tout système (et pas seulement aux organismes) qui tend à une recherche d'équilibre. Elle est alors associée aux notions de feed-back ou de rétroaction. Le feed-back positif est considéré comme élément favorisant la recherche de cette homéostasie en réduisant sans cesse les tensions qui parcourent le système, pour les ramener vers une situation d'équilibre. Le feed-back négatif apparaît quant à lui comme risquant de conduire à une implosion du système qui ne parvient plus à réguler ces tensions. Mais la recherche systématique de l'équilibre peut aboutir à l'inefficacité ou à l'inertie.

C'est ce que nous avons tenté de faire avec certains de nos cas étudiés en les amenant à s'interroger sur leur passé, à mieux comprendre le lien entre ce qu'ils ont vécu et ce qui leur arrive pour constituer un feed-back positif. Nous nous sommes donc naturellement intéressés à la notion de perlaboration<sup>8</sup> qui consiste pour l'individu à intégrer une interprétation et surmonter les résistances qu'elle entraîne. Lors de nos entretiens nous tentions de favoriser cette perlaboration en montrant comment les significations en cause se retrouvent dans des contextes différents.

Un exemple emprunté à la psychologie sociale peut nous aider à mieux saisir cette notion d'homéostasie : un groupe social est un système régi par des règles qui ont pour objet de maîtriser les inévitables tensions et de préserver l'équilibre du groupe. Le conformisme, ou respect des règles, semble à première vue favoriser ce nécessaire équilibre. La déviance, semble dangereuse dans la mesure où elle met en danger l'existence des règles sociales. Mais le déviant est souvent dans un groupe celui qui perçoit avant les autres, la péremption ou l'inadaptation des règles observées. La déviance peut prévenir l'anarchie et parfois loin d'être dangereuse, elle peut être nécessaire pour une meilleure compréhension de ce qui ne va pas dans le groupe.

---

<sup>8</sup>Le mot **perlaboration** est un néologisme créé en 1967 par J. Laplanche et J.-B. Pontalis pour traduire le terme allemand : *Durcharbeitung* qui signifie élaborer, travailler avec soin. On peut le voir comme la contraction de *par* élaboration. Il désigne une élaboration fondant le travail psychanalytique et visant la suppression du symptôme névrotique. Elisabeth Roudinesco et Michel Plon, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Fayard, coll. « La Pochothèque », 2011 (1<sup>re</sup> éd. 1997) (ISBN 978-2-253-08854-7)

Un autre exemple concernant la santé mentale d'un sujet qui ne tient pas en l'absence de conflits mais au fait que les conflits intrapsychiques aboutissent à l'homéostasie, en d'autres termes à un équilibre ou un compromis satisfaisant et qui ne soit pas trop coûteux en énergie psychique.

## **2- L'école de Palo Alto**

L'école de Palo Alto désigne un groupe de chercheurs qui ont travaillé ensemble autour de théories de la communication et de la relation entre les individus. L'initiateur de ce travail et père de cette école est G. Bateson, zoologue, anthropologue et ethnologue. Il a été influencé par L. Von Bertalanffy, biologiste qui a élaboré la «théorie des systèmes».

C'est le mélange des disciplines qui a fait toute l'originalité de l'école de Palo Alto qui a apporté une nouvelle vision de la communication. L'une de ces originalités majeures est l'utilisation de l'approche systémique dans le domaine des relations humaines. La communication est liée au comportement des individus. Il n'y a pas de « non-comportement » (le silence et l'inaction sont un comportement) par conséquent la communication est permanente.

On peut aussi constater à la lecture du livre « L'école de Palo Alto » de E. Mare et D. Picard (1984) qu'il décrit une méthode thérapeutique dont on peut s'inspirer dans la vie courante. Cette méthode tourne le dos à la recherche des causes et explications pour se concentrer sur les comportements observables. Procéder ainsi, ce n'est pas nier que les phénomènes psychologiques aient des causes, mais c'est dire que pour les modifier il est souvent préférable de débloquer les habitudes et des automatismes incorporés aux comportements. La personne perçoit les choses autrement et change pour de bon.

On trouve dans l'école de Palo Alto des astuces de ce type : Un adolescent reste, malgré les observations et remontrances de ses parents, désordonné et négligé, ils doivent tout faire à sa place : faire son lit, ranger ses affaires etc. Le thérapeute leur conseille de changer d'attitude : au lieu de le sermonner, il s'agit de se mettre en position de faiblesse pour que l'autre soit incité à prendre l'initiative. Il leur conseille par exemple de laisser tomber des miettes de pain

dans le lit de l'adolescent la prochaine fois qu'ils le feront. Après avoir protesté, l'adolescent juge plus aisé de faire son lit lui-même... On est ainsi aux antipodes de la psychanalyse, on ne cherche pas à savoir pourquoi l'adolescent est désordonné, mais on cherche à supprimer le phénomène en jouant sur ses symptômes.

### *2-1 La communication*

Quatre grands principes sont avancés par cette école concernant la communication :

*a) Deux niveaux de sens dans un message* : L'information, ou le contenu : c'est ce qui est dit et la relation entre les individus. Exemple : *Je m'approche d'une jeune femme pour lui demander mon chemin (contenu). Ce n'est pas un hasard si je l'ai choisie plutôt que le monsieur à côté (relation).*

*b) Dualité dans la communication d'un message* : Deux modes distincts mais complémentaires : le digital lié au langage et à un code (pour communiquer, il est nécessaire que les interlocuteurs aient un code commun, une même langue) et l'analogique : gestuelle, mimique et posture. Ce mode est plus intuitif et reste compréhensible.

*c) La ponctuation des échanges* : Ce sont tous les échanges dans une communication, en quelque sorte le regard que chacun porte sur le comportement de l'autre. Exemple : *Lui s'enferme dans sa chambre parce que sa femme râle ; elle râle parce qu'il s'enferme dans sa chambre.* Peu importe de savoir qui a raison ou tort, d'ailleurs nous ne le pouvons pas. L'important est de comprendre que chacun tient à son message pour maintenir le système dans cet équilibre.

*d) La méta communication* : Méta communiquer, c'est échanger sur sa propre communication au niveau du contenu ou au niveau de la relation. Exemple : *« Si je te dis ça, c'est parce que je t'apprécie ».* J'explique et je justifie le pourquoi de ma communication. En tapant sur un verre pour obtenir le silence,

je « méta communique », c'est-à-dire que je souhaite communiquer quelque chose.

Comment nous communiquons ? Sur quelle base ? Avec quels sous entendus... ? Toutes ses questions nous ont amenés à plus approfondir notre réflexion sur cette dimension interrelationnelle car souvent dans les récits de vie des cas examinés, revenait cette incompréhension de l'autre...

## **2-2 L'analyse transactionnelle**

L'analyse transactionnelle est une théorie née aux Etats Unis, grâce aux recherches du Dr Eric Berne. Elle part du postulat suivant : nous fonctionnons suivant les trois états de l'individu, ou trois états du Moi « conscient » qui définissent notre personnalité : Parent, Adulte, Enfant

*L'état Parent* : Il correspond aux normes sociales et aux modèles de comportement. De ce point de vue, il y a les choses qui se font et celles qui ne se font pas. Il se subdivise en deux : Le parent normatif, ou parent critique, qui impose, juge, critique, dirige, dévalorise, etc. et le parent bienveillant, ou parent nourricier qui aide, prend en charge, protège, voire surprotège, facilite, etc.

*L'état Adulte* : Il correspond à un équilibre entre les « pulsions » de l'état Enfant et les « normes » de l'état Parent. Il y a les choses qui sont possibles et raisonnables, et celles qui ne le sont pas de façon objective. Il analyse, réfléchit, demande, évalue, pèse le pour et le contre...

*L'état Enfant* : Il correspond à nos capacités intuitives et à notre spontanéité, c'est l'enfant qui sommeille en chacun de nous. L'état enfant se subdivise en trois : L'enfant adapté soumis qui s'adapte et/ou se dévalorise, L'enfant adapté rebelle qui se révolte, L'enfant libre qui exprime spontanément ses envies et ses émotions.

Chaque état du Moi ayant des aspects positifs ou négatifs va tour à tour : protéger et conseiller/étouffer et contraindre ; rappeler les règles/dévaloriser et

sanctionner ; analyser et observer... ; lorsque deux personnes dialoguent, elles le font par l'intermédiaire d'un des trois états du Moi qui s'adresse à l'un des trois états du Moi de l'autre. Ces échanges portent le nom de «transactions » et elles sont positives ou négatives.

### 3- Approche systémique

La théorie des systèmes est née d'un modèle mathématique appliqué aux groupes humains. C'est le biologiste Ludwig Von Bertalanffy qui le premier a travaillé sur la "*théorie générale des systèmes*" (ouvrage sur le fonctionnement des systèmes biologiques, économiques, mathématiques et informatiques). C'est un ensemble d'objets qui constituent les éléments du système et ce serait la relation des objets entre eux qui ferait tenir le système. Un tout n'est pas seulement une somme d'unités : "*C'est un ensemble d'éléments interdépendants, c'est-à-dire liés entre eux par des relations telles que, si l'une est modifiée, les autres le seront aussi et que, par conséquent, tout l'ensemble est transformé*".

Les concepts de la théorie systémique se trouvent au croisement de deux autres théories : celle de la communication autour des travaux de G. Bateson et celle de la théorie des systèmes. Une application de ces théories dans le champ de la thérapie familiale donne naissance à ce que l'on nomme aujourd'hui l'école de Palo Alto. En 1956, l'équipe met en avant la théorie du double lien ou double contrainte (double bind<sup>9</sup>) qui serait un système pathologique de relations familiales dans lequel s'émettent des messages contradictoires. Cela est également le cas pour les couples où certains conjoints émettent ce type de messages contradictoires : *c'est parce que je tiens à toi que je suis violent !*

La famille paraît comme un système ouvert où tous les membres sont en interrelation constante mais aussi en relation avec l'extérieur. Don Jackson<sup>10</sup> (psychanalyste) s'est aperçu que si l'état d'un malade dans la famille

---

<sup>9</sup>Ce terme est une traduction littérale de **double** lien, mais dans un premier temps il était question d'injonctions paradoxales. Cette notion est proposée en 1956 dans le contexte de la présentation d'une théorie des causes de la schizophrénie (Gregory Bateson).

<sup>10</sup>[http://www.ecologielibidinale.org/fr/biblio/miel\\_historique\\_PaloAlto.pdf](http://www.ecologielibidinale.org/fr/biblio/miel_historique_PaloAlto.pdf)

s'améliorait, cela avait des répercussions sur l'état général de la famille. (Homéostasie familiale). L'homéostasie est donc une régulation qui permet au système de préserver son équilibre et sa survie dans un environnement qui change. Il existe en thérapie familiale systémique plusieurs concepts utilisés :

- *la communication paradoxale* : dans le système de communication à l'intérieur d'une famille, les relations se font sous le mode du double bind. Ce sont des injonctions contradictoires, pour lesquelles aucune réponse satisfaisante n'est possible.

- *le patient désigné* : une des personnes de la famille est identifiée comme malade et devient porteur de la symptomatologie du groupe. C'est l'homéostasie du système au dépend du sujet malade.

- *la transmission entre les générations* : c'est à la suite d'un dysfonctionnement sur trois générations que naît une psychose chez un individu.

- *la notion de circularité* : le comportement de l'enfant est déterminé par un système d'actions, de réactions et de rétroactions face au comportement de la mère, et vice versa.

En thérapie familiale systémique, le thérapeute n'est pas qu'un observateur, il est aussi acteur appliquant le principe de la multi causalité et il considère que la famille est un système vivant, « *organisé et adaptable* ».

En conclusion, nous pouvons dire que la théorie systémique ne se définit ni comme une science, ni comme une discipline mais comme une approche proposant un point de vue original sur la réalité et une méthode pour aborder les problèmes dans leur complexité : la personne n'est plus seulement envisagée dans sa réalité intrapsychique, mais également dans son contexte.

En effet, tout individu entre en interaction permanente avec d'autres personnes et existe comme membre à part entière d'un système. Les rôles, comportements et attitudes se définissant aussi par rapport à ce système.

Cette approche nous paraît très pertinente dans le cas des violences intrafamiliales et conjugales, le mode relationnel violent étant un élément du système. Mais nous nous posons tout de même la question de savoir quel est le « devenir » de ce système si les éléments sont atténués ou éliminés... Le rôle du thérapeute est dans cette approche extrêmement important car il va falloir mettre en place avec tous les membres de la famille un autre système qualitativement supérieur... où chacun se reconnaîtrait comme membre du système mais aussi comme élément singulier. Ce qui nous amène à réfléchir sur la question de la perception de soi.

#### **4- Le concept de soi**

« *L'image de soi est le produit de la façon dont nous croyons que les autres nous voient*<sup>11</sup> ». Ce postulat est admis par la plupart des psychologues, psychiatres et sociologues.

##### 4.1- Apparition du concept de soi

A la naissance, nous n'avons aucun sens de nous-mêmes, de notre « soi ». En grandissant nous essayons d'« être », les gens qui nous entourent, nous plaisent ou pas. Nous les imitons et nous nous identifions peu à peu à eux. L'enfant peut ainsi tester les comportements et prévoir des réponses. Ces interactions le conduisent à avoir petit à petit conscience du « je », il apprend ce qui est bien ou mal, ce qu'il peut faire ou ne doit pas faire. Avec l'âge l'enfant ne va plus jouer ces rôles extérieurement, il peut les imaginer : « si je fais des bêtises, maman va me punir... »)

La façon dont les gens parlent de nous durant ces périodes, va façonner notre perception de nous-mêmes. Une vision positive rend l'enfant positif et optimiste, une vision négative au contraire rend l'enfant négatif et pessimiste.

La notion de soi, s'acquiert donc par la communication interpersonnelle. Nous sommes en quelque sorte l'acteur principal de notre communication, pour cette

---

<sup>11</sup> C. Terrier : *Concept de soi (Qui je suis)*. [www.cterrier.com/cours](http://www.cterrier.com/cours)

raison la maîtrise de notre communication passe par une bonne connaissance de ce que nous sommes.

La mauvaise perception de soi peut conduire à des comportements inadaptés qui renforcent la mauvaise image de soi. Inversement une bonne perception de soi entraîne un processus positif de valorisation personnelle. On peut finalement dire que l'image de soi est la façon dont nous croyons que les autres nous voient, nous agissons fréquemment en fonction de ce que nous pensons que les gens attendent de nous et pas en fonction de ce qu'ils attendent réellement de nous. De cette situation peuvent naître de nombreux problèmes de communication interpersonnelle comme dans le cas de mésentente conjugale.

L'estime de soi change par la communication interpersonnelle, la perception de soi n'est pas fixée une fois pour toute, elle évolue tout au long de notre vécu, grâce à nos rencontres et nos expériences.

#### 4.2- Acceptation de soi et estime de soi

L'estime de soi résulte du regard que l'on porte sur soi-même, mais parfois nos actes ou nos propos ne correspondent pas à cette vision idéalisée de nous-mêmes et dans ce cas nous sommes déçus. Parfois nous cachons certains aspects, de peur d'être rejetés, pas aimés ou nous nous créons un personnage plus conforme à notre être idéalisé. Ces pratiques sont difficiles à assumer à long terme et il n'est pas possible de tricher éternellement.

Selon de nombreuses recherches en psychologie relationnelle, tout processus de communication ou nous nous engageons personnellement se déroule en deux temps : une étape où on s'expose personnellement et une étape de rétroaction. L'estime de soi serait donc ce que nous ressentons lorsque ce que l'on fait correspond ou se rapproche de l'image que nous avons de nous-mêmes.

#### 4.3- La dimension de soi

La fenêtre de Johari<sup>12</sup> met en évidence les différentes dimensions du soi. Les parties connues de soi et non connues, les parties connues des autres et inconnues des autres.

Ces auteurs distinguent quatre secteurs :

- Le secteur libre (Etat civil, profession, vêtements) : Connue de soi et des autres, il représente le soi public. Nous ne ressentons pas d'anxiété lorsqu'il est dévoilé.
- Le secteur aveugle (Voix, gestuelle...) : Connue des autres et pas de soi (Timbre de voix, gestuelle, mauvaise haleine...)
- Le secteur caché (sentiments motivations...) : Connue de soi et inconnue des autres, nous ne voulons pas le partager, c'est notre intimité.
- Secteur inconnu (inconscient) : Inconnue de soi et des autres. Ce secteur n'a pas encore atteint notre conscience.

Donc toute communication va débiter par une exposition du secteur libre, nous protégeons notre moi réel en exposant des masques. Par exemple on va discuter du temps, de généralités... Une grande partie de l'énergie est dépensée à se protéger. La communication est indispensable à l'équilibre et à la connaissance de soi. Elle doit être constructive et positive pour être pleinement satisfaisante.

#### 4.4- L'ouverture de soi

Toujours selon la fenêtre de Johari, sans l'ouverture de soi il n'est pas possible de développer une relation avec quelqu'un d'autre. Garder le silence sur soi, c'est demeurer un étranger pour les autres. La communication étant un processus interactif, le degré d'ouverture de soi va déterminer celle de l'autre personne. Mais l'ouverture de soi doit être appropriée et adaptée aux personnes et aux situations. Il est parfois bon de savoir se taire, de ne pas dévoiler ses

---

<sup>12</sup> « *La fenêtre de Johari est une méthode de représentation de la communication entre deux entités. Elle a été créée par J. Luft et H. Ingham (1955). Le mot "Johari" est tiré des premières lettres des prénoms de ses inventeurs Elle est basée sur une approche de programmation neurolinguistique (PNL)...*

([https://fr.wikipedia.org/wiki/Fen%C3%AAtre\\_de\\_Johari](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fen%C3%AAtre_de_Johari))

intensions, ses désirs et il est à noter que certaines personnes peuvent se sentir contraintes et anxieuses par trop d'ouverture.

Le descriptif que nous proposons, ne vise pas à décrire des stéréotypes mais des tendances :

- Le concept de soi peu élevé

Ces personnes utilisent souvent des clichés ou des expressions neutres, peu d'originalité dans leur propos et peu de confiance dans leurs pensées. Souvent critique et cynique vis-à-vis d'eux-mêmes, ils refusent les éloges, méprisent le succès, sont souvent plaintifs et pessimistes.

- Le concept de soi élevé

Ces personnes utilisent des expressions originales, font part de leurs idées, ne parlent pas d'eux-mêmes en termes prétentieux, acceptent les louanges ou les blâmes, acceptent leurs erreurs, sont optimistes et non dogmatiques.

Finalement pour réussir une bonne communication interpersonnelle indispensable dans une relation de couple, il est nécessaire de bien se connaître, de bien identifier ses besoins, son caractère, et en ce qui concerne notre recherche la femme victime de violences doit réussir à avoir une bonne estimation de soi pour mieux affronter la réalité. Une connaissance de soi et de l'autre est une condition aux changements positifs qui doivent intervenir dans la vie conjugale. La thérapie quand elle est engagée doit tenir compte de cet aspect.

# **CHAPITRE II**

## **VIOLENCE ET AGRESSIVITE**

## CHAPITRE II

### VIOLENCE ET AGRESSIVITE

Souvent les termes de violence et d'agressivité sont utilisés l'un pour l'autre alors qu'il existe pourtant une différence entre ces deux notions que nous allons tenter de définir.

Il y a lieu de distinguer agressivité et violence car ces deux concepts ne sont pas de même nature. Ce n'est pas une question de degré entre ces deux comportements : violent, c'est plus ou moins qu'agressif... et bon nombre de personnes ne franchiront jamais le pas de l'usage de la violence. Les adolescents et les adultes qui passent à l'acte de la violence sont mus par une pulsion difficilement contrôlable.

En psychologie, il ne faut pas confondre entre agressivité et violence, tout être humain est agressif mais cela ne signifie pas que tout le monde doit être violent. Dès les premières années de sa vie, l'enfant commet des actes agressifs pour subvenir à ses besoins, et ici intervient le rôle des fonctions primaires de socialisation pour canaliser ces actes agressifs et l'orienter vers un meilleur comportement social.

*« Chaque être humain porte en lui le germe de la violence tel un virus endormi. La pulsion fratricide, la haine envers l'autre, sont là, prêts à se propager dès que l'environnement et le climat idéologique s'y prêtent. Personne n'est à l'abri. Aucune société<sup>13</sup>. »*

Freud va plus loin en analyse dans son explication sur la violence : *« Dans la mesure où la civilisation se fonde sur la répression des pulsions, la névrose permet d'en percevoir le malaise, ce que les hommes eux-mêmes permettent, de reconnaître comme finalité et dessein de leur vie, ce qu'ils exigent de la vie, ce qu'ils veulent atteindre en elle. »* (Freud, 1995)

L'exigence fondamentale consiste dans le désir d'être heureux et d'éviter la souffrance, or Freud montre quels obstacles s'opposent à ce désir et entraînent plus que sa satisfaction, une désillusion du sujet.

---

<sup>13</sup> A. Houballah, *Destin du traumatisme*, Paris Hachette 1998

### 3- L'agressivité

Pendant longtemps, Freud a conçu l'agressivité comme une pulsion exclusivement mêlée à la pulsion libidinale. La libido, cet « instinct des instincts », est l'énergie vitale qui nous pousse à vivre, à agir et à jouir : c'est le principe de plaisir. Mais l'homme doit tenir compte d'un certain nombre de contraintes et doit souvent renoncer aux plaisirs. Par exemple, l'enfant veut « s'approprier » sa mère qui lui refuse cette appropriation, d'où les premiers désirs meurtriers. L'agressivité serait donc ainsi une réponse aux frustrations imposées par le principe de réalité, cette « force inhibitrice » qui nous apprend à modifier plutôt nos désirs qu'à modifier l'ordre du monde.

L'évolution de la théorie freudienne est importante, car elle signifie que l'agressivité n'est plus seulement la conséquence de frustrations infantiles. Il ne suffit pas de combler les frustrations pour supprimer l'agressivité, qui est enracinée pour toujours en chacun de nous. Dans l'ensemble de ses écrits, Freud nous a fait comprendre qu'il était vain de lutter directement contre l'agressivité. Du moins pouvons-nous modifier ses objectifs et ses modalités, afin qu'elle soit plus au service de la vie que de la mort

L'agressivité peut être définie comme une tendance à attaquer l'intégrité physique ou psychique de l'autre. Mais elle est aussi une composante de la personnalité et des comportements adaptatifs d'un individu. Cette double définition met en évidence l'ambiguïté majeure de ce concept : elle est en quelque sorte un mal nécessaire.

Dans d'autres langues, il est possible de contourner cette difficulté comme dans la langue anglaise qui utilise deux mots différents : "Agressivity" ou l'agressivité dans son sens négatif, alors que "Agressiveness" fait référence à une agressivité positive et serait synonyme de combativité. En langue arabe, dans le terme *دوانية* nous retrouvons le sens de « ennemi »...

Cette distinction est fort intéressante pour nous, car elle permet d'envisager le comportement agressif sous un autre angle : comme une tentative plus ou moins réussie d'adaptation à l'environnement, mais aussi comme une volonté plus ou moins forte, d'affirmation de soi. La dimension subjective de

l'agressivité ne facilite pas non plus la clarification de cette notion, car ce qui est pour l'un considéré comme un geste agressif, est pour un autre un simple comportement plus démonstratif que d'autres, pour un autre encore, une menace, ou enfin peut ne susciter aucune réaction.

Pour chaque individu, l'agressivité dépend en effet de son seuil de tolérance qui dépend lui-même de son vécu familial et social mais aussi du seuil de tolérance de la société dans laquelle il vit. Ce qui est considéré comme étant un comportement agressif dans une société ou un groupe social, peut ne pas l'être dans un autre : se donner de grandes claques dans le dos en signe d'amitié est très mal perçu au Japon par exemple.

### **1.1 Caractéristiques de la notion d'agressivité**

L'agressivité est considérée généralement comme une attitude destinée à nuire à une autre personne ou à soi-même (auto agressivité). Il ne peut y avoir agressivité sans un certain plaisir à faire souffrir l'autre ou à se faire souffrir soi-même. Le lien avec l'autre n'est jamais rompu. Le "visage de l'autre", selon l'expression du philosophe Lévinas<sup>14</sup>, n'est pas nié, il reste présent chez l'agresseur durant tout le conflit. C'est pour cette raison que dans les thérapies d'inspiration comportementaliste on demande à l'agresseur de ne pas regarder l'autre, de changer de pièce et de s'éloigner de la personne qui est face à lui quand il sent son agressivité croître. C'est d'ailleurs ce que nous avons, nous-mêmes conseillé à de nombreuses femmes violentées.

A l'heure actuelle, Les recherches en biologie ne sont pas encore assez probantes et aucun élément n'a été retrouvé comme étant lié de façon indiscutable et spécifique à l'agressivité, néanmoins des travaux de neurophysiologistes définissent trois niveaux :

---

<sup>14</sup>Le visage chez Lévinas (Philosophe) « est une métaphore qui sert à décrire plusieurs phénomènes : le visage est dénudé, offert, exposé, sans défense, le visage est ambivalent : il signifie à la fois invitation à tuer, mais aussi interdiction de tuer, le visage est signification, mais signification sans contexte : le visage est sens à lui seul, le visage "parle". Or, ce visage exige qu'on lui réponde, qu'on réponde de lui, l'apparition du visage est un commandement moral, un ordre ».

- 1 - Un niveau réflexe préprogrammé neurologiquement ;
- 2 - Un niveau plus élaboré où interviendrait l'affectivité en fonction du vécu personnel ;
- 3 - Un troisième niveau confrontant le sujet à ses expériences personnelles et à un contexte socioculturel particulier.

Les recherches en psychologie ont toujours mis l'accent sur le rôle des carences affectives précoces, des comportements, gestes, attitudes et paroles agressives connues très tôt et provenant tant de l'environnement social que physique de l'individu, ainsi que des frustrations répétées dans tous les domaines, imposées au sujet. La précocité de la présence de l'agressivité dans le psychisme du nourrisson ne lui permet pas encore d'élaborer une défense efficace. Dès lors, les réactions face aux frustrations peuvent être alimentaires (vomissements), langagières (cris, hurlements) ou comportementales en développant un état d'inhibition ou d'apathie, de retrait par rapport au monde ou, au contraire, une agitation permanente pour lutter contre l'anxiété. Si aucune prise en charge psychologique n'est là pour soutenir cet enfant dans son développement, il a de très fortes chances de devenir un enfant puis un adolescent et un adulte agressif<sup>15</sup>.

#### **4- La notion de violence**

La violence (du latin *vis* : force – vigueur) est une force brutale qu'un être impose à un autre, pouvant aller jusqu'à la contrainte, exercée par l'intimidation et la terreur. Elle est du registre de l'instinct de survie. L'intention, n'est pas de nuire à l'autre mais de survivre. Le seul but recherché concerne la sécurité du sujet et peu importe, dans l'instant de la violence, le mal fait à l'autre. Le rapport à l'autre, dans ce geste ou cette parole violente, est fondamentalement changé.

La définition que donne les Nations Unies au terme de violence, s'est élargie et considère la violence comme tout acte ou conduite, servant à infliger des souffrances physiques, sexuelles ou mentales, directement ou indirectement, au

---

<sup>15</sup> بدرة معتصم ميموني الاضطرابات النفسية و العقلية عند الطفل و المراهق. ديوان المطبوعات الجامعية. 2003

moyen de tromperies, de menaces, de contraintes, ou de tout autre moyen, à toute femme, ayant pour but de l'intimider, de la punir, de l'humilier, ou de la maintenir dans des rôles stéréotypés liés à son sexe, de lui refuser sa dignité humaine, son intégrité physique, mentale, ou morale, d'ébranler sa sécurité personnelle ou sa personnalité, ou de diminuer ses capacités intellectuelles...

La violence implique donc la négation de l'autre : l'autre n'est plus une personne mais un objet qui permet à l'individu violent de libérer cette force brutale en lui et qu'il pense et vit comme non maîtrisable. Celui qui subit la violence a l'impression d'être un objet à la disposition et à la merci de l'autre. Il a le sentiment de ne plus être considéré comme une personne.

Pour le sujet violent, l'autre représente une menace, son sort compte peu car il n'est pas considéré en fonction de son identité, il représente seulement un objet menaçant qu'il faut détruire pour pouvoir survivre.

La violence a donc pour conséquence la destruction du lien. A l'inverse de l'agressivité, celui qui a été l'objet de la violence pour un autre, redeviendra difficilement un interlocuteur avec qui la coexistence est possible. Le lien a de fortes chances d'être rompu ou de type pathologique.

## **2.1 Origine de la violence**

A l'origine de la violence se trouve la menace de l'identité : lorsque l'image de soi est ou semble menacée, humiliée, dévalorisée, bafouée. Lorsque l'amour-propre est blessé, le narcissisme subit alors une sorte d'effraction (rupture entre la réalité interne (le ressenti) et la réalité externe) et la violence apparaît. Le sujet est atteint car il est disqualifié. L'individu violent selon de nombreux auteurs a une image négative de lui-même. Il y a une profonde mésestime de soi qui remonte à l'enfance.

L'intensité des émotions soulevées empêche tout processus de pensée et de mentalisation. Le moi, en manque de moyens de défense, est perturbé, les représentations mentales qui pourraient le soutenir et permettre une réponse plus adéquate, sont en inadéquation par rapport aux affects.

Bergeret (1984) introduit la notion de « violence fondamentale » qu'il définit comme une agressivité primaire, un instinct de type animal, afin d'assurer sa

survie. Cette pulsion instinctuelle primitive serait une pulsion d'autoconservation, découlant des instincts de vie, impliquant ni amour ni haine, dont la fonction serait l'édification d'une identité primaire narcissique ayant pour principal objet le sujet lui-même.

Ces quelques points de vue théoriques sur l'agressivité et la violence, avaient pour but de faire ressortir les éléments pouvant servir de concept de base à l'introduction du phénomène de la violence conjugale ainsi que de point de départ à la compréhension de sa relation avec les notions de narcissisme et de dépression.

Une exploration théorique plus approfondie sur les liens existant entre les pulsions agressives et le narcissisme nous a permis d'entrevoir certaines explications concernant les problèmes de l'agressivité reliés aux troubles dans le développement du narcissisme.

C'est principalement Freud (1910) qui a posé les premiers jalons théoriques du narcissisme. Après avoir tenté d'expliquer les psychoses et les névroses traumatiques de guerre, il parvient à une formulation plus précise en proposant la notion de "narcissisme primaire" relative à la période où le moi n'est pas encore une entité séparée du ça et de l'objet. Il le définit alors comme étant une force quasi-biologique et instinctuelle. Le « narcissisme secondaire » qui apparaît pour sa part avec l'achèvement de la constitution du moi, est défini par Freud (1914) comme étant un repli ou un retrait de la libido initialement attachée aux objets dans le but d'assurer l'unité et la cohésion du sujet. Freud fait une distinction très nette entre deux directions libidinales opposées: l'investissement objectal, dirigé vers l'objet et l'investissement narcissique dirigé vers le sujet lui-même.

D'autres auteurs comme Bergeret (1984) définissent les pathologies du narcissisme ainsi que les mécanismes qui les sous-tendent. Pour lui, on peut rencontrer des troubles plus ou moins sévères du narcissisme. On retrouverait, toujours selon Bergeret, une composante agressive sous-jacente constante dans toutes les organisations narcissiques. Chez le « caractère abandonnique », pour qui le moindre manque déclenche un vécu hostile, la composante agressive se manifesterait sous forme de revendication violente afin de tenter de maîtriser l'objet. L'hyper-émotivité à fleur de peau du « caractère narcissique phobique »

pourrait déclencher à tout moment des « orages affectifs ». L'instabilité émotionnelle du psychopathe, due à la faiblesse de son moi et à sa grande dépendance serait à la base de ses manifestations de violence.

## 2.2- Thérapies possibles

Il va donc s'agir d'aider le sujet violent, dans un travail de « *rééducation* », à imaginer des « *chaînes intermédiaires* » que sont les représentations mentales, susceptibles de lier « *l'excitation traumatique* » (réalité externe) à sa réalité interne. L'image assure cette fonction de liaison et de transformation de la tendance à agir tout de suite. Sans ces « *chaînes intermédiaires* » le sujet n'arrive pas à symboliser et il devient violent.

Pour « soigner » la violence, il s'agit de rendre possible une meilleure intégration psychique à l'aide d'un certain nombre de techniques :

- Mettre l'individu face à des adultes qui ont été en mesure de canaliser leur violence dans la vie quotidienne (dans des groupes de paroles).
- L'aider à incorporer la loi : Interdit de faire du mal à l'autre. La violence est un appel à la Loi : l'homme ne peut vivre sans normes, sans repères, sans sens.
- L'aider à élaborer sa violence en apprenant à retarder le passage à l'acte : la situation traumatique exige souvent pour le sujet violent une décharge immédiate.

L'objectif étant de transformer le dispositif pulsionnel en une force créatrice : la sublimation, qui selon Freud<sup>16</sup> est une issue à la violence en permettant le déplacement de cette quantité de forces extrêmement importante sur autre chose. On nomme cette capacité d'échanger le but d'origine contre un autre but : la capacité de sublimation. C'est un travail à accomplir par tout sujet violent et ceci engage un travail psychique. Il explique qu'il faut aider l'autre à sortir de l'impasse liée à un moment de rupture psychique en permettant une

---

<sup>16</sup> Freud, *Introduction à la psychanalyse*. Petite bibliothèque Payot. Paris 1976

élaboration et une transformation de l'agir en une capacité de plaisir à créer. L'idée d'une transformation, d'un passage de la quantité à la qualité, implique obligatoirement un travail psychique. Il suppose un double mouvement : à la fois préserver toute l'intensité de la pulsion et en même temps faire dévier la décharge pulsionnelle vers des voies en accord avec l'accomplissement ou la réalisation du moi. Ce processus est déterminant pour la construction du sujet, il est à la base des activités scientifiques, sportives, artistiques, idéologiques, c'est-à-dire à l'ensemble des activités qui jouent un rôle fondamental dans la vie des êtres humains. A partir du moment où le sujet ne peut plus trouver de limites, où il perd la possibilité de se protéger lui-même, l'une des façons de sortir de cette situation est d'introduire un tiers dans la relation.

### 2.3- Conflit et médiation

Le terme de conflit peut revêtir différents sens. Les psychologues cliniciens parlent de conflit intrapsychique c'est-à-dire du conflit qui se vit à l'intérieur de la personne :

- soit un conflit manifeste ou latent lorsqu'il s'agit d'une opposition entre pulsions individuelles et interdits sociaux
- soit une situation de conflit lorsque la personne vit, en elle, un antagonisme de motivations ou de désirs contradictoires (j'ai envie de... et en même temps j'ai peur de....)
- des relations interpersonnelles (d'un simple désaccord à une situation de crise).

Les sociologues utilisent plutôt le terme de conflit pour qualifier des relations sociales (domaine du travail), des affrontements entre Etats (le conflit réfère à la guerre), entre ethnies...

Il est intéressant de noter que en langue chinoise, le terme de conflit, se compose de deux caractères, l'un signifiant « danger » et l'autre « opportunité ». Le conflit est destructeur quand il reste dans le non-dit ou qu'il est réglé par ou dans l'agression et la violence. Il ne fait rien avancer et ruine peu à peu un sujet ou un groupe quand la situation conflictuelle est bloquée. Il

est positif quand il est assumé et géré en soi ou conjointement par les parties concernées.

Si le conflit est le problème de base, s'il est source de difficultés, de souffrances, s'il contraint la personne à recourir à des mécanismes de défense (cris, colères, coups, bouderie, retrait, fuite...) et les groupes à exercer des pressions, il constitue néanmoins un élément structurant pour le développement de la personne. Il est également un facteur essentiel de changement et d'évolution.

De nombreuses études<sup>17</sup>, mais aussi l'expérience montrent que le conflit est non seulement inévitable mais qu'il est nécessaire. L'idée de conflit a le mérite essentiel de mettre l'accent sur le fait que le développement du sujet, la relation interpersonnelle et toute la vie en groupe (ou en couple) n'est jamais totalement harmonieuse. La santé mentale d'un individu, d'un groupe, d'une société dépend de sa capacité à résoudre ses conflits. C'est le dialogue qui permet de faire face positivement à l'affrontement. Pour se développer humainement ou pour vivre ensemble, nous avons besoin du langage.

Un proverbe Africain dit « *l'histoire du monde n'existe que si le serpent peut parler* » et un autre proverbe wolof (Sénégal) affirme « *qu'il n'y a pas deux personnes qui ne s'entendent pas, il y a seulement deux personnes qui n'ont pas discuté* ». Ceci est une manière imagée de dire que notre histoire personnelle ou celle des groupes sociaux est surtout une affaire de langage. En situation de conflit, il va falloir parler, s'expliquer, proposer des solutions pour arriver à un compromis. Quand toute attitude coopérative est impossible, quand les antagonistes n'ont plus le recul suffisant pour entrevoir la moindre solution, l'aide extérieure peut s'avérer utile. Le conflit surgit de l'affrontement d'idées, d'intérêts, de désirs contradictoires ou de besoins opposés. Chacun défend ses droits, ses idées, son pouvoir, sa liberté, sa vie. L'autre apparaît comme : « *celui dont les désirs s'opposent aux miens, dont les ambitions se dressent contre les miennes, dont les projets contrarient mes projets, dont les droits*

---

<sup>17</sup>*Conflit, mettre hors-jeu la violence*. Sous la Direction de B. Bayada, A.C. Bisot, G. Boubault, G. Gagnaire - 3<sup>ème</sup> édition – Chronique sociale – Lyon Novembre 2000

*lèsent mes droits, dont le territoire empiète sur mon territoire et dont la liberté menace ma liberté »<sup>18</sup>.*

C'est dans la résolution du conflit que chacun peut se faire reconnaître. Cela suppose certaines aptitudes psychologiques. Quand un sujet ou un groupe ne sent pas les compétences suffisantes pour arriver à cela, la médiation s'impose pour rechercher un règlement humain et acceptable pour soi-même et pour les autres. Toutes les sociétés connaissent ou connaissaient des usages destinés à éviter l'escalade dans le conflit. En Afrique, la palabre organisée autour du Sage permet de réguler les tensions. Chez les Asiatiques, le problème est souvent soumis au chef de famille. En Inde, le « panchayat », assemblée de cinq anciens, résout les disputes de la communauté, plus proche de nous en Kabylie c'est la Djamâa qui est le médiateur en cas de conflit.

La médiation est un processus qui vise à amener la personne en conflit avec elle-même à trouver des compétences nécessaires pour sortir du conflit (c'est souvent le rôle du psychologue, mais ce peut être aussi celui du médiateur). Pour deux personnes ou pour des groupes, la médiation a pour but d'amener les parties en conflit, enfermées dans leurs monologues, à se rencontrer et à renouer la communication.

Ainsi, traditionnellement les conflits conjugaux sont traités sous l'angle de la femme victime qui vient, en période de crise, à la rencontre du psychologue pour une écoute, une orientation et une aide. Or, les professionnels de santé et même les services de police, affirment que les femmes violentées retournent dans la plupart des cas auprès de leur conjoint. Il semblerait donc que le travail d'aide à la femme violentée reste insuffisant de par les nombreux retours au domicile conjugal, d'une part et de par la continuation de la violence conjugale, d'autre part. Ainsi, de nombreuses réflexions sur le sujet, mettent en avant le fait qu'il existe deux partenaires et non un seul dans la relation de couple connaissant de la violence conjugale : une femme violentée et un homme qui violence. L'évolution de l'approche de la violence conjugale, à savoir la prise en compte des deux partenaires, se retrouve dans des pays comme le Canada, la Suisse et la Belgique qui ont été les premiers à établir un protocole

---

<sup>18</sup> Op cité

d'intervention lorsqu'il y a violence conjugale. L'époux ou le compagnon violent est exclu du domicile pendant un certain temps, ce qui est totalement exclu en Algérie ou dans des sociétés comme la notre.

Le phénomène est à notre avis à aborder en termes de relation perturbée où la violence tient un rôle prépondérant. L'un exerçant cette violence et l'autre « l'acceptant » en quelque sorte. La notion de « victime » souvent associée à la femme est à revisiter et agir plutôt au niveau du « système » que forme le couple conjugal.

## **CHAPITRE III**

# **VIOLENCE ENVERS LES FEMMES**

## CHAPITRE III

### VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

L'origine étymologique<sup>19</sup> du mot violence, signifie à la fois la force, la puissance mais aussi l'essence d'une chose. Au cœur de la notion de violence se trouve l'idée d'une force, d'une puissance naturelle dont l'exercice contre quelque chose ou quelqu'un fait le caractère violent : la force devient violence lorsqu'elle dépasse la mesure imposée socialement ou perturbe un ordre.

#### 4- Violences à l'égard des femmes

Le sujet de la violence à l'égard des femmes en Algérie a fait l'objet pour la première fois, d'une enquête nationale (sur 9033 femmes victimes de violences) réalisée par une équipe de l'Institut National de Santé Publique (INSP, Alger 2005). Cette enquête a été initiée par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de la solidarité nationale ainsi que le mouvement associatif. Ce travail intersectoriel se veut le continuum de réflexions émanant de travaux (qui ont débuté dès les années quatre-vingt) très parcellaires, réalisés par des praticiens : psychologues, médecins, ainsi que par des associations, des institutions étatiques (sûreté nationale, gendarmerie nationale, protection civile, centres hospitalo-universitaires...).

Cette enquête a visé les femmes victimes de violences et qui se sont adressées aux différents services de prise en charge (Centres de soins, services de police ou de gendarmerie, Directions des affaires sociales et associations) durant le deuxième semestre 2003. Les entretiens sont proposées aux femmes victimes de violences, indépendamment de l'ancienneté de l'agression et quel que soit le type de violences subies. Les structures qui ont reçu le plus grand nombre de

---

<sup>19</sup> Violence vient du latin « violentia », de « vis », la force, la puissance, la vigueur, mais aussi l'essence d'une chose, ou encore la ressource d'un corps pour exercer sa force. EncyclopédiaUniversalis

victimes sont, par ordre décroissant, les structures de santé, les commissariats, les tribunaux et les centres d'écoute. Ceci laisse supposer que le souci des femmes violentées n'est pas de porter plainte immédiatement, sûrement par crainte de l'accueil mitigé dans les commissariats, mais plutôt d'être prises en charge médicalement et ensuite vient, parfois, la plainte, peut-être sous l'influence du milieu médical.

Les résultats de cette étude ont montré que :

- une femme sur deux est âgée entre 23 et 40 ans (donc en phase reproductive) ;
- concernant le niveau d'instruction : 26,8% sont analphabètes, 26,2% de niveau moyen, 19,8% de niveau secondaire et 5,6% de niveau supérieur ;
- pour les  $\frac{3}{4}$  des cas, la victime a été agressée par l'époux au domicile conjugal ;
- 72,3% des femmes victimes sont sans profession ;
- 5% ont subi des violences sexuelles dont 2,5% qualifiées de viols ;
- Les femmes de milieu socio économique défavorisé sont les plus vulnérables ;

Ce qui nous interpelle au vu des principaux résultats de cette étude c'est que les trois quart des violences se passent dans l'espace familial et plus précisément dans le couple et ceci va être conforté par une autre étude (Mdcfcf/Crasc/Unifem 2006) initiée par le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine et utilisant deux approches : l'une quantitative (une enquête de prévalence des violences à l'égard des femmes) et l'autre qualitative (études de cas de personnes violentées et focus groupes de jeunes). Cette étude, dont la réalisation a été confiée au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle, fait partie d'un ensemble de mesures émanant de la Stratégie Nationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui a été mise en place par ce même ministère.

Les résultats montrent que les violences à l'égard des femmes, nécessitent un réel travail de coordination et de collaboration entre différents ministères et secteurs, pour, dans un premier temps, approcher le phénomène et ensuite pour optimiser les moyens de prévention et de lutte contre ce grave problème de santé publique, ayant des répercussions, non seulement sur le bien-être et la santé physique et mentale de ces femmes, mais aussi sur l'équilibre de leur famille et sur la société dans son ensemble.

Cette étude a été le prélude à une réflexion nationale, à la prise de conscience de la gravité du problème et a amené à une plus grande implication des pouvoirs publics, d'où la réflexion et la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes et de la nécessité d'une enquête nationale de prévalence de la violence à l'égard des femmes. Cette enquête nationale met notamment l'accent sur le fait que les violences sont généralement exercées à l'intérieur du groupe familial et notamment au sein du couple.

La violence envers les femmes est donc une violence fondée sur le genre et basée sur une discrimination sexuelle. Elle va s'articuler autour de trois volets :

- ) *La discrimination sexuelle* : violence exercée sur la femme parce qu'elle est femme ;
- ) *Les relations déséquilibrées de pouvoir* : hommes représentant l'autorité, le pouvoir, la prise de décision et les femmes la soumission ;
- ) *La tolérance sociale* : en raison de cette distribution déséquilibrée des rôles et des pouvoirs, au sein de la société, celle-ci va expliquer cette violence et parfois la justifier.

## **5- Les différentes formes de violences**

*La violence verbale* s'entend. Certains hommes violents vont, élever le ton, pour intimider leurs compagnes, d'autres, au contraire, vont prendre une voix plus méprisante et moqueuse. D'autres vont utiliser injures, menaces et sarcasmes envers leur conjoint.

**La violence psychologique** s'exprime par des attitudes diverses, des propos méprisants, humiliants. Le compagnon violent renvoie à la victime une image négative de soi, faite d'incompétence et de nullité. Il l'atteint dans son image et progressivement la victime perd confiance en elle et en ses possibilités. Peu à peu s'installe le désespoir et une acceptation passive de ce qui arrive. Elle peut aller jusqu'à penser qu'elle mérite ce châtement. Elle s'isole, s'enferme dans sa honte, n'ose plus prendre d'initiative. Cette violence peut conduire à la dépression et au suicide mais aussi à des comportements violents envers ses propres enfants.

**La violence physique**, contrairement à une idée répandue, elle n'est pas toujours présente dans des situations de violence conjugale. L'homme utilise cette forme de violence quand sa femme manifeste trop d'indépendance à son goût, quand il n'a pas réussi à contrôler tous les comportements de celle-ci. Il passe donc aux coups, à la brutalité ou à la contrainte physique.

**La violence sexuelle**<sup>20</sup>, est la violence la plus occultée. La personne violente oblige sa compagne à avoir des rapports sexuels malgré elle ou des rapports sexuels sur un mode qu'elle réproouve (sodomie, fellation...). Les victimes ont beaucoup de mal à en parler parce qu'elles pensent à tort qu'elles sont associées aux obligations du mariage et du devoir conjugal mais aussi car ces sujets d'ordre sexuels sont tabou dans de nombreuses sociétés dont la société algérienne.

**La violence économique** exercée différemment selon les milieux : pas d'argent pour le fonctionnement du ménage, obliger l'épouse à toujours demander pour ses besoins les plus primaires ainsi que pour ceux de ses enfants, allocations familiales non versées... Cette violence aura pour objet de déposséder la victime de toute possibilité d'autonomie financière.

Les formes que peut revêtir la violence conjugale sont multiples, mais en tant que psychologue clinicienne, il s'agit d'être à l'écoute et de bien analyser les

---

<sup>20</sup> Selon Balsam (Réseau national de centres d'écoute qui aident les femmes victimes de violences), en 2013, sur les 29 532 cas de violences contre des femmes dont l'organisation a été informée en 2013, 4 116 concernaient des violences sexuelles, soit environ 14,3 %

cas rencontrés de femmes violentées et comprendre à travers le récit de leur vécu, ce que la personne agressée considère comme étant un acte violent. Si cette prise de conscience n'est pas faite, toute prise en charge peut s'avérer difficile et ardue.

Malheureusement, toutes ces formes de violences ne sont pas exclusives les unes des autres. Elles sont souvent associées et utilisées contre une même personne, mais nous remarquons que souvent une forme va prédominer et qu'elles peuvent survenir l'une ou l'autre, à différents moments de la vie du couple.

### 3-Violence contre les femmes en Algérie : statistiques récentes

Pour l'année 2015, le bilan statistique de la Direction Générale de la Sûreté Nationale fait ressortir les faits suivants :

A travers le territoire national, 9.663 femmes ont été victimes de toutes formes de violences. La violence physique se situe en première position avec près de 72% des cas, suivie des mauvais traitements (24%), les violences sexuelles avec 282 cas (dont 10 cas d'inceste et 119 cas d'harcèlement sexuel), les homicides (34 cas), et enfin les coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort avec 04 cas.

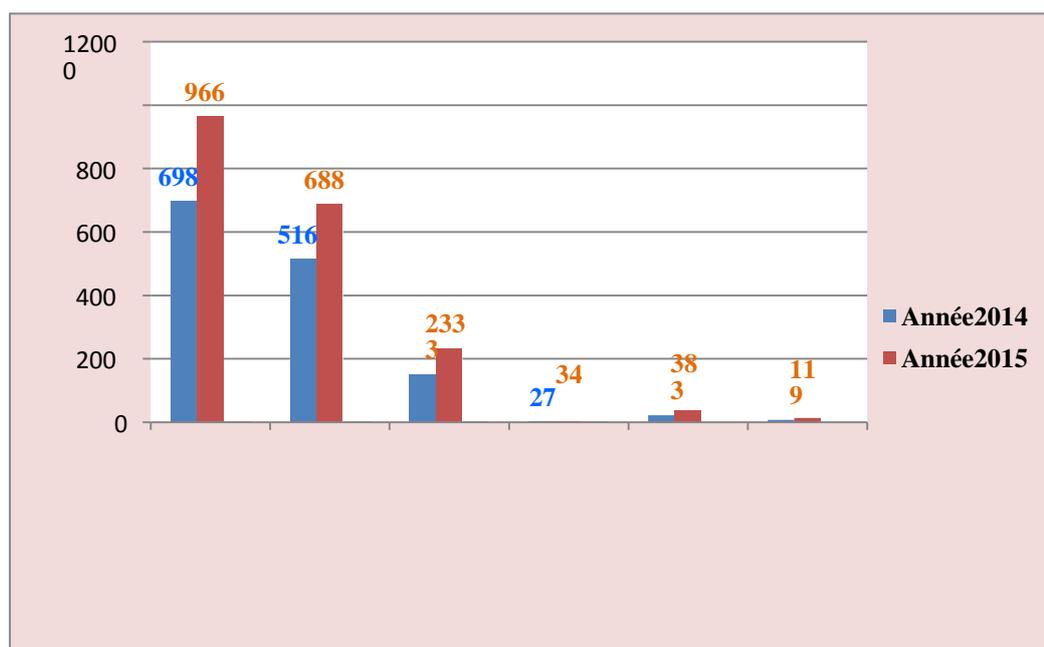


Source CNCPPDH (Rapport 2015)

Il est intéressant pour notre travail de considérer la situation familiale où nous remarquerons que sur les 9.663 femmes victimes, 5.423 femmes sont mariées. Les célibataires représentent 2549 cas, les divorcées 1051 cas et les femmes veuves 575cas. Il est important de noter que la violence s'exerce bien en priorité dans l'espace conjugal. Mais, en réalité la violence contre les femmes dans la sphère privée demeure largement invisible. Elle est donc fortement sous-signalée et cette réalité fut confirmée par les responsables des services de la DGSN, « *le nombre de femmes victimes de violences est en réalité plus élevé que les chiffres avancés, puisque beaucoup de femmes déposent des plaintes mais les retirent par la suite ... Il existe beaucoup de femmes qui souffrent en silence et le dépôt de plainte demeure malheureusement encore tabou dans notre société* ».

Les raisons de ce faible taux de signalement sont multiples, comme les contraintes socioculturelles qui n'incitent nullement les femmes à signaler les violences dont elles sont victimes, en particulier celles se produisant au sein du foyer. La méconnaissance par les victimes de leurs droits à la protection et à des voies de recours en vertu de la législation en vigueur est un autre facteur important qui contribue au sous-signalement. Toujours selon les statistiques de la DGSN, les cas de violences enregistrés ont augmenté entre l'année 2014 et 2015 (de 6983 cas en 2014 à 9663 cas en 2015), comme le démontre le graphique suivant:

Comparatif des violences à l'égard des femmes (2014- 2015) - Source CNCPPDH (Rapt 2015)



Cette augmentation du nombre de plaintes pourrait s'expliquer par le nouveau cadre normatif et législatif mis en place, mais également par les différentes campagnes de sensibilisation qui ont encouragé les femmes à déposer plainte auprès des services de sécurité nationale. Mais ce chiffre, démontre également que la violence à l'égard des femmes, perdure encore.

Ces enquêtes, recherches et études, ne reflètent qu'une infime partie de la réalité, car il y a le chiffre noir de cette réalité, vu que des milliers de femmes vivent cette situation de violence dans le silence. Ces dernières refusent de porter plainte contre leur époux ou parent proche.

## **CHAPITRE IV**

# **LE CONCEPT DE VIOLENCES CONJUGALES**

## CHAPITRE IV

### LE CONCEPT DE VIOLENCES CONJUGALES

Expliciter le concept de violences conjugales implique non seulement d'en apporter une définition, mais aussi de dresser le profil psychologique des femmes victimes de violences conjugales et d'analyser le lien qu'elles entretiennent avec le conjoint violent.

Il n'existe pas de définition universellement acceptée de la violence à l'égard des femmes. Néanmoins, un groupe international d'experts réuni par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en février 1996 a estimé que la définition adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies constituait une référence utile pour les activités de l'OMS. La Déclaration<sup>21</sup> sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993) définit la violence à l'égard des femmes comme « *tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée* ».

La violence conjugale réfère à toute situation où, dans le cadre d'une relation, un des partenaires utilise un rapport de force pour contrôler l'autre. Elle implique l'usage de la force et de la menace. A une extrémité, il y a une menace, à l'autre, il y a la mort. Entre les deux, toute une foule de comportements quotidiens, depuis les coups superficiels jusqu'aux blessures graves ; en passant par l'agression sexuelle, la violence psychologique et le viol.

---

<sup>21</sup>Convention internationale de lutte contre de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ratifiée par l'Algérie avec des réserves concernant la question de l'héritage et du tuteur pour le mariage des filles car ceci est en contradiction avec le Code de la Famille Algérien.

Si l'acceptation de l'idée d'une violence exercée à l'intérieur du couple est récente, cela s'explique par le fait que la violence conjugale n'a pas toujours été condamnée. Pendant longtemps et dans de nombreuses sociétés un époux avait droit presque de vie et de mort sur son épouse.

Les normes et les valeurs traditionnelles dans les sociétés patriarcales expliquent différemment la violence familiale. Elles expliquent cette dernière comme un devoir dicté et inné de l'homme et oblige la femme ainsi que ses proches de garder le silence. Les aspects culturels et sociaux font pression et poussent les femmes à se taire et lui interdisent de se plaindre.

La violence conjugale fonctionne selon les mêmes mécanismes que ceux de la violence faite aux enfants, même si celle-ci garde certaines spécificités. Toutes d'eux s'exercent dans le cadre intime et privé et finissent par établir un lien d'asservissement pulsionnel à la place du lien affectif et de parole sensé être de mise dans la relation de couple. La violence est un langage hors parole car elle met en acte un « impossible à dire », un sens qui attend d'être déchiffré, elle traduit le plus souvent des difficultés identitaires et des failles narcissiques d'un sujet qui ne peut s'exprimer autrement.

La violence conjugale n'est pas seulement un problème du couple, elle traduit aussi des difficultés dans la relation dont il est préférable de prendre conscience pour éviter de les reproduire sous une forme ou sous une autre.

Pour certaines femmes, il faut tout un temps pour que cette violence reconnue comme telle et qualifiée « d'anormale ». Il faut tout un travail psychique intérieur pour sortir de la méconnaissance de la violence subie ou du moins banalisée. Cette prise de conscience, qui constitue le préalable à toute démarche ultérieure, nécessite un déclic qui fasse interprétation sur la gravité de la violence en signifiant au sujet qu'une limite est atteinte et que la situation ne changera pas toute seule. Dans la violence conjugale, ce déclic est le plus souvent le fait de s'en prendre aux enfants, la proximité de la mort, ou un mot/situation plus insupportable que les autres.

## 1. Définitions des violences conjugales

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la violence comme « *L'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un dommage moral, un mauvais développement ou une carence* ».

La violence conjugale subie par les femmes désigne plus particulièrement des comportements agressifs et violents commis par une personne du couple à l'encontre de l'autre, dans le cadre d'une relation de couple.

Si les violences physiques apparaissent comme la manifestation la plus évidente des violences conjugales, celles-ci revêtent pourtant diverses dimensions, les violences physiques étant très souvent accompagnées de violences psychologiques, verbales, sexuelles ou encore d'humiliations. Or, aux dires des victimes elles-mêmes, ce sont ces violences qui sont les plus difficiles à surmonter.

Dans leurs travaux, C.Lamy, F.Dubois, N.Jaafari et al<sup>22</sup>, iront jusqu'à définir les violences conjugales en termes de « *relation répétée, inégalitaire, asymétrique, visant au contrôle, la domination, la maîtrise, voire la destruction de l'autre, par un pattern de comportements violents à la fois physiques, sexuels et psychologiques* », ajoutant « *les violences conjugales sont un véritable problème de santé publique, du fait de leurs conséquences tant physiques que psychologiques à court, moyen et long termes... La femme y est piégée dans une véritable relation d'emprise...* ». Ils préciseront qu'à la différence des violences physiques, les violences psychologiques sont « *non visibles et non objectivables* », si bien qu'il est difficile de les repérer, et que « *la littérature internationale en propose une définition assez homogène qui regroupe toute atteinte ou toute menace d'atteinte à l'intégrité psychologique incluant les menaces, insultes, chantages, humiliations, dénigrements, harcèlements ou contrôles exagérés* ».

---

<sup>22</sup> Lamy C., Dubois F., Jaafarin., et al., Août 2009, « *Profil clinique et psychologique des femmes victimes de violences conjugales psychologiques* » Revue d'épidémiologie et de santé publique ; vol.57, n°4

Leurs travaux mettront en évidence différentes caractéristiques de violences psychologiques : isolement familial et social pour 93% des femmes victimes interrogées, insultes pour 91%, pour 63% contrôles des sorties et des appels téléphoniques, contraintes économiques pour 56%, chantage affectif pour 53% (menace de rupture, de partir avec les enfants...), menace de mort pour 44%, menace de divulguer des informations intimes à la famille ou aux collègues de travail pour 42%, menaces directes envers les enfants pour 21% et menaces d'internement en psychiatrie pour 21%.

Il convient de souligner que les violences conjugales sont, en principe, à distinguer des violences dites « intrafamiliales » car ces dernières revêtent un caractère plus large, étant commises par un membre de la famille de la victime.

La violence conjugale se définit donc comme un processus au cours duquel un individu utilise la force ou la contrainte pour promouvoir et (ou) perpétuer des relations hiérarchisées et de domination sur son partenaire<sup>23</sup>.

L'Organisation Mondiale de la Santé, reprenant les termes adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies, donne la définition suivante de la violence à l'égard des femmes : " *Tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée*<sup>24</sup> ".

Elle est présente dans tous les milieux. Elle est le fait majoritairement de l'homme à plus de 90 à 95% selon l'OMS<sup>25</sup>. Elle atteint la femme dans son intégrité physique et psychique et dans son autonomie. Ce n'est pas uniquement un conflit de couple ni un couple qui est en difficulté. A la différence d'un conflit de couple où il existe une relation égalitaire, une symétrie entre les deux partenaires, la violence conjugale se distingue par une asymétrie dans la relation. Dans un conflit de couple, l'identité de chacun est

---

<sup>23</sup>Morvant C., Lebas J., Cabane J., Leclerc V., et al. Violences conjugales. *La Revue du Praticien médecine générale*. Sept 2005, tome 19 ; n°702/703, p. 945-953

<sup>24</sup>OMS. La violence à l'encontre des femmes. Aide-mémoire n° 239. Novembre 2012.

<sup>25</sup> OMS. Rapport mondial sur la violence et la santé, Chapitre 4 : La violence exercée par des partenaires intimes. Genève. 2002, p97-136

préservée, l'autre est respecté en tant que personne, ce qui n'est pas le cas lorsque le jeu est de dominer l'autre. Enfin le terme de « femmes battues » couramment utilisé ne rend pas compte de la totalité des violences conjugales puisque les pressions psychologiques, majoritairement répandues, peuvent faire autant de dégâts.

## **2-Les différents types de violences conjugales**

Selon tous les récits de vie, cette violence prend plusieurs formes mais toutefois et dans de nombreux cas, ces formes se combinent les unes avec les autres.

### **2.1. Les violences verbales et psychologiques**

Elles sont souvent la première étape avant les violences physiques. La majorité des conjoints violents préparent le terrain en terrorisant leur compagne. Elles sont difficiles à repérer du fait de la limite imprécise. Elles comportent différentes attitudes et comportements : le contrôle de l'autre, l'isolement de sa famille, amis et collègues, la jalousie pathologique (suspicion constante, attribution d'intention non fondée), le harcèlement (au téléphone, l'épier...), le dénigrement (atteindre l'estime de soi, lui dire qu'elle ne vaut rien, ne lui faire aucun compliment...), les humiliations (rabaïsser, ridiculiser, non-respect)...

La violence verbale ne s'arrête pas aux cris et éclats de voix. Elle peut être exercée sur un ton doux, avec un timbre de voix habituel. Ce sont les mots utilisés (injurieux, menaçants, sarcastiques) qui atteignent la victime. Dans la violence conjugale, ces formes de violences sont le fait d'une seule et même personne. Elles vont apparaître à différents moments de la vie de la victime avec des intensités différentes.

La violence psychologique est la forme la plus répandue. Elle atteint petit à petit la victime en lui faisant perdre confiance en elle et en ses capacités, à ses yeux et aux yeux des autres. Elle peut l'entraîner à adopter des conduites à risques pour palier à sa souffrance, à sombrer dans la dépression ou à faire des tentatives de suicide<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Mémoire de Fin de licence Nadia Sebaa, *Violences conjugales et tentatives de suicide*. Ss la

## 2.2. La violence physique et sexuelle

La violence physique n'est pas, contrairement aux idées reçues et au mythe de la femme battue, systématiquement présente dans les situations de violence conjugale. Elle est utilisée par l'agresseur lorsqu'il n'arrive plus à contrôler sa victime par des violences verbales et psychologiques. Cela peut comporter des coups portés directement sur le corps de la victime, ou lui lancer des objets, la bousculer, la pousser, etc.

La violence sexuelle est régulièrement présente mais peu exprimée. Sa pratique prend des formes multiples (viols, rapports sous la contrainte, réalisation non consentie de fantasmes...) les victimes se sentent salies, dégradées, humiliées. La sexualité dans le couple encore associée au « devoir conjugal » ne facilite pas la dénonciation de ce type de violence. Nous pouvons même avancer que de nombreuses femmes violentées n'arrivent souvent pas à prendre conscience que c'est une violence qu'elles ne doivent pas accepter. Il est encore malheureusement admis de croire que le corps de l'épouse « appartient » à son époux et qu'il peut en disposer comme il veut.

## 2.3 La violence économique<sup>27</sup>

Tout récemment, les chercheurs et les législateurs algériens parlent de violence économique. D'ailleurs, en Algérie, les derniers amendements apportés au code pénal relève qu'un conjoint ne peut impunément disposer de l'argent de son conjoint. Cette forme de violence dépossède la victime de toute autonomie financière surtout quand elle n'a pas d'emploi rémunéré. L'auteur de violences va constamment lui rappeler qu'elle ne pourra pas le quitter car c'est lui qui subvient aux besoins de la famille. Elle pense lui être redevable à vie.

Une autre forme de violence peut être décrite comme étant d'ordre administrative. Elle a pour objet de priver la victime de ses droits, de la bloquer dans les démarches qu'elle souhaite entreprendre... De ne pas la tenir

---

Dir. Pr. Moutassem-Mimouni Badra. Université d'Oran Juin 2007

<sup>27</sup> La loi n°15/19 du 30 Décembre 2015 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, **criminalise la violence conjugale**, le harcèlement de rue, **le vol entre époux et la dépossession des biens de la femme par l'époux**.

informée des dispositions prises concernant la famille, les enfants, l'héritage, etc.

La violence psychologique détruit davantage que les coups, car elle touche au cœur de l'identité. En ne respectant pas l'autre dans son intégrité corporelle et psychique, le violent transgresse la loi symbolique propre à notre espèce, celle de la parole donnée et reçue qui autorise chacun à occuper une place unique dans la différence des sexes, la violence touche au statut du corps, l'identité même se déconstruit puisque la victime est identifiée à l'image que le violent lui impose, comme exclue d'elle-même.

Les violences conjugales, contrairement aux disputes conjugales, se réfèrent plus à un processus au cours duquel un partenaire, utilise la force ou la contrainte pour perpétuer et/ou encourager des relations hiérarchisées et de domination dans le cadre d'une relation de mariage.

### **3-Un phénomène récemment réprimé : évolution des lois**

La violence conjugale a été un sujet tabou durant longtemps, qui tente doucement de sortir du cercle privé. Toutefois, elle n'a pas toujours été interdite au niveau pénal. En effet, dans les sociétés occidentales du XII<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les violences conjugales étaient légitimes par le « droit de correction ». Un des paragraphes du droit coutumier au XIV<sup>ème</sup> siècle stipulait : « *Le mari qui bat sa femme, la blesse, la taillade de bas en haut et se chauffe les pieds dans son sang, ne commet pas d'infraction s'il la recoud et si elle survit* ». En 1810, le Code Pénal français, autorise l'homicide de la conjointe s'il y a adultère.

Cependant, les lois ont évolué à partir du XX<sup>ème</sup> siècle en reconnaissant la violence conjugale comme interdite ou comment faisant partie de la globalité « coups et blessures volontaires ».

A partir de 1970, les femmes du monde entier commencent à se regrouper et à s'organiser en mettant en commun leurs problèmes. Elles dénoncent le viol, l'inceste, la prostitution, les violences familiales et y compris les rapports

sexuels forcés au sein du couple et demandent aux pouvoirs publics l'aide et l'arsenal juridique nécessaire.

En France en 1994, le nouveau Code Pénal reconnaît la violence conjugale comme un délit qui relève du Tribunal Correctionnel. Il a également substitué aux termes de coups et blessures de l'ancien code, celui de violences (coup porté, brutalité, voies de fait, acte volontaire de violence physique ou morale).

En Algérie, La violence à l'encontre des femmes et des filles est, à l'heure actuelle, considérée comme un problème de *santé publique majeur*, qui concerne la santé et les droits de la personne humaine. A tout moment de leur vie, dans leur enfance, leur adolescence, à l'âge adulte ou pendant leur vieillesse, les femmes peuvent subir des mauvais traitements d'ordre physique et/ou psychologique. Elles passent de l'autorité d'un père, frère, oncle, à celle du mari, du beau-père ou du beau-frère : « *la société algérienne, société traditionnelle en mutation douloureuse vers la modernité, accepte difficilement l'existence du sujet autonome, libre dans ses choix individuels, plus particulièrement lorsqu'il s'agit des femmes* »<sup>28</sup>. Il s'agit là d'un problème d'ordre sociétal qui appelle l'action coordonnée de multiples secteurs.

Les résultats des premiers efforts déployés par l'Etat algérien<sup>29</sup>, par le biais du Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine, pour élaborer un ensemble d'indicateurs préliminaires fiables et par la mise en place d'une Stratégie Nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, démontrent, qu'il faut poursuivre les démarches de compréhension du phénomène, notamment par des activités de collecte de données et de recherche sur les différentes formes d'expression et de manifestation de cette violence.

En ce qui concerne la violence conjugale en Algérie et ce qui a été réalisé comme enquêtes et études nationales, nous pouvons dire que « *plus de deux femmes sur trois acceptent qu'un mari puisse battre sa femme* », selon les résultats de la troisième enquête nationale à indicateurs multiples (MICS3) pour la période 2006-2009.

---

<sup>28</sup> Khodja, S., *Nous les Algériennes. La grande solitude*, Alger, Casbah Editions, 2002

<sup>29</sup> Voir à ce propos les engagements de l'Algérie sur le plan international : ratification de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et adoption des programmes d'action des conférences internationales des années 90 (Vienne, Caire et Pékin)

L'enquête révèle que les principales raisons invoquées par les femmes qui disent accepter qu'un mari puisse battre sa femme sont : si elle sort sans le lui dire, si elle néglige son foyer, si elle se dispute avec lui, si elle refuse d'avoir des rapports sexuels et si elle brûle la nourriture.

A l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre les violences faites aux femmes, qui coïncide avec le 25 novembre de chaque année, l'Observatoire algérien de la femme, a recensé quelque 100 000 cas de violence depuis le début de l'année 2014.

Selon les statistiques fournies par le Réseau Wassila, seul 10% des femmes portent plainte pour violences conjugales ou autres à l'échelle nationale.

Les résultats de l'enquête nationale : *Prévalence à l'égard des femmes en Algérie* réalisée par le centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, pour le compte du Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine<sup>30</sup>, montrent que pour les ¾ des cas, la victime a été agressée par l'époux au domicile conjugal, « *souvent au vu et au su des enfants, ce qui est d'un mauvais pronostic quant à leur devenir psychologique. L'enfant risque de reproduire, d'abord sur sa sœur, sa camarade de classe et plus tard sur son épouse, cette violence qu'il finira par considérer comme légitime car elle constitue un élément de référence du mode relationnel parental.* »<sup>31</sup>

L'enquête révèle que l'acceptation de la violence conjugale « *est plus généralisée à l'est du pays par rapport aux autres régions, où 78,9% acceptent qu'un mari batte sa conjointe* ». Des différences sont observées également, selon le milieu de résidence, puisque l'enquête fait ressortir une plus grande acceptation du phénomène en zone rurale avec 74,6% contre 62,7% en zone urbaine.

Les femmes mariées au moment de l'enquête sont relativement plus nombreuses à accepter cette pratique que les célibataires et les femmes divorcées ou veuves. On relève toujours selon la même enquête que les conjoints forment 15,8% des agresseurs, les fiancés ou petits amis 4,21%, alors que 3,21% sont des frères, 2,9% des ascendants, 0,77% des pères et 72% des

---

<sup>30</sup>Violences envers les femmes en Algérie. Analyse des résultats de l'enquête nationale de prévalence. B. Moutassem-Mimouni, N. Benghabrit-Remaoun, R. Abdellilah F.Z. Delladj-Sebaa. Crasc/Unifem/Mdcfcf

<sup>31</sup> Op Cité

étrangers a la famille (voisins, collègues...). Par ailleurs, le rapport a précisé qu'il n'y a aucun profil ni pour l'agresseur, qu'il peut être cadre ou chômeur, ni pour la victime qui peut être femme au foyer ou cadre et environ 75% de ces agressions ont eu lieu au domicile conjugal.

Le centre national d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF) a mis en place un projet permettant de réunir les cas de violences contre les femmes identifiées au niveau des différents centres d'écoute. Les résultats révèlent que la victime type, après 147 cas de femmes victimes de violences, est une femme au foyer, mariée avec deux enfants ; elle a 32 ans, a suivi des études secondaires, ne travaille pas, elle habite un appartement dans une grande ville et elle est battue, insultée et terrorisée par son conjoint depuis plusieurs années. Pour ce qui est de l'agresseur ce serait plutôt un homme marié, âgé de 45 ans, ayant un niveau d'instruction moyen et époux de la victime.

En ce qui concerne les types de violences, les résultats montrent que les violences physiques sont citées massivement en premier, tandis que les violences psychologiques sont citées en second et les violences économiques en troisième. La violence conjugale apparaît bien comme la plus fréquente<sup>32</sup>.

#### **4-Les obstacles au changement : les mythes de la femme victime et de l'homme violent**

Il existe des mythes très prononcés autour de la femme victime et de l'homme violent en règle générale, et plus particulièrement dans nos sociétés. Ceux-ci sont entretenus entre autre par les médias, les valeurs et certaines traditions : Si un homme frappe son épouse, sa sœur ou sa fille c'est qu'elles ont du faire quelque chose....

---

<sup>32</sup> Réseau National des centres d'écoutes sur les violences contre les femmes, *Les violences contre les femmes en Algérie*, Premiers résultats, Juin 2010

#### 4.1 La femme victime

« Elle aime ça » : Les femmes violentées sont décrites comme masochistes. Cette définition empêche toute culpabilisation et apparente la violence à un jeu. Vu ainsi, personne ne doit intervenir puisque cela irait à l'encontre du désir de la femme. Ce mythe donne une image perversie de la femme.

**Lors de nos nombreux entretiens, aucune femme violentée n'a jamais dit aimer ou apprécier se faire battre.**

« Elle provoque » : Un des moyens de légitimer la violence et de ne pas intervenir, consiste à parler de provocation. Des paroles du type : « *elle l'a bien cherché* », catégorisent la femme comme provocatrice et méritant donc d'être violentée.

Ce mythe va dans le sens du syndrome décrit par Daniel Welzer Lang, sociologue. Cet auteur décrit ce syndrome comme une prise de partie de l'intervenant. Cette prise de partie est en faveur de l'homme qui serait tout excusé de sa violence : « *Toutes les femmes ne sont pas mères, mais toutes veulent aider les hommes, les conseiller. La femme est dévouée individuellement à son mari mais aussi collectivement à l'ensemble des autres hommes. On lui a forgé tout au long de sa vie, une représentation de femme « qui assure ». Les syndromes de la mère constituent des contraintes mentales permanentes pour empêcher la femme de se vivre sujet de son histoire à elle. Nous pourrions parler de pollution mentale permettant dans les représentations dites féminines, l'émergence et la diffusion de l'énoncé du mythe sur les femmes responsables de la violence subie.* »<sup>33</sup>. Ces mythes constituent un obstacle au changement, tout comme la victimisation.

La victimisation des femmes est un procédé qui consiste à rendre héroïque et donc acceptable, le statut de victime. Ce procédé tend à désengager la responsabilité d'un groupe social de désigner un coupable pour obtenir une réparation. Le groupe est alors stigmatisé comme étant dominé et victime d'un autre groupe ou d'une situation dont il n'est pas ou peu responsable des

---

<sup>33</sup>D.WelzerLang, *Les hommes violents*. Payot 1999

agissements. C'est l'éloge de l'opprimé qui prime dans le discours. Ainsi, Elisabeth Badinter, philosophe, affirme que « *la femme prend peu à peu le statut de l'enfant : faible et impuissant. De l'enfant innocent, de l'enfant opprimé par des adultes contre lesquels il ne peut rien. On en revient aux stéréotypes de jadis - au temps du vieux patriarcat - quand les femmes, éternelles mineures, en appelaient aux hommes de la famille pour les protéger. A ceci près qu'aujourd'hui, il n'y a plus d'hommes pour les protéger... Tous les hommes sont suspects et leur violence s'exerce partout.* »<sup>34</sup>

La victimisation incite alors la femme à baser son discours sur le statut de victime. Ainsi, consciemment ou non, la femme a tendance à calquer son discours sur ce qu'elle pense être un discours « légitime » de femme battue. En effet, si la protection de la femme battue est un droit, ce droit est à conquérir en convainquant les intervenants à tous les niveaux, qu'elle doit être aidée concrètement en pensant par exemple, à des structures d'accueil et de prise en charge non seulement de la femme violentée, des enfants vivant dans cette atmosphère de violence mais aussi de l'homme violent.

#### 4.2- L'homme violent

De nombreuses études sur les personnes ayant un comportement violent, soulignent leur caractère particulièrement narcissique, et attribuent le problème principal de cette pathologie à une perturbation du respect de soi en rapport à des perturbations des relations d'objet. Selon Kernberg<sup>35</sup>, le narcissisme pathologique serait dû en grande partie à la charge excessive des pulsions agressives archaïques, à une « rage orale » provenant de conflits agressifs oraux avec des objets internalisés, incorporés qui sont menaçants.

Une étude approfondie de l'histoire de ses patients serait intéressante et pourrait mettre en relief l'existence de relations avec des figures parentales insensibles, indifférentes, faites d'agressivité non verbalisée ainsi qu'une « utilisation

---

<sup>34</sup>E.Badinter, *Fausse route*, Odile Jacob, 2003

<sup>35</sup>Kernberg O., *Les troubles limites de la personnalité*, Privat, 1979

narcissique » de l'enfant par une mère froide, hostile et hyper protectrice aboutissant à une inclusion de l'enfant dans le monde narcissique de la mère.

Une des principales caractéristiques des personnalités narcissiques serait leur incapacité à éprouver des réactions dépressives face à la perte. Ils éprouveraient plutôt de la colère et un désir de vengeance permanents.

Les troubles du narcissisme se manifestent par une atteinte à l'estime de soi, une dévalorisation et une image négative de soi. Souvent, les troubles du narcissisme s'accompagnent d'un défaut du contrôle des pulsions agressives se manifestant par des réactions hostiles. Les troubles du narcissisme ont des répercussions dans plusieurs domaines de la vie, notamment dans la vie affective.

Les troubles du narcissisme et de l'identité apparaissent alors comme étant en étroite relation avec des troubles dans les relations avec les figures parentales. D'après Kernberg (1979), « *On ne peut étudier les vicissitudes du narcissisme normal ou pathologique sans les relier au développement des relations d'objet* ». Selon lui, les organisations narcissiques font suite aux difficultés de l'intériorisation des représentations d'objet. « *Le développement d'une différenciation et d'une intégration pathologiques du moi et du surmoi dérive des relations d'objet pathologiques* ».

A la lumière de la littérature traitant du narcissisme, il existerait un lien important entre des carences du développement du narcissisme et des insuffisances dans le contrôle des pulsions agressives. Il semble en effet que des carences narcissiques ou des blessures narcissiques précoces qui entraînent une faiblesse du moi et du surmoi, ainsi qu'une faible estime de soi et qui maintiennent l'individu dans un état d'immaturité, de dépendance, d'insécurité, d'impuissance et de vulnérabilité, seraient à la base d'une difficulté à contrôler les pulsions agressives. Il en résulterait alors des manifestations d'hostilité, de rage et de violence envers les personnes qui sont des sources de frustration.

Il nous apparaît alors que des entraves graves au développement affectif dues à des traumatismes tels qu'une perte, une blessure narcissique ou une carence dans la satisfaction des besoins de l'enfant, entraîneraient des perturbations de l'estime et de l'image de soi, de l'acquisition de l'autonomie, etc., se manifestant surtout dans la dynamique relationnelle amoureuse adulte.

L'individu chercherait à combler des besoins jadis inassouvis, à se protéger contre des désirs conflictuels pour maintenir une certaine sécurité intérieure, à rehausser son estime et son image de lui-même. Il en résulterait un équilibre fragile et précaire du couple qui risque de se rompre à la moindre défaillance de chacun, dans le rôle qu'il a attribué à l'autre et à lui-même.

Ainsi, le mythe favorise le déni de l'homme et isole la femme violentée de son entourage. « *Le silence est d'autant plus facile que la stigmatisation crée une dévalorisation de leur mari. Quand bien même elles seraient entendues, les ami(e)s c'est-à-dire souvent pour exorciser leur propre situation, changent aussitôt de registre. Lui, un homme « bien », devient d'un seul coup, le « monstre » décrit par la presse, qui, de plus, se cachait derrière les habits d'un homme normal* »<sup>36</sup>. Mais dès qu'un homme violent explique à son entourage sa souffrance réelle, le mythe s'effondre, se transforme en son contraire et apparaissent des énoncés sur les pauvres victimes masculines du système. Puisque la femme n'est pas une pauvre victime innocente, ce n'est pas vraiment une femme battue ou alors elle est responsable.

A l'opposé des mythes, l'approche classique va s'appuyer sur la psychologie, la psychosociologie et l'anthropologie pour expliquer la violence conjugale.

### **6-Le courant psychologique : une personnalité déstructurée**

Donald G. Dutton, professeur de psychologie au Canada, affirme que « *...la violence domestique n'est plus envisagée comme un comportement isolé, mais comme la conséquence d'une constellation d'éléments qui fondent la personnalité... La violence domestique existe pour protéger cette personnalité.* »<sup>37</sup>. Ainsi, l'approche psychologique décrit l'homme violent comme un pervers qui dit éprouver des choses fantasmagoriques et connaît une dévalorisation extrême de lui-même qui passe par des mécanismes de défense,

---

<sup>36</sup>D. Welzer Lang, *Les hommes violents*. Payot 1999

<sup>37</sup>Donald.G. Dutton, *De la violence dans le couple*, Bayard Editions, 1996

inconscients, projetés sur l'autre. Il connaît un problème narcissique et rencontre des difficultés dans la relation aux autres.

En psychopathologie, l'homme violent est donc une personne déstructurée connaissant un problème d'intériorisation de la relation aux autres et à soi. L'homme violent connaît des problèmes psychologiques et relationnels plus ou moins sérieux qui peuvent être liés à des carences affectives dans l'enfance et à des expériences traumatiques d'abus de pouvoir de la part d'adultes de son entourage immédiat et à l'absence de figures parentales structurantes et sécurisantes. Ainsi, l'homme ayant vécu tous ces traumatismes, a souvent une image de soi dévalorisée, des sentiments d'insécurité affective, des difficultés dans les relations intimes et des problèmes de comportements dont le comportement violent et agressif.

La violence est souvent d'un point de vue psychologique individuel, le résultat d'une multitude de facteurs : une mauvaise intégration de la pulsion agressive, une difficulté à tolérer les frustrations, une souffrance résultant d'attaques ou de menaces à l'amour-propre, une difficulté à tolérer des sentiments d'impuissance, une impression de perdre le contrôle sur la situation ou sur l'autre, une peur de se sentir contrôlé par l'autre, un désir impératif de contrôler ou de dominer l'autre...L'homme violent connaît une immaturité affective, un important sentiment d'insécurité personnelle, un manque de confiance en soi qu'il va tenter de camoufler. Paradoxalement il est dans une grande dépendance par rapport à sa conjointe et il a tendance à être exigeant envers celle-ci et à tolérer difficilement ses propres sentiments d'impuissance.

En conclusion, l'approche psychologique reste donc centrée sur la recherche de causes quant à l'apparition de la violence. Dans les différents ouvrages consultés, nous n'avons pas pu retrouver l'existence d'une approche psychologique de la femme battue : *« Il n'existe pas de profil psychologique qui prédestinerait une femme à être victime de violences... Ils (les hommes) ont par contre une conception rigide des rôles masculin et féminin, et manifestent une possessivité excessive. Dénoncés, ils minimisent ou nient les faits »*.<sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> D. Foufelle Victimes et agresseurs - Pour en finir avec les idées reçues, Ed Emulsion Paris 2006

## **7-L'approche sociologique : l'homme, le rôle du dominant**

L'approche sociologique considère le patriarcat comme le seul facteur explicatif valable de la violence conjugale. En effet, le système patriarcal peut se résumer en trois points : la famille est bâtie sur la parenté masculine, la puissance paternelle est la seule puissance et la structure sociale est fondée sur le pouvoir du père.

Ainsi, la violence s'explique par le seul fait que l'homme veut consciemment et délibérément contrôler et dominer la femme qu'il considère comme inférieure à lui-même.

D'après Rousseau l'inégalité de statut entre les hommes et les femmes se manifeste dans les différents domaines de la vie sociale (politique, économique, familiale) et même dans nos modes de pensée. En effet, les femmes sont renvoyées au rang de minorité tandis que les hommes occupent les positions de responsabilité et de pouvoir. Ainsi, la violence conjugale peut se lire comme la traduction, au niveau individuel, du rapport de pouvoir entre les sexes existant dans la société au profit des hommes, considérés comme dominants. Le fait est donc que la société organise et pense les rapports entre les hommes et les femmes d'une façon qui, plaçant ces dernières en position d'infériorité, rend possible la violence masculine.

Durant des siècles, les femmes ont été traitées comme des êtres inférieurs aux hommes, dans les faits et dans la loi : sans droit sur leur propre corps, exclues de la citoyenneté, privées d'enseignement, sans ressources financières propres. Ainsi, on leur réservait une place unique : gardiennes du foyer et des enfants. Dans le cadre du mariage, elle doit obéissance à son mari et de ce point de vue, la violence masculine est un des signes que les femmes constituent encore aujourd'hui le genre dominé.

L'expérience algérienne concernant les amendements du Code de la famille (1984, amendé en 2005) montrent à quel point les luttes au sein de la société sont ardues et toujours d'actualité concernant ce rapport Hommes/Femmes.

L'ensemble des caractéristiques attribuées aux hommes et aux femmes constitue des modèles que chaque individu va apprendre au cours de sa vie. Au

bout du compte, ces caractéristiques paraissent naturelles, alors qu'elles sont le fruit d'une construction sociale<sup>39</sup>.

Ainsi, aux différences physiques qui existent dès la naissance, s'ajoutent des différences dans les attitudes à adopter et les rôles à assumer (Concept de genre/gender). Dans notre société, l'homme doit être fort et protecteur pour ses enfants et son épouse. Il est orienté vers des comportements d'affirmation de soi, d'indépendance et d'agressivité qui s'apparentent à la virilité. Tandis que la femme apprend à être passive, dépendante, et compatissante. Bien que contestés et remis en cause ces modèles n'en demeurent pas moins dominants. Beaucoup de couples fonctionnent encore sur ces modèles qui, s'ils sont poussés à l'extrême, facilitent l'apparition de la violence.

Dans l'approche sociologique, toute tentative de compréhension ou d'explication plus globale, s'appuyant sur des facteurs individuels ou contextuels devient suspecte lorsqu'on s'intéresse à celui qui exerce la violence. Cette recherche de compréhension impliquerait forcément la déresponsabilisation de l'homme et une prise de partie pour ce dernier. Perçu comme fondamentalement de mauvaise foi, celui-ci n'a donc pas besoin d'écoute ni d'orientation mais plutôt de rééducation voire de punition. Une intervention de type strictement correctionnel est revendiquée.

*« En conclusion, du point de vue sociologique, le rapport « dominant-dominé », la hiérarchie des sexes, l'éducation sexuée, les représentations du masculin et féminin, les mythes relatifs à l'amour et à la violence conjugale sont des obstacles à la prise de conscience collective et individuelle face à la problématique qui nous concerne »<sup>40</sup>. Un progrès dans cette direction pourrait contribuer à l'élargissement du champ des connaissances dans la problématique de la violence conjugale et ce, tant au niveau théorique qu'au niveau de l'intervention clinique. De nouvelles connaissances sur les composantes psychologiques et affectives des conjoints violents ne devraient pas avoir pour*

---

<sup>39</sup>Chérifa Bouatta, *De quelques violences à l'égard des femmes. In Les Algériennes, citoyennes en devenir*. Ed. CMM iMED 2000

<sup>40</sup>M. Cattoni, N. Hurter, I. Karemera, *Maux à mots, La violence conjugale au masculin*, éd IES, Paris 1993

effet d'individualiser un problème social important et complexe. Elles devraient plutôt favoriser une compréhension plus globale du phénomène et s'inscrire dans une démarche clinique visant à reconnaître la responsabilité de tout individu face à sa propre existence et face à ses actes.

### **8-Cycle de la violence conjugale**

Les chercheurs qui se sont intéressés au phénomène de la violence conjugale ont tous mis l'accent sur la notion de cycle qui se répète tout au long de la vie familiale et conjugale. Ce cycle comporte quatre phases dont le but est de maintenir l'emprise de l'un sur l'autre : le climat de tension, la crise, la justification et la « lune de miel ».

*Les deux premiers cycles* agissent pour prendre le contrôle. Ils sont faits de menaces et d'agressions répétées. C'est là que surviennent les violences de toutes formes. *Les deux autres phases* agissent pour récupérer l'autre : justification, culpabilisation et réconciliation. Dans les couples ou les familles marquées par la violence, ce cycle violent se marque de façon répétée et de plus en plus rapide. Plus ce cycle se répète, plus la phase « lune de miel » se raccourcit pour parfois disparaître. Les enfants deviennent parfois l'instrument des tensions, impliqués par les parents pour régler ou intensifier leurs conflits. Les comportements de violence conjugale et familiale apparaissent au cours de ce cycle.

Nous reproduisons ici un schéma<sup>41</sup> qui nous semble très illustratif de ces différents cycles vécus par le couple où existent des comportements violents.

*Au moment de l'escalade de la tension*, l'auteur va installer un climat de tension, élaborer une stratégie d'emprise pour contrôler l'autre (mépris, insultes, jalousie). Pour la victime qui ressent de la peur et qui doute de soi, il y a tentative de calmer l'agresseur.

---

<sup>41</sup>[www.inspq.qc.ca/violenceconjugale](http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale)

*Au moment de la crise agressive*, l'auteur est violent car n'ayant pas obtenu les résultats attendus, il veut retrouver le contrôle. La victime éprouve de la peur, de la tristesse, de l'humiliation et parfois de la colère.

Suite à cette phase, il y a une *période faite de justification* de la part de l'auteur de violences : stratégies de déni, justifications, tentatives de rejeter la faute sur l'autre, victimisation, culpabilité... Ce qui entraîne chez la victime un sentiment de culpabilisation.

Enfin, le moment « *lune de miel* » où l'auteur dit prendre de bonnes résolutions, fait des promesses, a des gestes de réconciliation et pour la victime qui se sent coupable, renaît l'espoir...

Une autre approche plus analytique est à notre sens, pertinente pour bien comprendre les enjeux de ce type de relation. Il s'agit du triangle dramatique de Karpman<sup>42</sup>. Inspiré de l'analyse transactionnelle, « le triangle dramatique » a été modélisé par Karpman et s'applique à toutes les interactions humaines, qu'elles soient dans le domaine personnel, en relation de couple ou dans le domaine professionnel, en relation d'équipe de travail.

Ce modèle explique que dans certaines situations d'interactions conflictuelles, les acteurs vont créer un jeu psychologique dramatique au tracé prévisible pour endosser un des rôles prédéfinis et interchangeable du drame. Ces rôles sont ceux que nous jouons quand nous entrons en conflit avec l'autre.

*La Victime "Pauvre de moi !" « Mahgoura ! »* Dans le « drame de l'interaction », c'est une personne qui souffre depuis longtemps, et ressent un mal être constant. Cette personne a paradoxalement, autant besoin d'aide que de critiques et de blâmes comme pour se sentir encore plus malheureuse. Son ton de voix est souvent triste et ses messages tournent autour de "...après tout ce que je fais pour ..." "Je n'ai pas de chance..." "Je suis débordée..."

---

<sup>42</sup> B. Raquin *Sortir du triangle dramatique : Ni persécuteur ni victime ni sauveteur* ; Ed La Jouvence –Développement personnel. Septembre 2007

*Le Persécuteur " Tout est de ta faute !"* Dans le « drame de l'interaction », c'est une personne qui a tendance à rabaisser les autres, les critiquant parce qu'ils lui semblent stupides et incompetents. Le persécuteur blâme, critique, accuse et pense que tous les problèmes liés à la situation conflictuelle sont dus aux défauts des autres, et en particulier à celui qui se place en victime. Souvent, il considère qu'il contrôle très bien la situation et que sans sa présence, tout serait catastrophique. C'est quelqu'un qui est très souvent en colère et se place sur une position d'autorité par rapport aux autres. Son ton de voix est autoritaire et agressif. Ses messages sont : "...vous ne seriez pas dans cette situation si vous m'aviez écouté", " ...je vais être franc avec toi, tu ne sais rien faire sans moi..."

*Le Sauveur "Je vais t'aider !"* Dans le « drame de l'interaction », c'est une personne qui a tendance à se voir en position "haute". Il se pose en sauveur sans tenir compte de l'avis des autres, alors qu'inconsciemment il ne veut sauver personne. Au contraire, il va tout faire pour maintenir la victime dans son rôle de victime et s'attendre à l'échec de son intervention. Le Sauveur se considère comme bon. Ses messages sont : "...Dis-moi tout, je te comprends », "Je me charge de tout"...

#### *Le mécanisme du jeu psychologique*

Selon les auteurs, on entre dans le « triangle dramatique » par n'importe quel côté, sachant que le sujet peut changer de rôle à tout moment. Mais on a un rôle qui domine le plus souvent. Le jeu va offrir à chacun une identité et ils deviennent dépendants les uns des autres. Il crée le malaise et engendre la souffrance, quel que soit la position que l'on prenne. Le rôle central est tenu par la victime car son blâme et sa culpabilité cimentent le jeu. Ce processus tourne en rond et semble finalement n'avoir pas de solution, tant que les acteurs prennent un rôle.

Une des pistes qui s'offre à la victimisation est celle qui trouve son dynamisme dans l'identification régressive à l'enfant-centre-du-monde, personnage vénéré et omnipotent, mais aussi dans les besoins de restauration, de réparation que sous-tendent nos culpabilités archaïques et notre angoisse de

détruire le bon objet. Continuer à « narcissiser » sa blessure à travers ce processus pathologique et la manipulation de sa « réalité » pousse la victime de violences à se vouer à un rôle sacrificiel.

## 9-**Caractéristiques des violences conjugales**

Etant exercées dans le secret des familles, dans la sphère privée, les violences conjugales ont des caractéristiques particulières :

*Visibilité faible* : les violences sont cachées, occultées, mais tout indique qu'elles existent dans toutes les catégories sociales et à tous les âges ;

*Evolutivité* : elles s'établissent selon un long processus (de nombreux signes peuvent être décelés comme le mépris, la non considération...) et ont un caractère répétitif ;

*Asymétrie* : une relation déséquilibrée de pouvoir s'installe au sein du couple. L'homme est l'élément dominant.

*Méconnaissance et sous-estimation* : La personne victime n'identifie pas nécessairement la situation de violence comme telle ou en sous-estime la gravité. L'entourage ne les voit pas ou n'y croit pas.

*Déni* : L'auteur nie fréquemment les violences commises et/ou rejette la responsabilité de ce comportement violent sur son épouse : « *c'est à cause d'elle, elle ne m'écoute jamais, elle sort sans me le dire, elle me cherche...* »

Plus forte est l'emprise de cette violence sur la femme, plus s'amenuisent les périodes de calme, qui vont peu à peu disparaître. L'auteur n'en a plus besoin pour la retenir, les conséquences sur sa vie et sa santé sont telles, qu'elle ne croie pas pouvoir y échapper. La victime a un seuil de tolérance à cette violence qui souvent est encouragé par l'entourage ( ).

C'est pendant les périodes de répit et croyant que tout peut changer, que la victime retire sa plainte, revient au domicile, rompt toute relation avec l'entourage. C'est également pendant cette période que, souvent par manque de connaissance du processus de cette violence et de son emprise sur les victimes, les amis, la famille, les voisins, les collègues et même certains professionnels, ne comprennent plus et déçus de l'attitude de la victime se promettent de ne plus intervenir.

## **10-L'approche systémique : la violence conjugale symptôme d'une communication pathologique**

En réaction à l'approche classique qui concentrait son regard sur l'individu avec une perspective plutôt tournée vers le pathologique, les approches systémiques ont été développées entre les années 1950 et 1970. Ainsi, cette approche systémique se concentre davantage sur les effets que sur les causes. Elle tente de sortir d'une vision linéaire, où l'homme violent ne peut être que coupable et la femme violentée que victime. Cette vision est progressivement abandonnée au profit d'un changement de regard sur la violence conjugale, comme symptôme d'une communication pathologique du couple. Ainsi, les deux partenaires sont pris en compte dans l'abord de la problématique puisque les deux partenaires sont en interaction. L'approche systémique permet de connaître et de comprendre la personne en relation avec son problème et avec son environnement. Elle se concentre sur les relations entre les éléments d'un système et sur leurs effets dans le système. Elle met en avant les interactions entre les différents membres du système, avec un leitmotiv comme annoncé par P. Watzlawick (chercheur à l'École de Palo Alto) : « *on ne peut pas ne pas communiquer et donc on ne peut pas ne pas interagir* ».

Cette approche souligne qu'il y a un lien entre la pathologie d'une personne et tout le système familial qui l'entoure. Ainsi, elle considère que lorsqu'il y a un dysfonctionnement dans la communication au sein du couple ou de la famille, il y a apparition d'un symptôme. Celui-ci est porté par une ou plusieurs personnes faisant partie du système. Ce symptôme traduit soit un appel au secours, soit un désir de changement face à un malaise qui n'est plus tolérable.

Ainsi, les couples à interaction violente, communiquent de manière pathologique au moment où le symptôme, c'est à dire la violence, n'est plus toléré par l'un des partenaires, voire les deux. Le fait de cibler la communication comme pathologique empêche de stigmatiser l'individu porteur du symptôme. En fait, il n'est que l'élément révélateur du malaise du système.

### 10.1-Le système « couple »

Le système se définissant comme un ensemble d'éléments différenciés reliés entre eux et à l'ensemble et fonctionnant vers l'atteinte d'un objectif. Un couple est donc un système qui possède une structure, un fonctionnement et un développement. Il fonctionne, dans un contexte donné, sur la base de règles implicites et explicites. Il est composé d'individus qui sont en continuelle interaction et chaque comportement émanant d'un membre du système, agit directement sur la dynamique de ce dernier, « *chaque comportement est considéré comme un message qui répond à d'autres messages et qui provoque à son tour de nouvelles communications* ». <sup>43</sup> Pour les systémiciens, les conduites d'une personne correspondent à celles de l'autre, de telle sorte que la victime et l'agresseur sont liés dans un processus circulaire.

Cette notion de causalité circulaire pose le problème de la responsabilité des conjoints dans l'émergence, le maintien et l'abandon des conduites violentes. Les systémiciens séparent clairement la responsabilité du choix de commettre des actes de violence de la responsabilité mutuelle des partenaires dans le maintien des interactions à la source de la discorde conjugale. Ainsi, selon Heyman et Neidig, systémiciens (1997), « *chaque conjoint est seul responsable de son choix d'utiliser la violence, mais les deux jouent toutefois un rôle dans l'escalade du conflit et auraient pu poser des gestes pour diminuer le risque de la commission d'actes de violence* ».

Le couple est également en constante interaction avec l'extérieur. S'il est perméable, le système va laisser entrer un certain nombre d'informations qui peuvent provoquer un déséquilibre, une rupture de l'homéostasie. Face à ce possible changement, il va devoir s'organiser pour retrouver un nouvel équilibre. Il se peut aussi que, pour préserver sa stabilité, il se ferme vis-à-vis de l'extérieur et c'est à ce moment là que le système devient imperméable à toute nouvelle information et, dès lors, se rigidifie. Tout système met en place

---

<sup>43</sup>E. Marc, D. Picard *Ecole de Palo Alto* p 39, Edition Retz, 2002

un certain nombre de stratégies, la plupart du temps inconscientes, pour pouvoir fonctionner comme les mythes familiaux, les secrets de famille...

### **10.2- La structure**

Les conjoints préservent leur différenciation au moyen d'un ensemble de frontières d'ordre fonctionnel et développemental, toutes reliées entre elles. Ce sont en quelque sorte des lignes de démarcation plus ou moins tangibles, désignées arbitrairement et permettant de contrôler la circulation des échanges d'information à l'intérieur comme à l'extérieur du couple. Par leur degré d'ouverture ou de fermeture les frontières régularisent la distance en favorisant soit un rapprochement, soit un éloignement entre les conjoints. Elles contribueront aussi au maintien de l'identité du couple et de chaque membre à l'intérieur du couple. Cette différenciation va se traduire parfois par la distribution de l'espace domestique où certains endroits vont être délimités comme étant l'espace de l'autre...

Dans une situation de violence conjugale, les frontières de la personne victime de violence sont enchevêtrées. Elle éprouve des difficultés à protéger son espace à la fois physique et psychologique contre l'ingérence de son conjoint. Quant à l'agresseur, ses échanges avec la victime et son environnement sont régis par des frontières rigides.

### **10.3- Le fonctionnement du système**

Pour l'approche systémique, l'organisation des relations entre les conjoints, ainsi que celles à l'extérieur du couple, ne se fait pas au hasard. Tout système fonctionne vers l'atteinte d'un but, lequel confère au système son organisation. Outre le but général de tout système de se maintenir et de se développer, le but principal du système conjugal consiste en la satisfaction des besoins des conjoints et de ceux du couple. Dans une situation de violence conjugale, cette réciprocité n'existe pas. Le fonctionnement d'un système réfère à

l'organisation dans le temps des échanges d'informations entre les éléments du système et du système avec son environnement.

L'organisation des échanges en fonction des buts poursuivis est régie par des règles de fonctionnement. Ainsi, dans la relation agresseur-victime, les règles sont dictées par l'agresseur et contrôlées par ce dernier. Toutefois, même si ces règles ne sont pas nécessairement partagées par la victime, elles se maintiennent par sa participation et son attitude de soumission.

Dans son évolution, le couple passe à travers différentes étapes dont l'ordre peut varier. Chacune de ces étapes comporte des défis à relever et des apprentissages à faire. Comme tout système, le couple évolue donc d'un état d'homogénéité (fusion) vers un état de complexité, par la multiplication des relations à l'intérieur comme à l'extérieur de la famille, et par la différenciation des membres au cours de leur développement dans leurs efforts d'adaptation pour survivre comme individu et comme couple.

Dans un système conjugal où la violence existe, selon le degré de contrôle qui est exercé, il y aura plus ou moins de place pour les besoins de développement de l'individu et ceux du couple et pour l'ouverture du système à son environnement.

L'agresseur aussi bien que la victime, utilisent davantage leur énergie pour se protéger que pour croître et se développer et pour maintenir la stabilité du système. Ainsi, privé d'énergie, un tel système évolue tôt ou tard soit vers une rupture ou alors vers le dysfonctionnement de plus en plus grand d'un ou de plusieurs membres du système.

#### **10.4- Les deux fonctions de la violence conjugale dans la théorie systémique**

Karli, systémicien (1994), distingue deux formes de violence conjugale : la violence instrumentale et la violence expressive. La violence instrumentale étant conçue comme une stratégie qui vise à contrôler et à dominer l'autre. On constate l'identification d'un seul type de violence qui, s'il peut s'exprimer sous diverses formes (physique, sexuelle, psychologique....),

n'en demeure pas moins unilatérale et basée sur un rapport déséquilibré de pouvoir : l'un dominant l'autre. Sans nier la fonction instrumentale de la violence, l'approche systémique y voit également une fonction expressive construite comme un moyen de communication qui constituerait une « *réponse inadaptée* » au stress et à la colère issue de conflits au sein du couple (Jennings et Jennings, systémiciens, 1991). Gelles, systémicien (1972), note que la violence peut être le résultat d'interactions où, par exemple, l'un des conjoints, s'avérant incapable de contrecarrer les arguments de l'autre lors d'une dispute, explose soudainement<sup>44</sup>.

Il est cependant intéressant de noter que les deux définitions de la violence véhiculent des visions très différentes de l'agresseur. Dans le paradigme instrumental, la violence est toujours présumée intentionnelle, froide et calculée : « *La violence instrumentale est brutale et vise le contrôle et l'intimidation. L'abuseur instrumental ne réagit pas (ou très peu) émotionnellement à la douleur qu'il inflige, et il témoigne des remords qui ne sont pas sincères mais manipulateurs* » (Jennings et Jennings 1991).

Alors, qu'en présentant la violence comme un acte communicationnel, le paradigme expressif renvoie l'individu à ses affects plus qu'à sa rationalité, lui rendant ainsi en quelque sorte une partie de ses qualités humaines. L'auteur d'actes de violence conjugale peut ainsi éprouver des remords et penser qu'il a besoin de changer.

Au cours de nos lectures, nous avons rencontré d'autres distinctions comme celles avancées par R. Perrone, psychiatre et thérapeute familial et M. Nannini, éducatrice et thérapeute familiale. Il existerait selon eux, deux formes de violence : la « *violence agression* » et la « *violence punition* » en fonction de la nature de la relation entre les conjoints. Soit, dans le premier cas, symétrique (égalitaire) ou dans le second, asymétrique (inégalitaire). En effet, le couple va s'organiser en fonction de deux modèles.

---

<sup>44</sup>G. Rondeau; N. Brodeur; N. Carrier ; *L'intervention systémique familiale en violence conjugale : fondements, modalités efficacité et controverses*. Numéro 16. Coll. Etudes et analyses. Montréal Février 2001.

D'une part, le modèle symétrique qui consiste pour chacun des conjoints à prouver qu'ils sont au même niveau, dans toutes les fonctions. Cette relation symétrique risque alors d'entraîner un rapport de compétition ou chacun tente de surpasser l'autre pour le dominer. D'autre part, le modèle asymétrique qui est fondé sur la différence. Dans ce modèle, un des partenaires s'accommode d'une position de docilité, de soumission et l'autre adopte un comportement de domination. Un couple qui est assez souple pour passer d'un modèle à l'autre arrive à être fonctionnel. Par contre, le danger naît lorsque la relation entre les partenaires est uniquement vécue sur un seul modèle exclusif.

*« Le regard systémique nous apporte une meilleure compréhension face à la complexité des enjeux existant dans cette dyade »<sup>45</sup>. Cet outil en complément des autres que possède le psychologue clinicien, pourrait donc être davantage efficace pour aborder la violence conjugale.*

En conclusion, la violence conjugale est, dans une relation privée, une atteinte volontaire à l'intégrité de l'autre, une emprise, un conditionnement dont il est difficile de sortir lorsqu'on en est victime. Cette violence n'est pas le résultat d'un simple conflit, ni un acte accidentel, pas plus qu'un symptôme d'une union en difficulté, c'est un comportement inacceptable qui peut tomber maintenant sous le coup de la Loi. C'est un abus de pouvoir dans une relation privée où l'un des partenaires utilise un rapport de force pour contrôler l'autre. Les faits ne sont pas isolés ou accidentels, la violence s'exerce sous différentes formes mais avec régularité. Les comportements violents se multiplient et alternent avec des moments d'accalmie. Il s'agit d'un processus qui déstabilise la victime, et rencontre souvent l'incompréhension de l'entourage et des professionnels.

La violence conjugale bénéficie du secret de l'intime et du privé, ce qui permet aux auteurs d'asseoir leur contrôle dans l'impunité. Elle constitue la forme la plus fréquente de violence envers les femmes. Elle fait partie de l'héritage patriarcal qui est caractérisé par le déséquilibre des rapports de pouvoir entre les sexes dans de nombreuses sociétés.

---

<sup>45</sup>Maux à mots, *La violence conjugale au masculin*.

La violence conjugale atteint l'image du corps, inscrit dans l'inconscient mais non représentable directement pour le sujet. Vu cette intimité, nul ne peut vivre à la place d'un autre. Comme l'écrit Lacan : « L'histoire est une vérité qui a cette propriété que le sujet qui l'assume en dépend dans sa constitution de sujet même, et que cette histoire dépend aussi du sujet lui-même qui la pense et la repense à sa façon. » (Lacan, 1966).

L'acte se déroule hors parole dans une négation du statut humain du corps réduit alors à la seule dimension d'objet de satisfaction pulsionnelle ou limitée à la valeur d'une image.

La violence masculine à l'égard des femmes a un coût social et économique dont l'ampleur est encore trop méconnue. Les conséquences de cette violence qui s'exerce souvent en toute impunité sont multiples. La violence conjugale est une question qui ne doit pas être considérée comme une affaire privée. L'usage de cette violence est un obstacle à l'égalité en droit entre les hommes et les femmes et au respect des droits fondamentaux des femmes.

**CHAPITRE V**  
**ETUDES DE CAS ET ANALYSE**  
**DES DONNEES**

# CHAPITRE V

## ETUDES DE CAS

### 1-Démarche et outils méthodologiques

A l'heure actuelle, la violence faite aux femmes est une des préoccupations majeures des sociétés, des Etats ainsi que de l'ONU. Cette violence est différente des autres formes de violences, car elle a pour objet la femme, précisément parce qu'elle est femme. Cette violence se base sur la discrimination sexuelle entre les hommes et les femmes, le rapport de pouvoir déséquilibré entre eux, mais aussi et surtout la tolérance sociale envers ce comportement violent à l'encontre des femmes à travers les modèles éducatifs véhiculés et le rôle des institutions (Famille, Ecole, Justice...)

Notre souci, tout au long de ce travail, est de tenter de montrer que les violences contre les femmes ont des répercussions non seulement, sur la femme elle-même, (troubles psychologiques, problèmes de santé, etc.) mais également sur la cellule familiale et les enfants (délinquance, échec scolaire, fugue...).

Il s'agit pour nous, à travers des études de cas et grâce à une observation pointue des femmes venant en consultation ou au service de médecine légale pour faire constater leurs blessures, de rapporter un vécu douloureux, de l'analyser et d'apporter des éléments de compréhension du phénomène de la violence contre les femmes. La particularité de notre travail consiste à nous pencher également sur la question du lien conjugal maintenu malgré cette mal vie faite de violences répétées, mais aussi de nous interroger sur les auteurs de violences : quel est leur profil ? Comment ce mode de relation basée sur la violence a émergé chez eux et donc quel type de prise en charge est la plus indiquée pour les thérapeutes ? Car, il reste bien entendu pour nous, que c'est une bonne compréhension d'un comportement et de ses facteurs déclenchant qui nous indiquera la marche à suivre pour toute thérapie.

Construire scientifiquement son objet d'étude, c'est aussi se départir à notre avis, d'un certain nombre de mythes du sens commun qui imprègnent les représentations de la violence et qui participent précisément des rapports de domination entre les sexes, comme par exemple le mythe de la femme battue provocatrice, qui impute la faute à la victime, ou de la femme masochiste qui cherche à être maltraitée, etc.

Nous voulons aussi signaler certaines difficultés qui rendent particulièrement délicate la recherche dans le champ des rapports entre les sexes et plus particulièrement de rapports violents, car il s'agit d'un domaine relativement nouveau dans les sciences sociales où subsistent des problèmes théoriques et méthodologiques non résolus. En effet, la recherche prend place dans le cadre d'une société et d'un champ scientifique eux-mêmes travaillés par des rapports de domination entre les sexes. Dans ce contexte, toute tentative de mettre en évidence des formes subtiles ou occultées de domination risque d'apparaître comme un parti pris militant. Il y a aussi le fait que la violence est un phénomène qui se dissimule et ne s'avoue pas aisément, car les victimes la vivent souvent dans la honte et la culpabilité. Elles ont aussi toutes les « chances » d'avoir intégré les schémas dominants concernant les relations hommes-femmes.

La violence familiale et particulièrement la violence contre les femmes constituent un champ d'études relativement nouveau dans les sciences sociales. Jusqu'à la fin des années soixante, la société et les scientifiques avec elle, vivent sur le mythe de la famille non violente et considéraient que la violence familiale est rare et le fait d'individus déséquilibrés.

Dans les années 70, les féministes portent la question de la violence conjugale sur la place publique et s'est posé comme problème psychosocial. Dès lors, les sciences sociales vont s'y intéresser. Dans les pays anglo-saxons, de nombreuses études sont faites dans les années 70 et 80 mais qui ont simplement visé les grands objectifs comme : « *Décrire la violence domestique, développer les modèles théoriques pour l'expliquer et étudier les conséquences.* » (Gillioz, De Puy, Ducret, 1997,).

Les recherches récentes ont exploré de nouvelles questions, principalement la violence psychologique et sexuelle dans le couple, les conséquences de la

violence sur les victimes et les réponses institutionnelles apportées au problème de la violence conjugale. Les données accumulées sur la question montrent que la femme confrontée à la violence de son partenaire risque de subir des atteintes graves pour sa santé, tant physique que mentale, voire pour sa vie. Des études à caractère le plus souvent clinique et descriptif mettent en évidence d'importants problèmes de dépression, de dévalorisation et de perte de confiance en soi, d'anxiété et de détresse psychologique.

Aussi s'agira-t-il de dépasser le discours immédiat des femmes interrogées pour tenter de déceler dans leurs paroles ce qui est le produit de leur perception des rapports hommes/femmes faits de domination (par exemple la minimalisation de la violence, les excuses trouvées au mari, l'autoaccusation, la culpabilité ...).

### **1.1 L'entretien psychologique**

L'entretien dans le cadre d'un examen psychologique, fait partie de l'examen lui-même. Il a pour objectif de mettre à l'aise le sujet, de lui offrir un espace où sa parole est libre et sans contrainte, de manière à obtenir des renseignements indispensables pour le psychologue sur ses antécédents, d'observer ses attitudes, ses réactions ainsi que son style personnel<sup>46</sup>, mais également de percevoir toutes les émotions qui accompagnent ses dires. Enfin, il facilite la synthèse des divers résultats obtenus.

#### *Techniques de l'entretien*

Souvent, le psychologue suit un questionnaire préétabli, ou il laisse parler le sujet, surtout lors du premier entretien. Le plus souvent, il essaie de l'amener à s'exprimer librement, en créant une atmosphère de détente et de confiance réciproque. Le principe de l'écoute active permet au sujet de se sentir compris et non jugé. L'entretien n'est pas un interrogatoire et ne vise pas à suggérer des réponses superficielles. Il a pour but de faire dire au sujet l'essentiel de lui-même. Grâce à la reformulation, le psychologue va permettre au sujet de mieux préciser ses dires en ajoutant des éléments d'informations nécessaires à la

---

<sup>46</sup> Dictionnaire, *La psychologie moderne de A à Z*, Paris, 1971

compréhension de son cas. L'entretien clinique ne doit surtout pas être un questionnaire qui entraîne souvent passivité de la part du sujet et ne laisse que peu de place à l'émotion. Il n'est pas non plus une conversation où on assisterait à un échange d'égal à égal, car une distance reste nécessaire. Le psychologue a une déontologie, il est au service de l'individu et tenu au secret professionnel. Il a une compétence et un statut délivré par son titre professionnel<sup>47</sup> : sur le plan éthique, nous nous interdisons, dans l'exercice de notre profession, tout acte pouvant porter atteinte à la dignité humaine, quel que soient le statut, l'âge, le sexe... Nous devons être conscients de la nécessité d'être objectif ou du moins de tendre vers l'objectivité, en particulier quand notre action fait intervenir des notions relatives telles que : anormal/normal, adapté/ inadapté, appliquées aux personnes ou aux relations interpersonnelles.

Nous devons également veiller à la diffusion des documents que nous rédigeons ou utilisons et prenons garde aux conséquences - directes ou indirectes - de notre intervention et à l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers.

L'entretien psychologique est donc une relation d'échange à dominante verbale entre une personne et le psychologue, bien qu'il faille rester attentif à d'autres langages comme la gestuelle, les mimiques, etc. Il s'agit d'une conversation mais effectuée dans un but précis. Il fait partie intégrante de tout examen psychologique mais il peut dans certains cas être plus ou moins approfondi. Il permet une approche compréhensive et analytique de la personne. La conduite d'un entretien est difficile, cela demande de l'expérience et un certain sens du relationnel mais également des connaissances théoriques toujours réactualisées sur lesquelles s'appuyer. Il importe que la personne en entretien se sente réellement écoutée, comprise, prise en considération pour ce qu'elle est et non pas examinée ou jugée.

---

<sup>47</sup> Mony Elkaïm : « *Si tu m'aimes, ne m'aimes pas* » Coll. Points Seuil 1997

La conduite d'un entretien obéit à des règles : conduire un entretien, poser des questions sans influencer les réponses, écouter, observer, rester disponible, laisser parler, respecter les silences etc., suppose tact et connaissance des enjeux psychiques activés en psychologie du développement. Par contre, L'échec d'un entretien serait sa transformation en une juxtaposition de deux monologues ou en un questionnement rigide supposant des questions et des réponses très souvent stéréotypées.

La concentration du psychologue sur la personne en face de lui, sur le problème posé ou du moins sur la demande formulée, nécessite une attitude d'intérêt, sans à priori ou préjugé, une attitude ouverte, une disponibilité réelle à ce qui se passe et non pas uniquement la recherche d'une réponse aux questions qu'on se pose. Il s'agit de faire preuve d'un effort réel pour comprendre, pour saisir sans à priori, les significations que la situation a pour cette personne et rester relativement objectif pour encourager de façon continue l'expression spontanée.

Cet idéal qu'on tente de définir, exige que le psychologue ait une vraie compréhension de son rôle, une connaissance de lui-même, de ses tendances, de ses propres réactions et une solide formation et expérience de terrain. Comme toute personne, nous avons nos opinions, nos positions personnelles, des références et des champs théoriques parfois différents des pratiques sociales héritées de notre culture et de notre histoire, mais nous nous devons d'être conscients de nos convictions personnelles et des jugements sur autrui, qu'implicitement la personne en face de nous pourrait en tirer.

Nous savons également que la situation d'examen psychologique et surtout celle de l'entretien, provoque un transfert entre le sujet et le psychologue. Nous devons pouvoir l'analyser et en tenir compte dans notre travail de conduite d'un entretien et lors de l'analyse des données.

### *Contenu de l'entretien*

Le contenu de l'entretien va dépendre des circonstances, des buts de l'examen psychologique, de la méthode choisie, etc. C'est pour toutes ces raisons qu'il nous semble difficile d'en parler de manière générale. Il diffère selon la nature

de la demande, de celui qui la formule, mais aussi de l'âge (enfants-adolescents), de l'handicap s'il existe... L'entretien est souvent centré sur deux points importants que sont la situation actuelle et l'histoire personnelle du sujet.

## **1.2 L'observation**

L'observation est une méthode en psychologie. Elle a pour but de relever un certain nombre de faits, de comportements, d'attitudes à partir desquels il sera possible de former une hypothèse que l'on soumettra bien entendu, à la vérification expérimentale : observer longitudinalement, à différents moments... L'observation peut être faite au cours de l'entretien, de la passation de tests, où le psychologue note les attitudes du sujet, sa mimique, sa manière de faire, ses émotions... Comme elle peut se faire quand le sujet est avec un groupe de personnes comme dans la dynamique de groupe. L'observation psychologique vise à connaître l'individu (ou le groupe d'individus) à travers sa conduite, de déceler ses déficiences et ses aptitudes et de trouver les moyens d'épanouir sa personnalité<sup>48</sup>.

Pour le psychologue tout est observable car supposé apporter une foule d'informations qui échappent à la connaissance même du sujet. Dans notre pratique de terrain, au sein du pavillon de Médecine légale du CHU Oran, l'observation que nous avons menée avant même de choisir les cas à étudier nous a grandement aidé à nous interroger et à nous questionner, non seulement sur les femmes violentées qui arrivaient au service, mais également sur l'accueil qui leur était réservé par le personnel soignant. L'observation intelligemment menée doit néanmoins obéir à certaines règles méthodologiques : le guide d'entretien<sup>49</sup> que nous avons élaboré est basé sur notre observation au sein du service : qui se présentait (âge, condition socioéconomique...) ? Avec qui (enfants, mères, voisins...) ? Qui recevait la patiente ? Que lui est-il proposé ? ...

---

<sup>48</sup> Norbert Sillamy, Dictionnaire de la Psychologie, Librairie Larousse. Paris 1967

<sup>49</sup> Voir guide d'entretien en annexe

Bien observer nous permet de mieux comprendre le terrain et d'affiner nos hypothèses de recherche. Toute recherche qui ne s'appuie pas sur une observation rigoureuse au préalable, perd à notre avis de sa pertinence. Notre souci était aussi (grâce à nos questions aux intervenants en soins ou à toute personne qui voulait bien répondre à notre questionnement (voir questions en annexes sur les représentations de la violence à l'égard des femmes). Les différentes réponses avancées nous laissent penser que nos hypothèses de départ se confirment et principalement concernant les représentations des personnes (hommes et femmes, mais aussi de différents âges) sur la question des violences à l'égard des femmes : La question de la tolérance sociale est clairement affirmée et le rôle passif de l'épouse est communément admis.

Pour la question qui nous préoccupe plus particulièrement, concernant la question du maintien du lien conjugal malgré la présence de comportements violents, la plupart affirme leur attachement au maintien des liens du mariage quel que soit la situation. Seuls, les jeunes (garçons et filles) sont pour une dissolution du lien (divorce) s'il y a problème de violence. Toutefois, les garçons précisent « *qu'il faut voir si la femme n'a rien fait* » pour susciter cette violence.

## **6- Population étudiée**

Notre échantillon sera composé de femmes violentées. Nous en avons approché un nombre important, une dizaine a retenu notre attention, car elles ont tenu à maintenir le lien avec nous. Nous exposerons dans le cadre de cette étude quatre (4) cas.

La variable situation socioéconomique, sera prise en compte : les femmes au foyer sont-elles plus exposées à la violence que celles qui ont une activité rémunérée ?

Nous ne tiendrons pas compte de la variable lieu d'habitat, car nous travaillons uniquement au niveau de la ville d'Oran, où nous avons déjà, dans le cadre de notre travail de Magister, contacté de nombreux cas. Car ce travail fait suite à

notre thèse de Magister : *violences conjugales et maintien du lien*<sup>50</sup> où un travail exploratoire fut mené qui nous permit d'avoir de nombreux contacts au sein du service de médecine légale où nous avons réalisé des entretiens avec des femmes ayant subi des violences.

Nous avons également assisté à de nombreuses rencontres nationales sur le sujet et tout naturellement nous est venu l'idée de comprendre et d'analyser pourquoi ces femmes maintenaient le lien conjugal sans que les violences ne cessent.

Nous avons élaboré un guide d'entretien pour les femmes violentées en nous inspirant du guide d'entretien réalisé par le centre d'information et de documentation pour les femmes et les enfants (CIDDEF – Alger). Nous avons également tenté de percevoir quelles sont les représentations de la violence à l'égard des femmes en récoltant des témoignages de personnes qu'ils soient en contact avec des femmes violentées ou pas.

Notre double expérience en tant que psychologue en stage auprès du service de médecine légale, dans le cadre de notre magister et en tant que responsable d'une cellule d'écoute au sein d'une association<sup>51</sup> de défense des droits des femmes, nous a permis d'approcher cette population et de mieux cerner le phénomène de la violence à l'égard des femmes.

Pour les études de cas, nous voulions que toutes les formes de violences (psychologiques, physiques, sexuelles, harcèlement...) soient présentes et que différents statuts et milieux sociaux soient représentés, car l'exercice de la violence à l'égard des femmes n'est pas uniquement présent dans les milieux défavorisés ou chez des personnes non ou peu instruites.

## **7- Problématique**

Lors de la rencontre entre deux personnes, celle que l'on va considérer sous le terme de « victime », ne sait pas vers quoi elle s'engage. Or avec le temps, au fur et à mesure que l'homme violent met en place son mode relationnel, la femme va se rendre compte que cela lui est néfaste tant sur le plan

---

<sup>50</sup> Thèse de Magister 2010 sous la direction du Pr. S. Rahaoui-Kahloula. Département de Psychologie. Faculté des sciences sociales. U. Oran

<sup>51</sup> AFEPEC : Association féminine pour l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement de la personne. Oran

psychologique que social. Une fois qu'elle prend conscience de sa souffrance dans cette relation, souvent beaucoup de temps s'écoule avant qu'elle ne parvienne à y faire face.

Notre position de recherche tout au long de ce travail a consisté à disséquer cette relation faite d'ambivalence, de rejet, d'attrait... Et tant d'autres sentiments, émotions et ressentis qui font que les couples vivant en mode relationnel violent continuent à être ensemble. Au-delà des considérations d'ordre socioéconomiques nous émettons l'hypothèse que cela relève de la psychologie et des dispositions mentales de chacun. Nous sommes conscients du fait qu'il aurait été méthodologiquement plus juste d'écouter les deux partenaires et de faire une analyse du vécu et du ressenti de l'homme comme de la femme. Mais grande fut notre difficulté à approcher les époux. Même les femmes approchées et avec lesquelles nous avons mené ce travail n'ont pas adhéré à l'idée. C'est pour toutes ces raisons que notre choix a porté sur les femmes victimes et ce qu'elles nous disaient de leur relation à leur conjoint. Nous avons constamment gardé présent à l'esprit une part d'objectivité nous signalant que ce n'était qu'un ressenti et non pas LA vérité sur une relation. Au-delà de cette constatation et suite à nos lectures et observations, nous avons quand même pu tenter de comprendre le comportement de l'homme violent. Tout ce qui précède nous a amené à nous poser la question principale suivante :

**Quelles raisons font que la femme d'un conjoint violent reste aussi longtemps avec son mari alors que leur relation est destructrice ?**

A travers un suivi longitudinal et dans le cadre du travail de recherche de notre Magister nous avons constaté le maintien du lien conjugal chez plusieurs des cas suivis en dépit d'une relation ravageuse et destructrice. Ce constat nous a conduit à nous poser des questions sur la nature et la structure de cette même relation et sa représentation chez les deux protagonistes, notamment chez la femme violentée dans la mesure où elle est le centre d'intérêt de notre problématique afin de mettre en exergue les particularités inconscientes modulant ses comportements. En conséquence, ces femmes sont-elles victimes du contexte socioculturel ou d'un parcours psychologique particulier ce qui va

bien entendu, déterminer les différents modes de prise en charge et sur quel vecteur psychologique agir.

#### **4- Hypothèses**

Nous les considérons comme des hypothèses explicatives énonçant deux raisons (entre autres) qui expliqueraient que la femme du conjoint violent reste aussi longtemps avec son mari alors que la relation lui est néfaste.

Notre première hypothèse est que la femme resterait aussi longtemps dans cette relation mortifère car au départ elle aurait choisi son conjoint en fonction d'une problématique qui leur serait commune : présence d'une faille narcissique. Son couple aurait comme une « valeur thérapeutique » permettant d'atteindre un certain équilibre personnel et toute remise en question de cet équilibre représenterait pour elle un danger vital.

La deuxième hypothèse est que la femme serait prise dans une logique inconsciente de reproduction d'un schéma intériorisé, vécu dans le passé, d'endurance à la souffrance pour réparer l'objet aimé, sous couvert d'un sentiment de culpabilité si l'objectif n'était pas atteint.

La troisième hypothèse est que, une fois l'image de soi restaurée, la femme prend conscience de sa valeur intrinsèque et sera à même d'assumer ses futures décisions : soit la séparation, soit le maintien du couple conjugal mais sous d'autres conditions (prise en charge thérapeutique du conjoint, refus fermes de toutes violences...)

#### **5-Méthodologie de la recherche**

Dans notre première hypothèse, dans laquelle la femme présenterait la même problématique que son mari violent (faille narcissique), nous rechercherons des éléments révélant cette faille causée par la pulsion de mort et qui aurait été présente avant la formation de leur couple. Autrement dit, nous considérerons que notre première hypothèse est vérifiée si nous trouvons dans les entretiens au moins ces deux éléments :

- L'un rapportant que, lors de la rencontre (voire encore actuellement), le mari pervers narcissique est "clivé" par la femme et que seules les parties bonnes sont perçues, lui permettant de contribuer à ses défenses propres. La perte du lien conjugal serait alors envisagée comme un possible retour du refoulé (manifestation de la pulsion de mort telles que la dépression, un sentiment de vide...).

- L'autre mettant en évidence une défaillance du narcissisme qui aurait été présente avant la rencontre. Ainsi, nous considérerons comme une faille narcissique tout ce qui pourrait se rapporter à une mauvaise image de soi, une mauvaise estime de soi et un manque de confiance en soi intrinsèque à la personne avant la rencontre.

En ce qui concerne notre seconde hypothèse énonçant que la femme serait dans une «compulsion» à la reproduction d'un vécu passé, nous nous attacherons à trouver lors des entretiens, tous les éléments se rapportant au désir de réparation du mari mais également les éléments en résonance avec la relation primitive à l'Objet primaire et à la relation conjugale de ses parents. L'idée sous-jacente est que ces tendances masochistes (endurance à la souffrance) auraient été acquises au cours de l'histoire du sujet et qu'elle ne ferait que se réactualiser dans le présent.

Concernant notre troisième hypothèse, l'analyse de contenu des entretiens menés mais aussi, puisque le temps passé avec ces femmes, (environ quatre (4) années), les décisions qu'elles ont prises dans leur vie et leur nouvelle attitude face à la violence de leur époux, nous permettront de dire si nous avons réussi à relever leur estime de soi et à contribuer à combler leur faille narcissique grâce à notre prise en charge thérapeutique basée sur la psychothérapie de soutien.

Dans un premier temps, nous avons recontacté les femmes victimes de violences avec lesquelles nous nous sommes déjà entretenus lors de notre

travail de magister<sup>52</sup>. Ainsi, cinq (5) femmes ont bien voulu nous revoir et continuer à collaborer avec nous. Il faut dire que nous n'avions pas coupé le contact avec elles et que le lien (même distendu) a été maintenu. Pour ce qui est des cinq autres cas approchés, nous nous sommes intéressés essentiellement aux femmes venues au service de médecine légale au niveau du CHU Oran.

Ainsi, grâce à cette structure nous avons procédé à un recueil d'informations et de données auprès de personnes ressources et mené des entretiens individuels avec des femmes victimes de violences conjugales. Ces entretiens seront effectués sur la base d'une grille d'entretien réalisée par nos soins. (Voir grille en annexe)

Les entretiens duraient en moyenne une heure au sein du service et nous ont aussi permis de nous pencher sur la problématique de la prise en charge de ces femmes qui représente un réel problème dans notre pays où les infrastructures de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales sont rares. Cela n'est pas le sujet abordé dans notre thèse, mais il reste, néanmoins important de le souligner.

Lorsque nous avons commencé à entrer en contact avec notre population, ne représentant pas un organisme, mais dans la position du chercheur, certaines femmes ont été très réticentes quant à notre demande. Lorsque nous exposions les modalités d'entretiens (enregistrement des entretiens, rencontre en face à face), deux d'entre elles, ne se sont plus manifestées. Nous avons donc supposé que nos attentes étaient inabordables pour elles.

Notre échantillon se compose donc de 10 femmes âgées de 35 ans à 54 ans, mais nous avons choisi d'approfondir et de présenter 04 cas. Celles qui nous semblaient plus disposées et plus motivées : elles arrivaient à l'heure ou plus tôt aux rendez-vous, elles se rendaient disponibles, etc. Elles ont toutes vécu avec un conjoint violent. Elles se sont mariées jeunes. Deux d'entre elles ont décidé de continuer à vivre avec leur époux, une a divorcé depuis 7 ans et la dernière aimerait se séparer de son mari.

L'outil utilisé est l'entretien semi-directif. Après avoir discuté de façon informelle avec une dame victime de violences, (Mme A.) présentant son mari

---

<sup>52</sup> Nadia Sebaa : *Violences conjugales et maintien du lien*. Sous la direction du Pr. Souad Rahaoui-Kahloula. Université d'Oran. 2010

comme « agressif, violent et méchant », nous avons réalisé une grille d'entretien plutôt directive, ce qui nous a permis de structurer notre réflexion en ciblant ce que nous cherchions. Idéalement, nous avions prévu de réaliser cinq (5) entretiens avec chacun des quatre (4) cas. De ce fait, notre premier entretien servait à faire connaissance et à exposer notre demande en tant que chercheur et quel était notre objectif de recherche. Notre deuxième entretien, s'est intéressé à l'histoire du sujet, ses relations avec ses propres parents, le couple parental qu'ils représentaient pour le cas... Le troisième entretien avait pour double tâche d'identifier le mari de la femme interrogée comme étant bien un homme violent et agressif puis de nous donner une idée de la relation au sein de ce couple. Dans un quatrième entretien, nous voulions centrer notre attention sur les circonstances de la rencontre entre les deux protagonistes mais surtout sur la façon dont celle-ci l'avait vécue. Enfin, lors d'un dernier entretien, nous avons pour objectif de revenir sur le passé de la femme, tout en la projetant vers son avenir. Une manière de conclure et de l'amener à réfléchir à ses attitudes face aux violences vécues.

Néanmoins, et afin de ne pas être figée sur des questions préétablies et donc d'être insensible à ce qui pouvait se produire dans l'entretien, nous avons décidé de ne pas avoir notre grille d'entretien sous les yeux lors des entretiens. Pour le premier contact, nous avons orienté dans la mesure du possible, notre première question sur la façon dont elles percevaient leur propre vie. Cette question volontairement généraliste, permettait aux femmes de se l'approprier et d'y répondre selon leur vécu personnel mais également de standardiser notre premier contact avec chaque sujet.

## **6 - Analyse des données**

Afin d'analyser les données obtenues, nous avons choisi l'analyse de contenu thématique des phénomènes observés. Nous nous sommes efforcés de relever tous les éléments répondant à nos différentes hypothèses avant de rédiger nos observations cliniques sur chacun de nos sujets. Nous avons choisi de mettre en évidence les différentes problématiques perçues dans les discours de ces femmes ainsi que leurs mécanismes de défense observés.

## 6.1 Présentation et analyse des entretiens

### Cas 1 : Mme A

Mme A. est une femme âgée de 54 ans, mariée depuis plus de 30 ans avec Mr A. avec qui elle a eu 04 enfants. Mme A. décrit son mari comme égocentrique et exprimant un important besoin de reconnaissance. De ce fait, elle trouve son mari envahissant, et comme ayant une facilité à lui « pomper son énergie ». Elle insiste sur le fait que son époux n'est pas quelqu'un de méchant mais qu'il empiète sur les limites des autres à tel point qu'il les étouffe. Elle évoque alors le terme de « harcèlement moral ». De ce fait, Mme A. dit se sentir mieux lorsqu'il n'est pas là. Néanmoins, Mr A. peut également avoir des propos cinglants usant de « phrases assassines » à son égard, dévalorisantes voire « misogynes ». Après la naissance inattendue de leur dernier enfant, la relation entre les conjoints se dégrade. Mr. A n'hésite plus à lever la main sur elle, et Mme A. dit avoir beaucoup déprimé tout au long de cette période et que cela s'est accentué après le décès de sa belle-mère. Toutefois, sa déprime lui sera salutaire car c'est là qu'elle se ressaisira comme dans « un instinct de survie ». Mme A. commence un « travail sur soi », mettant des mots sur ce qu'elle vivait lui permettant dans un premier temps de prendre du recul. L'issue du divorce, considéré comme un moyen de se reconstruire chacun de son côté et non pas comme solution de facilité, a été envisagée. Néanmoins, la culpabilité religieuse (une éducation rigide et culpabilisante), induite par le regard des autres, a constitué un possible obstacle pour Mme A. « très croyante ».

A travers son discours, nous avons l'impression que Mme A. possède une bonne image d'elle-même, contrairement à son mari. L'estime qu'elle a d'elle-même ne dépend pas de ses diplômes ou de ce qu'elle possède mais de sa valeur intrinsèque. Elle se présente à nous comme quelqu'un ayant confiance en ses capacités et connaissant ses limites personnelles. Cela lui a permis de mettre en place des stratégies de « coping » pour faire face au fonctionnement psychologique de son mari. Selon les modèles théoriques étudiés nous pouvons dire qu'elle s'est attribuée inconsciemment le rôle du « sauveur ».

De façon paradoxale, bien qu'elle désire que son mari change, elle va faire passer la satisfaction de ses propres besoins avant ceux de son conjoint. De cette façon, elle pose des limites entre elle et son mari qui devra alors s'ajuster en conséquence. C'est ainsi qu'elle parvient à vivre avec son époux. Elle se positionne en tant qu'acteur agissant pour la santé de son mari. Une des « philosophies » de Mme A. est qu'il ne faut pas s'arrêter aux échecs des autres mais qu'il faut continuer à avancer malgré tout. Elle ne nie pas pour autant vivre des périodes de découragement et de déprime de temps à autre. Elle les vit en sachant que ça ne durera qu'un temps ce qui lui permet de retrouver une sérénité intérieure pour affronter la situation. Elle montre ainsi une maîtrise de soi dans la gestion de ses émotions.

Finalement, Mme A. a réussi à sublimer son mal-être au travers de l'éducation de ses enfants. C'est quelque chose qui l'a « tenue » contre l'effondrement. Dans la résilience, elle parvient à aider les personnes de son entourage qui souffrent. Elle dira « en fin de compte je vais toujours à la recherche de cette vie ».

Lors de nos premiers échanges, nous apprenons qu'à l'adolescence, Mme A. désirait être artiste à travers soit l'écriture, soit la peinture. Néanmoins, elle nous apprend qu'on lui réservait un avenir d'un tout autre ordre (mariage, enfants...). Nous apprenons que Mme A. a été victime d'abus verbal de la part d'hommes présents dans son entourage (frères, beaux-frères et oncles). Elle relate des phrases assassines qu'elle a entendues, lui créant de profondes blessures identitaires : « *Tu n'es qu'une femme..., Tu ne sers à rien... Pour qui tu te prends... ?* » Ne serait ce pas là la cause de son sentiment d'insuffisance qui la pousse à penser : « *comme je ne vauds rien, je n'ai que ce que je mérite : un homme qui me diminue !* » Des propos qui viennent se greffer sur un sentiment d'insuffisance déjà existant et qui confirment sa relation déséquilibrée et frustrante avec sa mère.

Voulant échapper à ce contexte, Mme A. s'est mise en quête d'un mari. Elle dit ainsi que ses peurs ont eu raison de sa jeunesse, de son espérance et sont la cause de son manque de maturité. Pour elle, le mariage apparaissait comme une « porte d'évasion ». C'est alors qu'elle rencontre son futur mari, Mr A. Bien qu'elle ne voulût pas poursuivre la relation (pour plusieurs raisons qu'elle ne

cite pas), elle s'est laissé séduire par ce jeune homme qui ne lui faisait « aucune réflexion » par rapport aux autres. Elle s'est laissé « apprivoiser ». Le mariage a été célébré quelques mois plus tard. Aujourd'hui, elle a le sentiment d'avoir été manipulée mais aussi de ne pas avoir assez combattu. Elle culpabilise de ne pas avoir pris le temps de la réflexion. Néanmoins, elle se pose la question des moyens dont elle disposait ou non, pour faire autrement. L'arrivée des enfants a été un épanouissement pour elle. Elle dit avoir alors pu construire un « univers affectif ».

Lors de nos entretiens, nous lui avons demandé de nous décrire les relations au sein du couple de ses parents. Néanmoins, cette dernière a évité la question en répondant à côté. A contrario, nous observons que le discours des membres de sa famille sur les femmes était très dévalorisant et dénigrant. La femme n'ayant pour toute autre fonction que de satisfaire les désirs sexuels de son mari et de lui faire des enfants. Elle a le sentiment que sa maman n'a fait que reproduire le schéma qu'elle avait elle-même reçu. Il est à remarquer que Mme A. réalise un clivage de sa mère. D'une part, nous avons la bonne mère qu'elle appelle maman (celle qui l'a aimée et élevée) et d'autre part, la mauvaise mère qu'elle ne nomme pas, qu'elle appelle « elle » celle qui ne l'a pas assez défendue aux yeux des autres.

Au fil des années, les proches se sont éloignés éveillant en elle un sentiment d'abandon. La religion, faite de rationnel et d'irrationnel, est venue la soutenir dans le sens où elle l'a aidée à donner du sens à son vécu. Toutefois, lors de notre dernier entretien, elle venait à nous, avec une dénégation de la première raison émise pour justifier de l'éloignement de sa famille. Elle avait été également influencée par le phénomène sociétal d'éloignement des familles du fait de la mobilité professionnelle.

Par ailleurs, Mme A. voit avant tout son mari comme une personne « malade » ce qui pose question (c'est par rapport à cette représentation qu'elle maintient le lien à travers un rôle sacrificiel, c'est une manière de « narcissiser » sa blessure à travers un processus pathologique). On ne peut s'empêcher de faire un lien avec la maladie de la mère à Mme A. et de l'incidence que cela a eue dans son couple et dans sa famille. Revivrait-elle le même schéma familial ? Ce que nous pouvons remarquer, c'est cette tension dans la façon dont Mme A.

considère son mari : cet homme malade, bon, qui ne demande qu'à être guéri et cet autre homme égoïste, agressif et « épuisant ». Dans le premier cas, elle peut agir pour l'aider à s'en sortir alors que dans le second elle ne peut rien faire de l'extérieur. Dans tous les entretiens que nous avons eus avec le sujet, nous avons pu lire en filigrane une problématique autour du continuum passif-actif. Elle nous donne l'impression d'être en lutte perpétuelle contre l'antagonisme du clivage bonne mère/mauvaise mère dans ses rapports avec sa famille d'origine et bon mari/mauvais mari, dans sa propre famille.

A travers le discours très dynamique de Mme A., nous constatons que sa pensée est très structurée. Bien qu'elle parle beaucoup son discours reste toujours sous son contrôle. Elle nous donne l'impression qu'elle s'est fixée au préalable un plan de l'entretien et qu'elle ne fait que le suivre. Malgré cela, elle prend en compte nos interventions. Si elle a tendance à se centrer sur les faits, elle communique également les émotions associées : « ... *quand ma mère était très occupée... j'étais toujours heureuse de l'aider et de la décharger même si elle ne me montrait aucune gratitude...* ».

Son débit de paroles ainsi que son volume sonore baissent lorsqu'elle aborde des moments difficiles de sa vie. Nous la sentons alors moins dans la maîtrise. De temps en temps, ses défenses sont déjouées par des lapsus. Nous relevons aussi des inhibitions (phrases interrompues, avortées). De même, elle utilise le mécanisme d'annulation à plusieurs reprises. Enfin, pour se décharger émotionnellement après un conflit, elle se laisse aller à pleurer....

Nous avons des nouvelles de Mme A. L'âge aidant et les enfants grandissant sont époux et moins violent, mais toujours centré sur lui-même. Elle ne songe pas à le quitter mais ne se dénigre pas et connaît sa valeur.

## Cas 2 : Mme D

Mme D. est âgée de 42 ans et est mariée depuis une vingtaine d'années. Elle a rencontré son époux vers 21 ans par l'intermédiaire de sa sœur. Mr D. était l'ami du fiancé de sa sœur. D'emblée, lorsque nous avons demandé à Mme D. de nous le présenter, elle l'a nommé comme étant un « nerveux, agressif et violent ». Elle le décrit aussi comme un homme, « intelligent » et donnant

l'impression d'avoir une grande culture générale. Il est « sûr de lui », et portant une attention particulière à sa présentation. Néanmoins, il peut se montrer également « malin », « habile » dans le discours manipulant les mots à son profit. Elle le décrit également comme ayant une facilité à « embobiner » les gens, et surtout elle. Par l'intermédiaire de la communication paradoxale, il retourne systématiquement la situation à son avantage de telle sorte qu'elle perde ses repères et se sente « coupable ». Enfin, elle le perçoit comme un homme « égoïste » et « complaisant », faisant passer sa propre personne avant les autres.

Lors de leur rencontre Mme D. a été séduite par le « dynamisme » de son mari qui venait rompre avec son milieu familial d'origine (immobile et reclus sur lui-même). Elle espérait tout partager avec lui et vivre en harmonie à l'instar du couple que formaient ses parents. Les premières années de vie commune se passent sans encombre. C'est à l'arrivée des enfants que son mari commence à manifester une jalousie disproportionnée à leur égard. Ils auront 3 enfants. Mme D. tombera enceinte une quatrième fois. Toutefois le fœtus décédera au cours de la grossesse.

Son mari se montre alors de plus en plus distant et lorsqu'il est là, il jongle entre l'indifférence, la dévalorisation, les reproches et la culpabilisation. Les petits moments de sérénité qu'elle passe avec lui, lui servent d'accroche afin de traverser ces moments difficiles, telles des bouffées d'air. Cependant, après ces instants de calme, elle retourne à « sa culpabilité ». Quand elle se retrouve seule, Mme D. ne profite pas de la distance qui la sépare de son mari pour se faire plaisir. Ce n'est pas suffisant pour créer un espace transitionnel qui lui soit bénéfique.

Il est à noter que lorsque Mme D. a rencontré son époux, ce dernier s'adressait déjà à elle avec des paroles dévalorisantes. Elle dit ne pas s'en être souciee car elle vivait déjà la même chose avec son père. On perçoit une certaine tolérance aux discours négatifs des autres à son propos qui pourraient aller dans le sens d'une mauvaise estime de soi. Quand on reprend son histoire personnelle, Mme D. se présente, de prime abord, comme une enfant non désirée, niée par ses parents. On remarquera par ailleurs que son mari a également été mis de côté par sa propre mère au profit de son frère.

La relation de Mme D. à son père a toujours été conflictuelle. Elle le décrit comme quelqu'un de « très autoritaire », « sévère », « restrictif » et « qui ne parle pas ». On y voit une imago paternelle toute-puissante et castratrice. C'est elle qui nous affirmera « qu'elle a trouvé un mari à l'image de son père ». A contrario, sa mère était perçue par Mme D. comme une femme soumise à l'autorité de son mari, dédaignée dans son individualité et ne pouvant prendre plaisir en dehors de lui (comportements que nous retrouvons également chez Mr D.). Il semble y avoir comme une reproduction du schéma familiale d'origine.

La mère de Mme D. ne travaillant pas, était dépendante de son conjoint. Elle a alors transmis à ses filles la croyance qu'avoir un travail leur permettrait d'être libres. Cependant même en travaillant, Mme D. s'est retrouvée, tout comme sa mère, aux prises avec son mari. A présent que celle-ci vit seule avec son époux, Mme D. ne parvient plus à la situer : est-elle complice de son père ou une alliée ? Peut-elle lui faire confiance ou bien doit-elle être méfiante à son égard ? Somme toute, nous ne pouvons que remarquer une certaine reproduction du schéma parental. Nous pouvons penser que si elle pense que sa mère est complice c'est qu'elle se sent victime d'exclusion et c'est ce qui ravive et renforce à tout moment son sentiment de manque de confiance dans le sens où le présente E. Erikson (manque de confiance en soi, en rapport avec le doute).

De surcroît, nous apprenons lors du premier entretien que Mme D. a été victime d'attouchements sexuels vers 12-13 ans. Elle ne fera que le mentionner, l'épisode ayant été soumis en grande partie au refoulement. Aujourd'hui, la mère semble être ambivalente à l'égard de Mme D. Elle oscille entre empathie et indifférence lorsque sa fille lui confie son vécu. En ce sens, Mme D. a l'impression de n'être que l'objet utilisé par la mère lui permettant d'atteindre l'objet désiré (ses enfants). En fait, à l'écoute de son discours, nous avons le sentiment que Mme D. n'a jamais eu la place d'objet d'amour désiré. Il y a toujours quelqu'un qui passe avant elle.

Le développement affectif est une longue suite d'expériences plus ou moins conflictuelles, entre le sujet et son entourage, mais aussi à l'intérieur du sujet (perspective psycho-dynamique). Nous savons que les premières expériences affectives sont fondamentales pour l'avenir psychologique de l'enfant. Bowlby

(1958) a insisté sur l'importance des liens non alimentaires entre le bébé et la mère, un « besoin primaire d'attachement », de contact interpersonnel s'exprimant dans des conduites visant à retrouver ou à maintenir la proximité avec la mère (ou son substitut). Le désir de la mère de son bébé constitue un nouage. Le nourrisson trouve en elle une image rassurante, auréolante et toutes les transformations liées à l'investissement positif du sujet, ne peuvent se produire qu'au dépend d'un effet de réplétion (plénitude) symbolique, par le biais d'un objet bienveillant.

Par ailleurs, Mme D. a des difficultés à exprimer ses émotions, ce que l'on constate dans la minimisation de sa souffrance et de son sentiment d'injustice. Lorsqu'au deuxième entretien nous abordons à nouveau sa relation avec sa mère, elle dira désirer la voir davantage, en dehors de son père, car sa mère aime beaucoup ses enfants.

Enfant, les parents de Mme D. enseignaient la droiture et le respect des autres. Néanmoins, ces valeurs n'étaient valables que dans un seul sens. En effet, les parents se trouvaient au-dessus des règles établies. Aujourd'hui, dans sa famille d'origine, elle prend une place d'intermédiaire, de conciliatrice dans le but de rétablir la relation entre sa sœur et ses parents. Dans sa relation actuelle avec son mari, le dynamisme de son époux qui l'avait tant séduite, semblent être la cause de ce qui les sépare. Bien qu'elle désire interrompre leur relation, elle ne peut envisager de perdre ses enfants. En effet, Mme D. se montre très sensible au regard de ceux-ci. Elle utilise alors l'annulation rétroactive afin d'exprimer ses sentiments à ce sujet.

Mme D. dit se sentir épuisée et fatiguée. Elle se présente comme quelqu'un de « trop sensible », étant « peu sûre d'elle » et « prenant pour argent comptant ce que son mari lui dit ». Face à ce dernier, elle se remet volontiers en question ne pouvant réellement se positionner en contre-pied. De fait, nous relevons un manque de confiance en elle. Lorsqu'elle prend du recul, Mme D. reconnaît leur préexistence à sa relation avec son époux mais que cela se serait accentué par la suite. Cela corrobore le fait que son état s'améliore lorsque ce dernier ne se trouve pas auprès d'elle. Elle viendra pourtant à dire son incompréhension face au constat qu'elle est malheureuse mais qu'elle ne parvient pas à partir. Elle mettra en avant que ce qui la retient ce sont ses enfants.

Durant nos entretiens, Mme D. a présenté des difficultés à se souvenir d'événements passés particuliers. L'oubli semble fréquent chez elle, ce que nous associons à du refoulement. Nous observons également des barrages de la pensée. Si, de temps à autre, elle perd le fil de sa pensée, celle-ci reste ancrée dans la réalité et est empreinte de processus secondaires. Par ailleurs, nous observons quelques demandes d'étayage à notre égard.

La problématique des limites peut être retrouvée chez cette personne. Bien qu'elle aime ce qui est clair et droit, elle semble se débattre dans une continuelle confusion, facteur d'angoisse. Même lorsqu'il s'agit d'imposer un cadre à l'un de ses enfants, elle se trouve en difficulté. De fait, elle s'efforce de suppléer aux défaillances de celui-ci au lieu de poser des limites avec des conséquences en cas de dépassement.

Elle semble ne pas percevoir ses limites personnelles, utiles à son bien-être et à les imposer aux autres. Ainsi, elle n'est pas dans l'action face à son mari mais dans la réaction. A l'heure actuelle, elle ne vit plus, elle survit. En conséquence, Mme D. ne fait pas de réel projet pour l'avenir immédiat ou éloigné. A cours terme, elle souhaite « aller un peu mieux » et que ses enfants réussissent au niveau scolaire. Nous pourrions faire l'hypothèse d'un surinvestissement au niveau des enfants aux dépens de son bien être vital.

### Cas 3 : Mme C.

Mme C. est la première personne avec qui la psychologue du pavillon de médecine légale du CHUO nous a mise en contact. Dès les premiers échanges, celle-ci s'est montrée très chaleureuse et prête à répondre à nos questions.

Agée de 35 ans, elle est mariée depuis plus de 10 ans à Mr. C. qu'elle a rencontré à la mosquée. Bien qu'elle était âgée d'une vingtaine d'années, avec du recul, elle se décrit comme ayant eu la réflexion d'une jeune fille de 16 ans. Fréquentant le même endroit, elle pensait partager les mêmes valeurs (respect et amour du prochain, honnêteté, vérité, etc.) que celui-ci. C'est pourquoi elle a décidé de l'épouser.

Au fur et à mesure qu'elle dresse le portrait de son mari, nous relevons les traits caractéristiques d'une personnalité narcissique. Ainsi elle le présentera comme une personne attachant une grande importance à l'image qu'il donne de

lui. Gentil à son égard, il s'est révélé être « un homme sans pitié » après le mariage. Mme C. le décrit comme quelqu'un de très narcissique, manipulant les autres pour gérer son propre moi. Au final, il fait « tout à son avantage ».

Bien qu'il n'ait jamais eu recours à la violence physique, il dévalorisait tout ce que Mme C. entreprenait ou disait afin de se revaloriser dans un second temps, et cela de façon très subtile. Il se montrait indifférent à sa présence, ne lui adressant ni une parole ni un regard. Lorsqu'il revenait vers elle, c'était principalement pour satisfaire ses désirs, ce que Mme C. nous confiera à demi-mot. Elle avait alors l'impression de marchander son corps pour retrouver un semblant de paix au sein de son couple. Néanmoins, se percevant comme très jeune et « novice », elle était prompte à se culpabiliser, pensant ne pas bien faire les choses et s'efforçant de s'améliorer de jour en jour.

Par ailleurs, elle le voit également comme un enfant qui cherche à l'imiter. S'épanouissant dans ses diverses activités à caractère social, Mr. C. cherchera à plagier ce que fait son épouse en allant jusqu'à faire capoter ce qu'elle fait, pour la décourager. Néanmoins, elle ne s'en souciera pas, continuant à entreprendre ses activités dans la mesure de ses disponibilités.

A cette époque, Mme C. avait l'espérance que son « amour » et sa « patience » à son égard pourraient le changer et que, si elle ne le pouvait, Dieu, lui, pouvait le faire. Dix ans sont passés avant qu'elle ne comprenne la portée de la situation. Cette prise de conscience s'est produite alors qu'elle assistait à une formation de conseillers en relation d'aide dans laquelle la prise en charge des femmes violentées était présentée. Cela a pris la valeur d'un regard renforcé par deux pensées qu'elle a eues lorsqu'elle était en prière selon ses dires. Aujourd'hui, elle sait qu'il ne changera pas.

Lorsqu'elle était petite, elle se percevait comme une petite fille « gentille », « discrète », volontairement « soumise » et « obéissante » par « respect de sa mère ». Elle résumera cela par la formule « une petite fille modèle ». La question de la culpabilité peut être repérée dans son discours. Elle admet que dans son désir d'être la parfaite petite fille, elle avait tendance à s'attribuer la « faute » lorsque les choses n'allaient pas comme elle le désirait. S'attribuer la faute de façon continue, nourrit le sentiment d'insuffisance, c'est justement ce

qu'elle fait en se retrouvant devant l'irréalisable et en provoquant ainsi un fort sentiment d'insatisfaction.

Sa mère s'étant séparée de son premier mari, Mme C. n'a pas connu son père. Néanmoins, cet homme cherchera à la rencontrer. Malheureusement, sa tentative n'aboutira pas. Par la suite, la mère de Mme C. se remariera avec un homme avec qui elle aura un second enfant. Cet homme était apprécié de Mme C. Qualifié de « gentil », celui-ci se mettait entre elle et sa mère lorsque cette dernière la corrigeait. Un jour, il y a eu une grosse dispute qui a éclaté entre les époux. Dans sa colère face à l'expression de la jalousie de sa femme, cet homme a détruit un des biens de cette dernière. Nous pourrions interpréter ce passage à l'acte ainsi : « symboliquement, en écrasant ton bien, c'est toi que j'écrase ».

A cette même période, Mme C. fait la connaissance d'un couple d'étrangers. Dans un mouvement d'idéalisation, elle a fait de ce couple un modèle à suivre. Elle aspirait à cette vie, cette douceur et cette tranquillité qu'elle voyait au travers de leur couple. On perçoit nettement une identification à ces images parentales. Dans ce modèle de famille, elle y voyait également « l'unité », le « respect » et la « soumission mutuelle » dans la « compréhension l'un de l'autre ». C'est ce modèle de couple qu'elle souhaitait reproduire. En définitive, Mme C. désirait se marier pour ne pas être une charge financière pour sa mère mais également pour construire son propre foyer.

Actuellement, elle se décrit comme une personne « très pacifique » autrement dit essayant autant que cela dépend d'elle, de faire plaisir. Cependant, aujourd'hui, elle fait attention à ne pas faire passer le moi de son mari avant la satisfaction du sien.

Quelques années après leur mariage, Mr C. a eu plusieurs relations extraconjugales. Lorsque Mme C. l'apprendra de la bouche d'un tiers, elle ne lui fera aucun reproche, ni sur le moment ni par la suite. Selon elle, elle fait preuve d'une grande rigueur à tenir la promesse qu'elle a faite lors de son mariage de respecter son mari. On voit ainsi le Surmoi à l'œuvre chez Mme C. De fait, elle semble avoir des difficultés à exprimer ses émotions et particulièrement sa colère face à l'injustice dont elle est victime. Cela nous aide à comprendre que ses ressentis semblent niés, ou tout au moins minimisés

dans ses propos. Mais qu'en est-il au niveau du ressenti réel ? Cette situation de rigidification est source de souffrance pour elle car à travers la notion de «respect du mari pour tenir la promesse » peut s'apparenter à une réorientation des pulsions de destruction sur elle-même.

Aujourd'hui, elle s'est tracé une ligne de conduite à partir de ses valeurs dont elle souhaite ne pas s'éloigner. Pour ce faire, elle a changé de style de vie afin de lui faire assumer ses choix : elle cherche du travail, assiste à des formations... Mme C. a mis en place différentes stratégies pour compenser le vide que lui causait l'indifférence de son mari. En effet, elle comblait son temps par l'écoute de cassettes, la participation à des conférences, l'écriture, ainsi que sa relation avec Dieu par la prière...

C'est ainsi qu'elle a trouvé le moyen de se séparer de son époux « sans haine, sans animosité, en le respectant ». Par ce moyen, elle choisit de ne plus se culpabiliser pour ce qui n'est pas de son ressort. Toutefois, elle souligne les difficultés financières suite à la séparation.

Durant l'entretien, Mme C. a un débit de paroles normal, néanmoins à certains moments ses fins de phrases ne sont pas bien audibles : elle baisse la voix. Beaucoup de phrases sont avortées. Son discours est rempli d'inhibitions (interruptions de son discours). Quand il s'agit de parler d'elle, elle emploie beaucoup de précautions verbales laissant à penser qu'elle éprouve des difficultés à parler d'elle. Ce qui nous laisse penser à une psychorigidité.

Cas 4 : Mme F.

C'est par l'intermédiaire de la conseillère juridique de l'association Afepec que nous avons pu entrer en contact avec notre dernier sujet, Mme F. Lors de notre premier entretien, nous lui avons présenté le thème de la recherche. Elle semblait disposée à partager son vécu jusqu'au moment où elle a entendu le mot « enregistrement ». Là, Mme F. s'est rétractée, verrouillant toutes ses défenses. Elle s'est montrée extrêmement réticente à nous accorder ne serait-ce qu'un entretien. Nous avons compris par la suite que derrière ce refus, se cachait le fantasme de toute-puissance du mari violent et pervers (« qui voit tout et qui entend tout »).

Nous lui avons alors laissé plusieurs jours de réflexion avant de la recontacter. Entre temps, la conseillère de l'association lui a parlé afin de désensibiliser cette situation. Elle lui a alors proposé une solution alternative, qui l'a amenée à accepter de s'entretenir avec nous. A l'issue de l'entretien, Mme F. nous a proposé de reprendre contact avec elle pour continuer « à parler et se vider » nous dit-elle.

Aujourd'hui, Mme F., âgée de 40 ans, est mariée depuis 14 ans avec Mr. F. Elle le considère comme un homme égocentrique et manipulateur. S'il est vrai qu'il peut paraître au premier abord une personne agréable, gentille et serviable, elle sait qu'il est alors dans sa phase de séduction préparant sa « victime » pour la manipuler. C'est ainsi qu'elle interprète ce qui s'est passé pour elle. Leur rencontre s'est faite au domicile familial par l'intermédiaire de son frère. Au tout début de leur rencontre, elle ne le considérait pas comme un potentiel « petit ami ». Au fil du temps, il est devenu un confident, un ami qui a su lui montrer de l'intérêt, une capacité d'écoute. Il se montrait gentil et affectueux à son égard. Plus âgé qu'elle, Mme F. le percevait comme son protecteur à l'image d'un père qu'elle n'a jamais eu.

Avec du recul, elle se voyait comme une jeune fille en quête de l'affection d'un père. Son mari était là, dans un sens, pour combler ce manque. Elle rêvait de fonder une famille : avoir un mari, des enfants et une maison. Avec l'impression de ne pas avoir une personnalité marquée, elle dit également avoir toujours eu des difficultés au niveau de sa capacité de compréhension et d'analyse des situations. Elle a le sentiment qu'il s'est servi d'elle (et de ses faiblesses) à ses propres fins. Il la disqualifiait et la dévalorisait subtilement en public. Elle a donné à son mari sa confiance, sa jeunesse. Il s'en est servi pour la couper du monde et la mettre sous son emprise.

Puis, après 14 ans de mariage, elle a commencé à se poser des questions sur la fidélité de ce dernier jusqu'à ce qu'elle découvre qu'il avait une « maîtresse ». Mme F. est passée par des moments de dépression durant laquelle elle a fait des tentatives de suicide (mélange de médicaments). Pendant cette période, la violence de son mari est devenue manifeste : harcèlement moral accompagné de violences physiques dans une logique d'intimidation. C'est à ce moment-là qu'elle a décidé de mettre fin à cette relation. Nous avons alors l'impression

qu'elle expulse le mauvais objet hors d'elle, pensant à se séparer de ce qu'elle avait introjecté de son mari en elle. De surcroît, Mme F. s'est rendue compte une fois les démarches du divorce lancées, qu'elle se heurtait à des difficultés administratives et juridiques car c'était elle qui demandait le divorce.

Aujourd'hui encore, elle vit des moments difficiles le divorce n'étant pas encore prononcé, le mari se montre de plus en plus violent, l'accusant de tous les maux mais elle dit reprendre confiance en elle par le soutien moral qu'elle reçoit de certaines personnes de son entourage. Bien qu'elle sache qu'elle possède des capacités intellectuelles, la peur d'entreprendre les choses l'inhibe dans son action. Néanmoins, désirant aller de l'avant, elle cherche alors un étayage auprès des personnes en qui elle a confiance ou qui sont compétentes dans leur domaine. Ainsi, grâce à cette réassurance narcissique, elle réussit ce qu'elle décide de mettre en œuvre.

Preuve en est la réussite d'un examen qui lui a permis de reprendre progressivement confiance en elle. Ses relations interpersonnelles sont devenues moins aisées de par sa méfiance et son manque de confiance en l'autre. Face à autrui, elle met des limites qui prennent la forme de multiples principes (horreur de l'injustice, le respect d'autrui...) lui permettant de garder une distance de sécurité afin de se défendre en cas de menace. A travers son expérience, elle a appris à protéger son Moi qui semble faible ou fragilisé par les manœuvres de son mari.

Nonobstant, ce que nous pouvons constater c'est qu'elle est capable d'identifier ses désirs et de se projeter dans l'avenir par les rêves (divorce prononcé, voyages, acquisition d'une maison) qu'elle désire voir se réaliser. Par l'intermédiaire d'une dénégation, Mme F. exprime le désir de rattraper le temps perdu. Encore insatisfaite d'elle-même (en particulier au niveau de sa carrière professionnelle), elle s'efforce d'apporter des changements à sa situation actuelle.

Il est intéressant de noter que lorsque nous demandons à Mme F. ce qui l'a séduite chez son mari lors de leur rencontre, une des réponses est qu'à ce moment là, elle traversait des moments difficiles avec sa mère. Lui se présentait alors comme quelqu'un à son écoute, devenant ainsi son confident. Cependant, quelques minutes plus tard, lorsque nous essayons de revenir sur

ces temps de discordes avec sa mère, Mme F. annule cette représentation certainement culpabilisante en évoquant l'idée que sa mère était probablement clairvoyante sur le double jeu de cet homme. Elle cherchait à protéger sa fille d'un danger.

Nous supposons la présence d'une certaine ambivalence à l'égard de la mère. La mère de Mme F. a toujours refusé à sa fille de connaître l'identité de son père, ce qui l'a beaucoup affectée. N'ayant jamais vu sa mère vivre avec un homme, elle n'a pas eu le modèle de couple parental comme référence. Elle n'a pu que le fantasmer. Sa mère nous est présentée sous les traits d'une imago maternelle castratrice élevant son fils et rabaissant sa fille. Dans ce type de schéma, généralement la fille va soit se révolter pour être éternellement dans un jeu de rétroaction positive ou s'autodétruire progressivement étant victime d'un processus d'autodépréciation.

Nous comprenons mieux l'origine d'une mauvaise estime de soi de Mme F. l'amenant à utiliser lors de notre entretien beaucoup de précautions verbales dans ses réponses. Lors de nos échanges au téléphone actuellement, Mme F. tient à nous tenir au courant des difficultés de son divorce car l'époux continue à refuser de divorcer. Cette situation renforçant cette mauvaise estime de soi pensant que toutes les femmes n'ont pas de « valeur » et que « leur parole ne vaut rien » surtout si l'édification de sa personnalité s'est produite dans un contexte de dévalorisation et de non reconnaissance.

Nous constatons clairement que dans les deux derniers cas, en dépit d'une prise de conscience du danger, leurs personnalités sont empreintes de sentiment de diminution se cristallisant dans une rigidité et une imperméabilité rigidifiant à leur tour leurs relations rendant encore plus difficile tout échange, et tout cela pour se protéger de l'agressivité de leurs propres représentations. Leurs relations avec leurs mères sont très éloquentes et révélatrices de la qualité des éléments intériorisés tout au long de l'enfance. L'assise narcissique et l'estime de soi semblent être insuffisantes pour leur permettre l'organisation de liens stables et harmonieux permettant de faire face aux conflits. L'absence de repères identitaires étayant (comme dans le cas de Mme C. qui s'est repliée rigidement dans la religion ou plutôt la religiosité) et reflétant une réalité

interne insuffisamment stable et solide, résulte d'un manque de souplesse, de résilience et surtout d'un fonctionnement psychique, indispensable à l'adaptation permettant le dépassement des conflits (importance du coping).

## **6.2 Discussions des résultats**

Après l'analyse de ces quatre témoignages, il semblerait que ces femmes, ayant épousé des hommes violents, agressifs et manipulateurs selon leur dire présentent effectivement une faiblesse narcissique déjà présente avant leur rencontre.

En effet, chez trois d'entre elles, nous apercevons l'expression de la pulsion de mort dans leur enfance qui aura fragilisé leur Moi, soit dans leur relation à l'objet maternel soit avec l'unité couple parental. Ainsi, Mme A. a été l'objet d'abus verbal qu'elle a vécu comme des meurtres de sa personne. Mme D., quant à elle, a été victime d'attouchements sexuels lorsqu'elle était préadolescente. Tandis que Mme C. a fait l'objet de continuelles humiliations de la part de sa mère et de ses frères. En ce qui concerne notre quatrième sujet, nous supposons au travers de ses dires que lors de la rencontre avec son époux, son Moi était fragilisé de par l'absence du père.

Si nous constatons une problématique commune chez chacune de ces femmes, nous restons très prudentes. Utilisent-elles toutes le clivage de l'objet aimé, c'est-à-dire de leur mari, comme mécanisme de défense de leur Moi. Ainsi, Mme A. utilise éventuellement le clivage de son conjoint, séparant le bon mari (celui dont elle est tombée amoureuse) du mauvais mari (celui qui est malade et qu'il faut aider à se soigner). Mettant en lumière son désir implicite de réparer l'objet aimé car celle-ci espère toujours que son conjoint parviendra à se changer lui-même.

Mais Mme F. considère, de fait, son futur ex conjoint comme totalement mauvais, sans possibilité de changement. Entre ces deux extrêmes, nous trouvons Mme. D. et Mme C. pour qui nous émettons quelques doutes quant à l'utilisation de ce mécanisme de défense. Si Mme D. n'évoque pas la possibilité d'un éventuel changement de son conjoint, Mme C. après avoir longtemps désiré ce changement, s'est résignée.

Par ailleurs, nous découvrons que trois d'entre elles entretiennent une relation manifestement ambivalente à leur mère. Pour Mme A., nous remarquons une nouvelle fois l'usage du clivage dissociant « sa mère » (atteinte d'une maladie qui a été source de souffrance) de « sa maman » (qui lui a procuré de l'affection).

Pareillement, Mme C. se défend de l'ambivalence ressentie pour sa mère opposant la représentation d'une mère aimante et protectrice à une mère castratrice et dévalorisante. Enfin, Mme D. ayant été non désirée par sa mère à sa naissance, exprime à demi-mot des sentiments contradictoires à son égard dans ses propos.

Lorsque nous faisons un parallèle entre les histoires personnelles de nos quatre cas et ce qu'elles nous rapportent de la relation conjugale parentale, il est aisé de relever des similitudes. D'une part, nous regroupons deux cas qui n'ont pas connu leur père et ont ressenti cela comme un manque dans leur vie, et ont promptement désiré se marier afin de fonder leur propre famille. Famille qui a été soit fortement idéalisée dans le cas de Mme C. (sur le modèle du couple d'étrangers) soit fantasmée dans le cas de Mme D.

D'autre part, nous observons que les cas ayant grandi avec leurs deux parents, ont eu pour prototype de couple, leur couple conjugal dont la femme était objet dénigré au service de son conjoint. L'une comme l'autre désirait quitter la maison afin de se sentir libre. Mme A. a choisi l'issue du mariage alors que Mme C., suivant les conseils de sa mère, a choisi de travailler. Néanmoins, nous remarquons qu'elles ont toutes les deux, fini par retrouver un homme à l'image de leur père, les amenant à reproduire le schéma conjugal de leurs parents.

En conséquence, nous pourrions entrevoir une certaine aptitude de ces femmes à endurer la souffrance et des propos dévalorisants, acquise avant la rencontre de leur époux. L'homme violent ne ferait qu'accentuer par sa manipulation perverse, les failles narcissiques de leurs victimes, alors que celles-ci réactualiseraient leur tendance à se culpabiliser, entrant dans un jeu qui semble « sans fin ».

Pourtant, tout n'est pas définitivement sclérosé pour ces femmes. En effet, aujourd'hui trois d'entre elles ont réussi à dépasser leur faiblesse acquise par le

passé. Elles ont à l'heure actuelle, un Moi relativement fort, ce que nous observons par leur bonne estime d'elles-mêmes, leur confiance en elle, le sentiment d'être épanouies et en « harmonie avec leur Moi ». Mme F., plus fragile, apprend à se « reconstruire ».

Nous percevons un début de réflexion sur leur situation respective. Elles se trouvent en effet au seuil d'un travail d'élaboration psychique que nous pourrions nommer par le terme de « perlaboration », concept décrit par Freud : il leur faut parvenir à lier ce qui se passe dans l'actuel avec son histoire personnelle, qu'elles puissent mettre des mots sur ce qu'elles ressentent, comprendre ce qui a fait qu'elles se trouvent dans une telle situation et envisager des moyens adaptés pour reprendre possession de sa vie actuelle, mais aussi future.

Il est intéressant de remarquer que ces quatre femmes semblent avoir pris position face à leur mari. Premièrement, elles sont trois ayant la même croyance en Dieu qui serait là pour les aider à traverser les moments difficiles de leur vie. Nous pourrions envisager la relation qu'elles entretiennent avec celui qu'elles considèrent malgré tout comme une personne à part entière, tel un mécanisme de défense qui les aiderait à « aller de l'avant ».

Deuxièmement, nous entrevoyons une certaine gêne dans l'expression de leur colère face à l'injustice des manœuvres perverses de leur époux à leur égard. Pourtant, lorsqu'elles intègrent et gèrent cette agressivité, ces femmes parviennent à délimiter leur territoire personnel pour se protéger de leur mari. Il est alors possible d'envisager la poursuite d'une vie commune grâce à l'aménagement qu'elles y apportent pour au moins deux d'entre elles.

D'autres facteurs interviennent dans le maintien du lien conjugal, notamment quand la dépendance affective se double d'une dépendance sociale et économique, par exemple dans le cas de femmes qui n'ont jamais travaillé, qui ne savent pas se débrouiller toutes seules ou qui sont prises sous le poids d'une tradition qui consiste à sauvegarder à tout prix leur « réputation ».

Nous nous sommes souvent posé la question de savoir qu'est-ce que chacun aime en l'autre, sachant que le lien complexe d'aliénation qui les attache est difficile à dénouer car les deux ont eu besoin l'un de l'autre et ont fondé leur couple sur un « contrat d'étayage narcissique » (Kaës), mettant leurs difficultés

en commun pour les combler mutuellement, le plus souvent sur un mode fusionnel. C'est la naissance des enfants qui, le plus souvent, commence à fissurer ce lien, parce que, introduisant un tiers dans leur relation, leur arrivée dans le couple va les interroger sur leur véritable relation. C'est ainsi que certains hommes se trouvent en difficulté parce qu'ils ont du mal à assumer leur paternité ou parce qu'ils se trouvent exclus par l'accaparement des enfants par leur femme devenue uniquement mère, au point d'en éprouver une véritable jalousie.

Le violent reproche en quelque sorte à l'autre d'incarner sa propre difficulté existentielle, en ne supportant pas le fait de n'être pas tout pour lui, ce que révèle ses imperfections et ses manques. La violence traduit ainsi des défaillances identitaires et des carences narcissiques importantes. Le mari violent a besoin de se réassurer, de se sentir le plus fort en humiliant et en rabaisant leur conjoint. Ce sont souvent des hommes qui, en tant que fils, sont restés sous la coupe de leur mère, avec un père absent. Devenus adultes, ils construisent leur rapport à la femme sous le mode de la mère idéalisée. Nous pouvons nous demander si, d'une certaine manière, ils ne sacrifient pas leur femme pour garder cette image maternelle si nécessaire au petit enfant qu'ils sont encore dans leur immaturité affective.

La persistance d'un sentiment amoureux peut empêcher toute remise en cause d'un tel lien de couple, dont nous pouvons nous interroger sur sa nature : il apparaît en effet très souvent chez la femme comme le résultat d'une fascination pour cet homme, parce qu'il a été le premier un peu attentif dans une période de fragilité psychologique, ou parce qu'il lui a permis de quitter le climat anxigène et conflictuel de sa propre famille. Il s'en est suivi l'établissement d'une relation fusionnelle où la femme et l'homme ont reproduit à leur insu un schéma familial par la mise en commun de leurs manques.

Pour protéger leurs enfants, certaines femmes préfèrent subir, et nous pouvons nous demander ce que cette position sacrificielle répète de leur propre histoire, par exemple, l'identification à sa propre mère qui a toujours subi, ou la nécessité de maintenir l'image d'une femme-mère parfaite et d'un couple qui s'entend bien, dans une tentative de réparation familiale.

La violence conjugale n'est donc pas à traiter seulement comme un problème de l'ici et maintenant d'un couple. Elle est à entendre aussi dans ses dimensions de répétitions transgénérationnelles. Ces constatations ne constituent pas une excuse à la violence conjugale mais elles permettent de comprendre les mécanismes en jeu. En prendre conscience tout en reconnaissant son erreur est la seule manière pour la femme comme pour l'homme de ne pas recommencer le cycle de la violence

### **6.3- Critiques, limites et perspectives**

La famille algérienne étant actuellement en pleine mutation sous l'effet de changements tels que le type de la famille (65% de type nucléaire), le changement intervenu dans le statut des femmes (Niveau d'instruction, travail rémunéré...), les nouvelles législations, etc. nous incitent à penser que les rapports entre les individus vont changer et connaître d'autres bouleversements. C'est pour toutes ces raisons, qu'il nous paraît judicieux de nuancer nos conclusions à la lumière de certaines limites dont a fait l'objet notre recherche.

Nous aurions aimé pouvoir réaliser un plus grand nombre d'entretiens avec les femmes que nous avons sélectionnées afin d'approfondir certains thèmes tels que leur rapport à l'agressivité ou leur conviction religieuse et, de surcroît, permettre l'émergence d'autres thèmes que nous n'avons pas envisagés au départ. Mais la réticence de beaucoup de femmes approchées, la peur du qu'en dira-t-on, les exigences du quotidien ont fait que des femmes n'ont pas pu nous accorder le temps nécessaire.

L'épineuse question de la passation de tests de personnalité s'est posée à nous et nous avons fait le choix méthodologique de ne pas en passer aux cas qui ont accepté de collaborer avec nous. Nous pensions que cela pourrait les renforcer dans l'idée qu'elles étaient « psychologiquement » atteintes, et que si elles étaient victimes de violences de quelque nature que ce soit c'est qu'elles le « méritaient ». En plus, notre souci permanent n'était pas de prendre en charge ces cas, institutionnellement et éthiquement cela n'était pas possible, mais bien

de saisir la complexité d'une relation et proposer des recommandations à prendre en charge ce type de relations pathogènes.

Nous voulions nous éloigner du modèle classique : femme victime de violences à prendre en charge psychologiquement et mari violent que nous laissons un peu à l'écart. Cette vision moralisatrice ne nous convient pas. L'important pour nous était de comprendre la nature du lien conjugal dans ce mode relationnel agressif et violent pour mieux proposer et recommander des modèles de prise en charge thérapeutique.

Tout au long de notre travail, nous constatons que pour toutes les personnes approchées, le cycle violent est le même : climat de tension plus ou moins long (souvent fait de bouderies, d'insultes...), puis la crise proprement dite (dispute violente, coups portés...) et enfin les justifications et la brève « lune de miel ».

Cette situation va évoluer et s'établir selon un processus de longue durée et a un caractère répétitif. Une relation de pouvoir s'installe au sein du couple. L'homme est l'élément dominant. La personne victime n'identifie pas nécessairement la situation de violence comme telle ou en sous-estime la gravité. L'entourage ne le voit pas ou n'y croit pas. L'auteur nie fréquemment les violences commises et/ou rejette la responsabilité de ce comportement violent sur son épouse : « *c'est à cause d'elle, elle ne m'écoute jamais, elle sort sans me le dire, elle me cherche...* »

Les « acting pervers<sup>53</sup> » placent le conjoint dans une position dépressive ou défensive. Le message de l'autre n'est pas considéré, ou tout simplement nié. Pour la personne violentée la sidération est une réaction fréquente, elle se fige corporellement, incapable de sortir un mot. Dans les cas les plus graves, elle se met également à faire n'importe quoi pour échapper au flot d'émotions qui l'envahit et qui a été provoqué par les violences commises sur elle. Cette attitude est accompagnée de réactions physiques telles que l'accélération du rythme cardiaque (pouvant passer de 80 à 165 battements à la minute), des

---

<sup>53</sup> Journal International de victimologie. E. Escard, L. Lancia, T. Faict, *Les agirs violents au sein du couple : Perspectives cliniques et psycho-criminologiques. Tome 6, N° 2 (Janv. 2008)*

changements hormonaux (comme la sécrétion d'adrénaline qui prépare l'organisme à une réaction de lutte ou de fuite) et l'augmentation de la pression sanguine. Ce qui peut se manifester par différents symptômes d'anxiété, comme la respiration oppressée, la tension musculaire et la transpiration excessive, comme si l'organisme répondait ainsi à une menace.

Plus est forte l'emprise de cette violence sur la femme, plus s'amenuisent les périodes de calme, qui vont peu à peu disparaître. L'auteur n'en a plus besoin pour la retenir, les conséquences sur sa vie et sa santé sont telles, qu'elle ne croie pas pouvoir y échapper. Face à cette violence, elle va développer un seuil de tolérance élevé, ce qui déstabilise l'entourage (« *elle accepte tout, donc soit elle aime ça, soit elle est coupable...* »).

C'est pendant les périodes de répit et croyant que tout peut changer, que la victime excuse le comportement de son conjoint auprès de ses proches, revient au domicile, et que souvent par manque de connaissance du processus de cette violence et de son emprise sur les victimes, les amis, la famille, les voisins, les collègues et même certains professionnels ne comprennent plus et déçus de l'attitude de la victime se promettent de ne plus intervenir.

Nous avons eu à rencontrer des professionnels de santé publique (psychologues, psychiatres...) qui ne saisissant pas correctement le fonctionnement du mécanisme existant entre un homme violent et son partenaire, se lassent de la prise en charge effectuée en direction de la victime et/ou la pousse à prendre une décision (généralement la rupture ou le dépôt de plainte) ce qui, à notre avis ne règle pas le problème de la constitution de la personnalité de la victime et de l'auteur de violences.

De plus, les femmes subissant des violences ne peuvent pas facilement quitter leur agresseur aussi facilement. De nombreuses difficultés peuvent les en empêcher : elles ne savent pas où aller, n'ont pas de ressources propres, ont peur pour leur vie ou pour celle de leurs enfants et surtout elles ont perdu toute confiance en elles et ne trouvent donc pas la force nécessaire pour s'en aller. Pour certaines d'entre elles, elles aiment encore leur époux.

# **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Après avoir cheminé dans ce parcours de recherche et dégagé au fil des chapitres les grandes tendances de nos données, sur le plan théorique, mais aussi issues de nos observations et entretiens, il faut maintenant tenter de la conclure.

Notre analyse des données recueillies, nous amène à accorder une valeur à l'hypothèse selon laquelle d'importantes blessures narcissiques subies dans l'enfance auraient des répercussions dans la vie affective adulte, se manifestant par une tendance à contrôler et à agresser la partenaire. Cette recherche nous amène aussi à donner du poids à l'hypothèse d'une fonction défensive de la violence contre des sentiments d'impuissance et contre l'émergence d'un état dépressif latent.

### *La violence conjugale, un vécu :*

Les causes psychosociales de la violence dans les rapports sociaux de sexe consacrent l'infériorité des femmes. On a tenté de saisir les mécanismes familiaux conduisant à la violence. Le fait de valider les hypothèses, les confirmer ou les infirmer éclaircit ce qu'on a pu dégager enfin de notre sujet. Comme début de réponses aux hypothèses déjà formulées en introduction de cette recherche, on peut déclarer que :

- La violence n'a pas d'identité, elle existe partout mais le contexte diffère. Ce qui rend le traitement difficile de ce phénomène dans notre société est la rigidité sociale face à ce problème, un social qui ne réagit pas. Présence de stéréotypes et de préjugés vécus aussi bien par l'homme que par la femme. La crainte et la peur du changement et un système patriarcal bien ancré (pas seulement dans la société mais beaucoup plus dans les mentalités) contribue également à la difficulté de traitement
- L'inégalité dans le couple constitue un facteur de risque de violence. La violence est apparue liée aux inégalités existantes dans le fonctionnement du couple. Ainsi malgré l'évolution éducative de la

femme et sa position dans le marché du travail, elle risque toujours d'être violente.

- Nous remarquons également que les couples violents se distinguent par la dynamique de leurs relations et de leur fonctionnement. C'est lorsque ce dernier est de type autoritaire et dominant, fondé sur le primat de l'homme et la soumission de la femme, que les risques de violence, de toutes formes dont les plus répandues sont celles verbales et psychologiques vont apparaître. L'homme violent serait alors celui qui s'efforce de restaurer un modèle de relations entre les époux autoritaires. Cela dit, il reste à expliquer pourquoi certaines personnes recourent à ces stratégies archaïques de domination. Certes, et nous l'avons mis en évidence, le fait d'avoir grandi dans une famille violente entraîne un risque de reproduire ce type de comportement à l'âge adulte, mais il s'agit là d'un facteur qui ne saurait à lui seul rendre compte de la violence conjugale ; pareil à d'autres facteurs comme les maladies psychiatriques et les troubles psychiques et bien d'autres comme la toxicomanie et l'alcoolisme...

Au terme de ce travail, notre souci était d'approcher le phénomène de la violence à l'égard des femmes, comme groupe<sup>54</sup> vulnérable et pour une prise en charge optimum de ce type de situation il s'agit d'en connaître avec exactitude tous les contours. Nos principales conclusions vont être à différents niveaux : Au plan des personnalités composant le couple, où la violence est présente, au niveau de l'analyse de l'utilisation de la violence en fonction de différents paramètres. Nous pouvons affirmer que la violence n'a pas cours que dans les milieux sociaux défavorisés. Il n'est pas vrai non plus qu'il y ait un lien direct ou de cause à effet entre chômage et violence, folie et violence ou drogue et violence. La violence touche des femmes de tous les milieux (urbain, rural), de différents niveaux socioéconomiques, de toutes les cultures, de tous les âges et de tous les niveaux d'instruction.

---

<sup>54</sup> Nous avons suivi le cursus de formation en post-graduation à l'Ecole Doctorale : *Psychologie des groupes et des Institutions* (Directeur Pr. Mourad Kahloula)

Dans le cadre conjugal et privé, la violence peut être exercée par l'époux, le petit ami ou le fiancé. Il est faux et injuste d'affirmer que la violence est due à une perte momentanée de contrôle de l'homme. Il n'est pas exact non plus que l'alcool ou la drogue en soit uniquement la cause. Le recours à la violence est un moyen pour contrôler et soumettre l'autre

En nous demandant : pourquoi de nombreuses femmes restent et entretiennent le lien conjugal malgré tout, trois facteurs à notre avis sont actifs et entretiennent le cycle de la violence le lien affectif, l'espoir et enfin la peur.

Effectivement, nombre de femmes éprouvent de grandes difficultés à quitter une relation marquée par la violence car elle se souvient des bons moments et croit encore en la relation ou espère encore que tout changera "*parce que la relation n'a pas toujours été aussi violente qu'aujourd'hui*" pour les meilleurs des cas, mais souvent la femme violentée a peur que les menaces proférées contre elles par son époux soient mises à exécution.

Un ensemble de facteurs, tant internes à la personne qu'externes semblent contribuer au maintien du lien conjugal.

Au plan interne, nous avons rencontré la présence du sentiment amoureux mais aussi l'espoir (savamment et inconsciemment entretenu par l'agresseur) que les choses vont changer. La présence d'enfants du couple, rend la relation plus complexe et la femme ressent souvent une extrême culpabilité à dénoncer leur père.

Dans une famille, l'échec de l'attachement et de la parole se manifeste dans les interrelations entre les différents types de maltraitance tant au niveau horizontal que vertical (transgénérationnel). La violence peut parfois s'interpréter comme un modèle de communication et une manifestation symptomatique ayant pour but le maintien d'une homéostasie, quel que soit le contexte socioculturel. La réalité tant de l'auteur que de la victime devient dangereuse et attaque leur capacité relationnelle de nouer un lien soutenant, y compris au niveau d'une alliance thérapeutique (Ansermet, 2002).

L'atteinte dans leur intégrité et leur identité (auteurs comme victimes) dans le cadre des violences conjugales doit être repérée et nous devons en tenir compte dans leur prise en charge. Leurs représentations psychoaffectives et leurs compétences relationnelles et sociales étant modifiées, une intervention différente dans l'approche est nécessaire pour les aider. Une évaluation du couple et de la famille, voire la prise en charge des deux quand elle est possible sont capitales, avec repérage du type d'attachement et de la fonction de la violence. Les violences conjugales ont des conséquences importantes sur la santé au sens large, des individus, des familles, avec un impact et un coût social. Quand elles sont mieux comprises, elles nous imposent un positionnement éthique, allant bien au-delà d'une approche thérapeutique individuelle des concernés.

Sur le plan des facteurs externes, nous relevons toute la complexité du statut de la femme en Algérie, où il est mal perçu socialement d'être une femme divorcée, ou tout simplement d'être une épouse qui n'a pas su préserver son foyer en patientant et supportant les coups ou humiliations et vexations de son mari. Il y a aussi, les conditions socioéconomiques des femmes : pas de travail rémunéré, pas de ressources propres, pas de logements, c'est-à-dire des conditions objectives qui les entravent dans leur prise de décision mais aussi dans leur prise de conscience de leur état.

Si l'on admet que les dynamiques de violence conjugale sont multiples, qu'elles concernent plusieurs acteurs sociaux (hommes, femmes, enfants) et plusieurs réseaux de services (santé, services sociaux, services de sécurité, justice...), il est essentiel d'adopter une analyse globale du phénomène qui permet de rendre compte et de cerner sa complexité.

Alors comment aider les femmes violentées et mieux contribuer à leur prise en charge ?

- Leur faire admettre l'idée, qu'elles ne sont pas seules dans leur cas, que beaucoup de femmes vivent la même chose. Leur proposer de raconter ce

qu'elles ont vécu ou de l'écrire (si elles en sont capables) pour une catharsis salvatrice.

- Leur confirmer que ce qui leur arrive n'est pas acceptable. Elles ne méritent pas d'être menacées, battues ni maltraitées de quelque manière que ce soit et pour quelle que raison que ce soit. Rien de ce qu'elles disent ou font ne justifie qu'on soit violent envers elles.

- Leur permettre d'exprimer leur angoisse et leur colère et respecter leur choix quelque soient leurs décisions. Il est clair que la déontologie du psychologue interdit qu'on dicte sa conduite à qui que ce soit.

- Les informer sur l'aide offerte aux femmes et enfants violentés, les centres de consultation existants, les services sociaux, les services juridiques (protection juridique à laquelle elles ont droit) et enfin leur demander si elles ont été maltraitées physiquement et si elles ont besoin d'un traitement médical.

En Algérie, plusieurs associations militent pour les droits des femmes et proposent un accompagnement psychologique et juridique. Nous avons même réalisé dans ce cadre-là, des interventions de sensibilisation des jeunes lors d'une formation par les pairs (Y-Peer), ou nous avons parlé des étapes à suivre lorsqu'une femme violentée se présente à nous.

Le but étant de sensibiliser les jeunes, garçons et filles, à ce phénomène et faire en sorte qu'ils ne reproduisent pas ce qui se passe dans certains foyers et même au sein de certains services de police ou de gendarmerie où on dit expressément à la femme ayant subi des violences battue de retourner à son domicile est qu'après tout, c'est son mari et qu'elle ne peut porter plainte contre lui. Tout ce qu'on lui propose c'est de s'armer de patience et de supporter.

A l'échelle sociétale, il est indispensable d'adopter une loi-cadre permettant de traiter des spécificités du problème des violences à l'égard des femmes (loi accordant une indemnisation, une réparation du préjudice, un accompagnement et une assistance appropriées) ; dans les cas les plus graves et surtout en

présence d'enfants sur qui cette violence aura des répercussions négatives certaines, envisager des ordonnances judiciaires d'éloignement du domicile familial de l'époux en cas de violences.

Il est également urgent d'abroger l'article 326 du code pénal qui permet à l'auteur d'un viol d'échapper aux poursuites s'il épouse sa victime, laquelle est donc exposée à un mariage forcée et est considérée comme une double victime au regard du Droit International des droits de l'Homme ; cette disposition peut également être source de violence conjugale.

Continuer à sensibiliser la société dans les écoles, dans le milieu du travail, dans les mosquées et les impliquer à travers les morchidates et les imams, sur ce fléau, en vue de prévenir la violence contre les femmes grâce à la promotion de l'égalité, de la non discrimination et du respect mutuel entre les hommes et les femmes.

Les pouvoirs publics doivent s'assurer de l'application des textes de lois, en particulier, en cas de refus des services de sécurité d'enregistrer des plaintes soumises par des victimes de violences domestiques, de créer de nouveaux centres de prestation de services spécialisés à l'intention des victimes de violences fondées sur le genre (centres d'accueils et de soutien).

Le psychologique traite le phénomène de la violence conjugale dans le cadre privé, le social le traite dans son cadre public, mais tous les deux doivent conjuguer leurs efforts pour pouvoir analyser ce phénomène dans sa globalité.

Le contrôle social exercé sur certaines femmes, leur position inégalitaire et leur histoire personnelle en font des victimes potentielles d'actes de violences, mais non des victimes par essence. Enfermant les victimes dans un processus irrévocable, les discours et les attitudes victimisant risquent de freiner leur prise de conscience, bloquant leur autonomisation et leur responsabilisation. Or, le mot victime renvoie à la faiblesse et à la passivité. Des chercheurs en victimologie ont proposé une définition de la victime : « Un individu qui reconnaît avoir été atteint dans son intégrité personnelle par un agent causal extérieur ayant entraîné un dommage évident, identifié comme tel par la majorité du corps social. » (Jaspard, 2005).

En effet, de l'ordre du privé, les violences envers les femmes restent invisibles et difficiles à dénoncer et déniées par les victimes elles-mêmes, et ce n'est qu'après une culpabilité que la femme réalise qu'elle a été victime, le déni est présent car cette violence est présente dans le huis clos familial, dans des situations de dépendance sociale, économique ou affective.

Ce vécu, doit sortir du privé au public, les violences conjugales ont un impact certain sur la santé des femmes et des enfants et sur la société toute entière vue la relation existante entre le degré de violence envers la femme et le développement des sociétés. Si nous voulons qu'une société soit développée et faite d'individus responsables, il s'agit donc de modifier les valeurs sociales afin de construire une société plus égalitaire et plus respectueuse.

## **ANNEXES**

## I - GUIDE D'ENTRETIEN

### **1- Merci de vous présenter et de me raconter un peu votre vie....**

### **2- Comment a débuté cette (ces) violence(s) ?**

Insultes,

Vexations

Humiliations

Déconsidération

Coups physiques

Problèmes/difficultés d'ordre sexuel

### **3- Comment se manifeste cette violence ?**

Insultes/dévalorisation

Violence morale et psychologique

Menaces (de divorce, de vous retirer les enfants...)

Maltraitements (pas de budget pour achats personnels, non accès aux biens communs...)

Coups physiques

Violences sexuelles (rapports sexuels forcés, rapports sexuels contre nature...)

### **4- Que ressentez-vous après avoir vécu cette violence ?**

Pensez-vous au suicide ?

Etes-vous dépressive ?

Etes-vous en colère ? (reportez-vous cette colère sur vos enfants ?)

Etes-vous malade physiquement ? (maux de tête, de dos, vomissements...)

### **5- Quand cette violence est exercée ?**

Devant les enfants ?

Devant votre famille ?

Devant votre belle-famille ?

A l'extérieur ?

Devant des étrangers ?

- 6- **Avez-vous été violentée étant jeune ? Et par qui ?**
- 7- **Avez-vous pensé à porter plainte ?**
- 8- **Si vous y avez pensé, pourquoi ne pas l'avoir fait ?**
- 9- **Si vous l'avez fait, auprès de qui avez-vous déposé plainte (Police, gendarmerie, service de médecine légale...) ?**
- 10- **Comment avez-vous été reçue ?**  
On vous en a découragé ?  
On a tenté de vous culpabiliser (c'est votre époux, comment osez-vous porter plainte contre le père de vos enfants...?)
- 11- **Après des épisodes de violence contre vous, avez-vous pensé à quitter votre mari et si oui quelles sont les raisons qui vous ont empêché de le faire ?**
- 12- **Que pensez-vous de la violence exercée contre les femmes ?**
- 13- **Que proposez-vous pour combattre ce fléau ?**

## II- FOCUS GROUPES SUR LES REPRESENTATIONS DE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES

Lors de focus groupes, nous avons tenté de diversifier les témoignages en fonction du sexe, de l'âge, du niveau socioéconomique et du niveau d'instruction. Ne pas oublier que les violences à l'égard des femmes peuvent également être exercées par d'autres femmes.

- 1- D'après vous, qu'est-ce qu'être violent avec une femme ?
- 2- D'après vous, quelles sont les raisons qui poussent une personne à exercer des violences à l'égard d'une femme ?
- 3- Que pensez-vous des hommes violents avec leur femme ou leurs filles ?
- 4- D'après vous pourquoi les femmes violentées restent avec leur époux ?
- 5- Si une femme est violentée, penserez-vous à la défendre, même si c'est dans un cadre privé ?
- 6- Pensez-vous vivre dans une société (algérienne) où la violence à l'égard des femmes est en évolution ou au contraire en régression ?

## BIBLIOGRAPHIE

### *Ouvrages :*

- F. Ansermet, *Définition et sources de la violence. Infamies d'enfance*. In O. Halfon, F. Ansermet, J. Laget & B. Pierrehumbert (Eds.), *Sens et non-sens de la violence*. Paris: PUF. 2002
- Badinter (E) ; *Fausse route*, Odile Jacob, 2003
- Badinter (E) ; *L'un est l'autre, des relations entre hommes et femmes*, Odile Jacob, 1986.
- Beauvoir (S.) ; *Les femmes s'entêtent*, Ed. Gallimard, Collection Idées, Paris, 1975 (P. 209)
- Bensmail (B), *La psychiatrie aujourd'hui*. O.P.U Alger 1994
- Bin-Heng (M), Cherbit (F), Lombardi (E), *Traiter la violence conjugale : Parcours pour une alternative*, Technologie de l'action sociale, L'Harmattan, 1996.
- Cattoni (M), Hurter (N), Karemera (I) *Maux à mots, La violence conjugale au masculin*, éd IES, 1993.
- Dutton (D.G) *De la violence dans le couple*, , Bayard Editions, 1996
- Freud (S), *Introduction à la psychanalyse*. Petite bibliothèque Payot. Paris 1976
- Hacher (F.) ; *Agression, Violence dans le monde moderne*, Ed Calman-Levy, 1972 (P. 94)
- Kaczmarek (S) *Violence au foyer : Itinéraires de femmes battues*, Imago Anzos Editeurs. 2001
- Kernberg O., *Les troubles limites de la personnalité*, Privat, 1979
- Marc (E), Picard (D) *L'école de Palo Alto*,. Edition Retz, 2002
- Michaud (Y) : *La violence*. Que-sais-je, PUF, 2ème Ed, Paris, 1988, p.4
- Mines J, *La femme dans le monde arabe*, Ed Marraine Paris 1980.
- Pénal (D), *Violence et agression*, Ed. Tinline 1998, p. 63
- Pruvost (L), *Femme d'Algérie*, Casbah éditions 2002.

Rondeau(R), Brodeur (B), Carrier (N), *L'intervention systémique et familiale en violence conjugale : fondements, modalités, efficacités et controverses*, CRIVIFF - Collection Etudes et Analyses, n°16.

Souâd Khodja, *Nous les Algériennes, la grande solitude*, Casbah éditions 2002

Souffron (K) *Les violences conjugales*, Les essentiels Milan, 2000.

Welzer Lang (D) *Arrête ! Tu me fais mal !*, Coll. « Changements », Vb éditeur, 1992.

Welzer Lang (D) *Les hommes violents*, Lierre&Coudrieur Editeur, 1991.

Welzer Lang (D) *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses Universitaires du Mirail, coll. féminin-masculin. 1990

### **Reuves :**

Revue des droits de l'enfant et de la femme, CIDDEF, Numéro sur les droits des enfants et des femmes face à la violence - Pratiques d'interventions, N°22 Septembre 2009.

Balsam, Les violences contre les femmes en Algérie, réseau national d'écoute sur les violences contre les femmes, premiers résultats, juin 2009.

Collectif Recherche, *La condition féminine* Ed sociales Paris 1989.

Champs. Revue de psychopathologie et clinique sociale, Numéro sur les maltraitances Volume 3 N°05. Constantine Printemps-Eté 2007.

Naqd. Revue d'études et de critiques sociales, Femmes et citoyenneté, Alger, automne 2006.

Sociologie Santé, *Violences en couples*, décembre 1998 n°18.

Fondation pour l'enfance, *De la violence conjugale à la violence parentale* Erès, 2001

## **Dictionnaires :**

Le Larousse, La psychologie de A à Z. Bibliothèque du CEPL.Paris 1971

Sillamy N, Dictionnaire de psychologie. Larousse Paris 1967

Le Robert, Dictionnaire analogique de la langue française SNL Paris 1978

Dictionnaire des Sciences Humaines, Sociologie/Psychosociale/Anthropologie

Gresele (F), Panoff (M), Perrin (M) et Tripier (P), , coll. Fernand Nathan, Paris

Encyclopédia Universalis

## **Enquêtes et études :**

*Violences envers les femmes en Algérie. Analyse des résultats de l'enquête nationale de prévalence.* B Moutassem-Mimouni, N. Benghabrit-Remaoun, R. Gherbi-Abdellilah, F.Z. Delladj- Sebaa. Crasc/Unifem/Mdcfcf 2006

Enquête Institut national de la santé publique (INSP) 2003

*Violences flagrantes des droits et violences à l'égard des femmes au Maghreb.* Rapport annuel 1996. Collectif 95 Egalité Juin 1998.

*Le code de la famille algérien.* Ministère de la Justice. Alger 1984 amendé en 2005.

## **Sites Web :**

[www.cterrier.com/cours](http://www.cterrier.com/cours) C. Terrier : *Concept de soi (Qui je suis)*.

[www.mediterraneas.org](http://www.mediterraneas.org) : Site sur les droits des femmes

[www.oecd.org/dac/gender](http://www.oecd.org/dac/gender) : OCDE-DAC Egalité hommes-femmes

[www.undp.org/unifem](http://www.undp.org/unifem) : Fonds de développement des nations unies pour les femmes

[www.un.org/womanwatch](http://www.un.org/womanwatch)

[www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org) : Lobby européen des femmes

<http://menagainstviolence.tripod.com>

## المراجع باللغة العربية

- 1- قاموس العنف، نحو بناء مرجعية مشتركة لتعريف العنف ضد النساء. الجمعية المغربية  
2009
  - 2- العياشي عنصر " المجتمع والعنف " المجلة الاجتماعية والأنثروبولوجية إنسانيات، مركز البحث  
في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، الجزائر، عدد 10 – أفريل 2000 ( ) .
  - 3- المرأة الجزائرية واقع و معطيات، الوزارة المنتدبة المكلفة بالأسرة و قضايا المرأة (ANEP, ACS)  
2006.
  - 4- المرنيسي (ف)، كيد النساء ؟ كيد الرجال ؟ مؤسسة بنشرة للطباعة النشر، الدار البيضاء، ال  
1983.
  - 5- بدرة معتصم ميموني الاضطرابات النفسية و العقلية عند الطفل و المراهق ديوان المطبوعات  
الجامعية 2003.
  - 6- بشاء خولي، الزواج والعلاقات الأسرية، دار المعرفة الجامعية، الإسكندرية، مصر 1979 .
  - 7- فائزة بن جديد: المبادرة الإقليمية للنوع الاجتماعي، الصحة الإنجابية، النوع الاجتماعي والعنف ضد  
: FNUAP، أفريل – 2004.
  - 8- الأستاذ عدنان حب الله (التحليل النفسي للرجولة والأنوثة) الطبعة 01 2004 .
  - 9- – الأنثى هي الأصل – – المؤسسة العربية للدراسات  
– بيروت 1982.
- دفاتر مجلة إنسانيات، الجزائر تحولات اجتماعية و سياسية، مركز البحث في الأنثروبولوجية الاجتماعية  
و الثقافية. وهران عدد 2004.01

## **« Violences conjugales : nécessité d'une approche psychopathologique dans un contexte socioculturel déterminé »**

### **Résumé**

Dans cette étude, les violences conjugales sont présentées sous les différents aspects qui les caractérisent, aussi bien au niveau psychologique que psychosociologique. L'étude se porte sur la femme qui en est victime et sur son organisation psychique, en s'efforçant de dégager un ou des facteurs de vulnérabilité, grâce à une analyse de contenu portant non seulement sur les entretiens avec plusieurs femmes, mais aussi sur les représentations (focus groupes). Il s'agit d'ouvrir des perspectives pour une prise en charge performante non seulement de la femme victime de violences, du couple mais aussi de toute la structure familiale. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes intéressés au lien conjugal et à son maintien, malgré la violence qui le sous tend. Comprendre et analyser ce lien, conduiraient à une meilleure prise en charge de la violence conjugale. Notre première hypothèse est que la femme maintiendrait cette relation parce qu'au départ elle aurait choisi son conjoint en fonction d'une problématique qui leur serait commune : présence

d'une faille narcissique. La deuxième hypothèse est que la femme serait prise dans une logique inconsciente de reproduction d'un schéma intériorisé, vécu dans le passé. La troisième hypothèse est que, une fois l'image de soi restaurée, la femme prend conscience de sa valeur intrinsèque et sera à même d'assumer ses futures décisions. A la lumière de ce qui précède, notre étude consiste à explorer d'autres segments de recherche dans ce domaine et sortir des explications trop vite avancées et qui souvent ne rendent pas vraiment compte de la complexité de la personnalité et du relationnel.

***Mots clés :** Violence – Agressivité - Relation d'objet – Estime de soi – lien conjugal.*

« Domestic violence: the need for psychopathological approach in a given socio-cultural context »

### **Summary**

In this study, domestic violence is presented in the different aspects that characterize both psychologically that psychopathology. The study focuses on the woman who is the victim and his psychic organization, striving to identify one or vulnerabilities through a content analysis not only on interviews with several women, but also on representations (focus groups). This is creating opportunities for taking effective

support not only of the woman victim of violence, the couple but also the entire family structure. As part of this research, we studied the marriage bond and is maintained despite the violence that underpins. Understanding and analyzing the link, lead to a better management of domestic violence. Our first hypothesis is that the woman would maintain this relationship because at first she would have chosen her partner according to a problem that would be their common: the presence of a narcissistic vulnerability. The second assumption is that the woman would be taken in an unconscious logic of reproduction of an internalized pattern, lived in the past. The third assumption is that, once the self-image restored, the woman becomes aware of its intrinsic value and will be able to meet its future decisions. In light of the above, our study is to explore other research segments in this area and out too quickly and explanations often do not really reflect the complexity of personality and relationships.

**Keywords:** Violence - Aggressiveness - Object Relationship - Self-esteem - marital relationship.

"العنف الزوجي: ضرورة المنهج النفسي مرضي في سياق اجتماعي ثقافي معين

:

في هذه الدراسة، العنف الزوجي يعرض في جوانب مختلفة و التي تميز كل من الناحية النفسية و النفسي مرضية. تركز الدراسة على المرأة التي هي ضحية العنف و على منظمتها النفسية، والسعي إلى تحديد نقطة أو عدة نقاط الضعف من خلال تحليل المحتوى الذي لا يركز فقط على مقابلات مع عدد من النساء، ولكن أيضا على التصورات الاجتماعية (مقابلات مع مجموعات). هذا و لخلق الفرص لأخذ الدعم الفعال ليس فقط لضحية العنف، ولكن للأسرة بأكملها. وفي إطار هذا البحث، ركزنا على الرابطة الزوجية والحفاظ عليها رغم وجود العنف. فهم وتحليل هذه الرابطة يؤدي إلى تكفل فعال للعنف الزوجي. لدينا أول فرضية هي أن الزوجة تحافظ على هذه العلاقة لأن في البداية أنها قد اختارت شريك حياتها وفقا لمشكلة من شأنها أن تكون مشتركة وهي: وجود خلل نرجسي. الفرضية الثانية هي أن المرأة في منطق اللاوعي يؤدي بها إلى تكرير ما عاشته في الماضي. الفرضية الثالثة هي أنه بمجرد استعادة الصورة الذاتية، والمرأة تصبح على وعي بقيمتها و قادرة على أخذ القرارات. في ضوء ما سبق، دراستنا تحاول استكشاف قطاعات جديدة في هذا قديم تفسيرات بعين الاعتبار تعقيد الشخصية والعلاقات.

**كلمات مفتاحية:** - العدوانية - - تقدير الذات -  
العلاقة الزوجية

## « Violences conjugales : nécessité d'une approche psychopathologique dans un contexte socioculturel déterminé »

### Résumé

Dans cette étude, les violences conjugales sont présentées sous les différents aspects qui les caractérisent, aussi bien au niveau psychologique que psychosociologique. L'étude se porte sur la femme qui en est victime et sur son organisation psychique, en s'efforçant de dégager un ou des facteurs de vulnérabilité, grâce à une analyse de contenu portant non seulement sur les entretiens avec plusieurs femmes, mais aussi sur les représentations (focus groupes). Il s'agit d'ouvrir des perspectives pour une prise en charge performante non seulement de la femme victime de violences, du couple mais aussi de toute la structure familiale. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes intéressés au lien conjugal et à son maintien, malgré la violence qui le sous tend. Comprendre et analyser ce lien, conduiraient à une meilleure prise en charge de la violence conjugale. Notre première hypothèse est que la femme maintiendrait cette relation parce qu'au départ elle aurait choisi son conjoint en fonction d'une problématique qui leur serait commune : présence d'une faille narcissique. La deuxième hypothèse est que la femme serait prise dans une logique inconsciente de reproduction d'un schéma intériorisé, vécu dans le passé. La troisième hypothèse est que, une fois l'image de soi restaurée, la femme prend conscience de sa valeur intrinsèque et sera à même d'assumer ses futures décisions. A la lumière de ce qui précède, notre étude consiste à explorer d'autres segments de recherche dans ce domaine et sortir des explications trop vite avancées et qui souvent ne rendent pas vraiment compte de la complexité de la personnalité et du relationnel.

**Mots clés :** Violence – Agressivité - Relation d'objet – Estime de soi – lien conjugal.

« Domestic violence: the need for psychopathological approach in a given socio-cultural context »

### Summary

In this study, domestic violence is presented in the different aspects that characterize both psychologically that psychopathology. The study focuses on the woman who is the victim and his psychic organization, striving to identify one or vulnerabilities through a content analysis not only on interviews with several women, but also on representations (focus groups). This is creating opportunities for taking effective support not only of the woman victim of violence, the couple but also the entire family structure. As part of this research, we studied the marriage bond and is maintained despite the violence that underpins. Understanding and analyzing the link, lead to a better management of domestic violence. Our first hypothesis is that the woman would maintain this relationship because at first she would have chosen her partner according to a problem that would be their common: the presence of a narcissistic vulnerability. The second assumption is that the woman would be taken in an unconscious logic of reproduction of an internalized pattern, lived in the past. The third assumption is that, once the self-image restored, the woman becomes aware of its intrinsic value and will be able to meet its future decisions. In light of the above, our study is to explore other research segments in this area and out too quickly and explanations often do not really reflect the complexity of personality and relationships.

**Keywords:** Violence - Aggressiveness - Object Relationship - Self-esteem - marital relationship.

" : نهج النفسي في سياق اجتماعي ثقافي معين "

في هذه الدراسة، العنف الزوجي يعرض في التي تميز كل الناحية النفسية و مرضية. المرأة التي هي ضحية لها نفسية، والسعي إلى تحديد نقاط الضعف من خلال تحليل يركز فقط على مقابلات مع عدد من النساء، ولكن أيضا على التصورات الاجتماعية (مجموعات). هذا الدعم الفعال ليس فقط لضحية العنف، ولكن لأسرة بأكملها. و هذا البحث، الرابطة الزوجية والحفاظ عليها العنف. فهم وتحليل هذه الرابطة يؤدي لدينا أول فرضية هي أن نحافظ على هذه العلاقة لأن في البداية أنها قد اختارت شريك حياتها وفقا لمشكلة من شأنها أن تكون مشتركة وهي: وجود رضية انية ه يؤدي بها إلى تكرير ما ته . الفرضية ه أنه بمجرد استعادة الصورة الذاتية، و وعي بقيمتها و قدرة على أخذ القرارات. في ضوء ما سبق، دراستنا تحاول استكشاف قطاعات جديدة في هذا المجال وتقديم تفسيرات بعين الاعتبار تعقيد الشخصية والعلاقات.

مفتاحية: - العدوانية - - تقدير الذات - ية